

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Trente années d'Information et de Documentation, par M. Albert-Edouard Janssen — Le Bulletin d'Information et de Documentation entre dans sa trentième année — Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1954 — Les rapports entre la Banque centrale et l'Etat aux Pays-Bas — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

Trente années d'Information et de Documentation

par M. Albert-Edouard JANSSEN,

Ministre d'Etat,

Ancien Directeur de la Banque Nationale de Belgique.

Le premier numéro du Bulletin d'Information et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique porte la date du 10 juin 1926.

En prenant l'initiative de publier un bulletin, la Banque Nationale avait le souci de fournir régulièrement des informations économiques et d'améliorer la documentation des milieux intéressés, tant du secteur public que du secteur privé. Dans l'avant-propos de ce premier numéro, elle justifiait, en des termes excellents et qui ont gardé toute leur valeur, le but et le rôle de la nouvelle publication :

« La dépendance toujours plus étroite existant entre les centres de production et de consommation, la prépondérance actuelle des facteurs monétaires et financiers sur les autres éléments du monde économique exigent de ceux qui, à un degré quelconque, assument des responsabilités dans le domaine des affaires, une connaissance aussi précise que possible des événements qui se passent dans le monde.

» Seule cette connaissance permet d'envisager avec sérénité une évolution qui, mal comprise dans ses causes premières, risque d'amener des déceptions ou de causer des erreurs.

» Le Conseil de la Banque Nationale de Belgique a estimé que l'heure était venue de mettre ses collaborateurs à même de connaître certains faits économiques dont les conséquences pratiques peuvent être considérables ».

Au moment où le Bulletin d'Information et de Documentation entre dans sa trentième année, on peut rendre à notre institut d'émission l'hommage qu'il mérite pour le succès qu'a connu cette initiative.

Fidèle au programme fixé en 1926, le Bulletin de la Banque Nationale a constitué, depuis bientôt trente ans, une source de plus en plus riche d'information et de documentation. Un article retrace dans le présent numéro les étapes de son développement. C'est actuellement une revue paraissant dans les deux langues nationales et jouissant en Belgique et à l'étranger d'un standing élevé.

Qu'il soit permis à l'auteur de ces lignes de rappeler qu'en 1908 il fut chargé par la Direction de la Banque de créer une bibliothèque, qui était vraiment inexistante. Ce fut le point de départ lointain de la création, en 1922, d'un Service des Etudes qui devait, à partir de 1926, assumer la rédaction du Bulletin d'Information et de Documentation. Ce rappel de quelques dates permet de mesurer les progrès réalisés, depuis plus d'un demi-siècle, dans l'étude des problèmes économiques et monétaires et dans la diffusion d'informations concernant ces problèmes.

En félicitant la Banque Nationale pour l'œuvre accomplie, dans un esprit de désintéressement et dans le but de servir la chose publique, nous formulons le vœu qu'elle puisse, dans l'avenir, développer ses initiatives en matière d'information et de documentation économique et monétaire.

LE BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ENTRE DANS SA TRENTIEME ANNEE

Le Bulletin d'Information et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique entre dans sa trentième année.

Peu de revues éditées par un institut d'émission ont un âge aussi respectable : le *Federal Reserve Bulletin* a été publié depuis 1914, peu après l'entrée en vigueur du Federal Reserve Act; le *Monthly Bulletin* de la Banque de Finlande depuis 1920; les *Zahlen zur deutschen Wirtschaftslage* de l'ancienne Deutsche Reichsbank et le *Monthly Bulletin* de la Banque de Norvège depuis 1925; l'an d'après, trois nouveaux bulletins virent le jour : le *Bulletin* de la Banque Nationale Suisse, le *Monthly report* de la Banque Nationale de Hongrie et le *Bulletin d'Information et de Documentation* de la Banque Nationale de Belgique.

Quelques autres publications ont suivi pendant l'entre-deux-guerres, surtout celles de banques centrales nouvelles, dont beaucoup ont été créées sous l'impulsion du Comité Financier de la Société des Nations; elles suivaient en cela la recommandation de la Conférence de Bruxelles de 1920 en vue de publier autant que possible des « renseignements financiers sous une forme claire et permettant la comparaison ».

Après la deuxième guerre mondiale, la grande majorité des autres banques centrales ont enchaîné le mouvement. Seules la Nederlandsche Bank et le Banco de Espana restèrent à l'écart avec deux grandes aînées, la Bank of England et la Banque de France, qui avaient cependant publié dans l'interval, la première, entre 1927 et 1945, un *Monthly summary of Statistics of the United Kingdom*, devenu *Statistical summary* en 1932, la seconde, entre 1928 et 1939, un *Index du mois*.

Ce qui, depuis son origine, distingue le Bulletin publié par le Service des Etudes de la Banque Nationale de Belgique des autres publications dont il vient d'être question, ce n'est pas autant de compter parmi les plus anciennes que sa nature même : il est un organe d'information qui s'intéresse non seulement à l'évolution monétaire et financière de la Belgique, mais encore à celle de l'étranger; qui publie non seulement des statistiques d'ordre monétaire et financier comme la plupart de ses semblables dont certains fournissent d'ailleurs uniquement de tels renseignements, mais encore des statistiques d'ordre économique général dont beaucoup sont originales; qui fait paraître non seulement

les travaux anonymes des membres du Service qui en a la charge, mais encore des articles signés par des collaborateurs extérieurs.

Cette formule était unique il y a trente ans; elle n'a pas été adoptée souvent par les banques centrales depuis lors. Elle a cependant porté des fruits abondants; c'est ce qui nous donne l'occasion d'en décrire brièvement la genèse qui la justifie, et de rendre hommage à ceux qui ont permis de l'amener à son plein développement.

*
**

Le Bulletin doit sa naissance à une initiative prise par le gouverneur Louis Franck dans le cadre des réformes apportées à la loi organique de la Banque Nationale en 1926. Celles-ci ont créé un Conseil de Régence étendu, dont les membres étaient choisis en partie parmi les conseils supérieurs de l'industrie et du commerce, des métiers et négoce, du travail et de l'agriculture. Afin de permettre aux régents et aux autres collaborateurs des conseils de la Banque, de formuler leurs avis et de prendre leurs décisions en connaissance de cause, le gouverneur chargea le Service des Etudes de rendre compte en toute objectivité et dans la mesure du possible de la vie économique mondiale et d'éditer à cette fin un bulletin d'information hebdomadaire.

« Ce Bulletin s'attachera surtout à exposer les questions financières d'actualité », dit l'avant-propos du premier numéro de cette revue. « C'est ainsi qu'il rendra compte de la situation budgétaire des Etats, de leurs réformes monétaires et fiscales.

» La politique d'escompte, le mouvement des grandes banques, les fluctuations du change et même celles de la Bourse seront, à leur tour, passés en revue.

» Dans le domaine industriel et commercial, des informations seront publiées sur le régime douanier de la Belgique et sur celui de ses compétiteurs, sur le financement des exportations, sur la production, l'évolution des principales industries, en se plaçant spécialement au point de vue national.

» L'agriculture et les industries qui en dérivent, les questions ouvrières et sociales elles-mêmes seront soumises, dans la mesure du possible, à l'attention des lecteurs du Bulletin.

» Enfin, à l'heure où la Belgique attend du développement économique de la Colonie une aide efficace pour son relèvement définitif, il convient de

ne pas négliger l'étude des problèmes industriels et commerciaux qui se posent au Congo.

» Une partie « Statistique » dont les circonstances détermineront l'orientation mais qui, en tout cas, assurera aux lecteurs la continuité dans leur documentation, coordonnera les indices variés permettant de suivre l'évolution de la vie économique.

» Faisant aux spéculations purement théoriques la place qui leur convient, le Bulletin publiera, lorsque les circonstances le justifieront, une « Chronique bibliographique » qui rendra compte des grands mouvements de la pensée économique. »

Faut-il dire que ce projet ne fut pas réalisé d'emblée ? Il était trop ambitieux pour cela. Mais il n'était pas démesuré : il s'inspirait de la largeur de vues du gouverneur Franck dont la curiosité intellectuelle était, à proprement parler, universelle, et il répondait aux ambitions de la jeune équipe des Etudes.

Ce service avait été créé en 1922 par M. A.-E. Janssen dont le rôle éminent dans la restauration monétaire nationale et internationale, dans la vie politique et financière du pays, en dépit de sa très grande importance, n'a été mis en lumière jusqu'à présent que de façon fragmentaire mais excellente par M. L. Moyersoën (1). La direction en avait été confiée à M. Paul van Zeeland, jeune économiste et futur homme politique de réputation mondiale. Au moment où le gouverneur Franck prit l'initiative de publier le Bulletin, M. van Zeeland avait été promu directeur de la Banque. Le Service des Etudes avait un personnel scientifique très réduit, mais celui-ci était de qualité : il comprenait M. J.-J. Vincent qui le dirigera pendant 27 ans et deviendra Trésorier de l'Institut d'émission, MM. L.-H. Dupriez et R.-J. Lemoine qui enseignaient, le premier à l'Université de Louvain, le second à l'Université de Bruxelles. Ce petit groupe était bien résolu à suivre le gouverneur Franck et en même temps, dépassant peut-être la pensée initiale de celui-ci, à pallier autant que possible les graves défauts que présentaient les instruments d'information dans le domaine économique et statistique du pays.

Certes, il existait beaucoup d'organes de groupements professionnels, mais leur intérêt était limité. Les publications officielles, importantes mais publiées en ordre dispersé, paraissaient tardivement, chose qui, en matière statistique surtout, ne leur donne généralement qu'un intérêt rétrospectif à leur sortie de presse. Quant aux revues économiques belges, elles étaient peu nombreuses, de valeur inégale et ne répondaient pas aux besoins susdits. Les *Annales de la Société Scientifique*, fondées en 1875, ne réservaient qu'une faible place aux questions économiques et sociales. La *Revue Economique Internationale*, fondée en 1904, publiait des études d'une grande actualité, dont beaucoup

étaient remarquables, ainsi que des chroniques précieuses, mais peu d'entre elles se rapportaient aux problèmes nationaux. Le *Bulletin de la Société Belge d'Etudes et d'Expansion*, publié depuis 1902, était un excellent organe d'information, de diffusion très large mais il présentait, du point de vue adopté par la Banque, le même défaut. L'intérêt d'*Etudes Economiques*, paraissant depuis 1908, ne dépassait pas celui que peut avoir l'organe d'une association amicale d'anciens élèves, en l'occurrence ceux de l'Ecole Supérieure Commerciale et Consulaire de Mons. Les quelques revues nouvelles nées depuis la guerre 1914-1918, n'avaient pas beaucoup remédié à cet état de choses. La *Revue Belge des Sciences Commerciales* (1919) s'intéressait presque uniquement aux questions comptables et commerciales. La *Revue de l'Institut de Sociologie* (1920) consacrait peu de place aux problèmes économiques et financiers, sauf dans son excellente chronique du mouvement scientifique. Le *Recueil mensuel de l'Institut International de Commerce* apporta, outre des statistiques commerciales, quelques articles de valeur. Le *Bulletin d'Etudes et d'Information de l'Ecole Supérieure de Commerce Saint-Ignace*, qui s'appelle *La Vie Economique et Sociale* depuis 1934, publia à partir de 1923 quelques études intéressantes, mais peu d'informations. La même année débuta *La Revue Bancaire Belge*, rédigée solidement, mais conçue surtout comme un instrument d'études. C'est tout, ou à peu près, au moment où le *Bulletin d'Information et de Documentation* fit son entrée dans le monde.

*
**

Il la fit modestement. Le premier numéro parut sur une colonne, le second sur deux et portait la mention « confidentiel ». En mars 1927 cette mention fut remplacée par la suivante : « Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif. Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque ». C'est ainsi que l'organe du Service des Etudes, après avoir servi essentiellement aux besoins intérieurs de l'Institut d'émission, franchit les portes de celui-ci pour se diffuser largement en Belgique et à l'étranger.

Dans l'intervalle on avait trouvé la bonne voie : le Bulletin comportait désormais une partie consacrée aux informations économiques et financières nationales et internationales et une partie statistique; le Service se préparait à s'adjoindre la collaboration d'économistes et de spécialistes extérieurs; en quelques mois il mit au point une formule qui a fait ses preuves : réunir dans sa publication les travaux anonymes de ses membres et les travaux signés de collaborateurs extérieurs; ceux-ci en firent un véritable carrefour d'opinions librement exprimées.

Disons brièvement les tribulations du Bulletin depuis bientôt trente ans.

En septembre 1927, après avoir été hebdomadaire,

(1) L. Moyersoën, « Prosper Poulet en de politiek van zijn tijd », 1946, Chap. XVII.

il devint bimensuel. Il le resta jusqu'en juin 1938, après quoi il parut mensuellement comme la majeure partie des revues de son espèce.

D'abord tiré à cent exemplaires, il connut rapidement une large diffusion, favorisée par sa gratuité : en 1937 son tirage dépassait trois mille exemplaires dont bénéficiaient, outre les membres des conseils de la Banque, ceux du gouvernement, les parlementaires, les instituts d'émission étrangers, la presse belge et un grand nombre de représentants des administrations publiques, du monde scientifique, bancaire, industriel et financier tant en Belgique qu'à l'étranger.

Au cours de ces dix premières années, il avait pris, à peu de chose près, l'aspect qu'il a encore maintenant. Après peu de temps il avait cessé de publier des extraits de revues ou de journaux belges et étrangers, et des rapports faits périodiquement par des agents de la Banque en province sur la situation économique de leur ressort, ainsi que des commentaires sur des ouvrages d'actualité. Il avait spécialisé ses chroniques. Il en était arrivé à publier régulièrement des aperçus fouillés sur l'activité économique de la Belgique, sur la situation des établissements de crédit, sur celle du marché de l'argent et des capitaux. En 1932 il avait poursuivi la publication de la Situation économique de la Belgique, revue annuelle élaborée dès 1920 par l'Office des Etudes Economiques et de la Documentation du Ministère des Affaires Economiques et reprise en 1922 par le Ministère des Affaires Etrangères ; il avait transformé ces aperçus assez modestes en études étendues, les premières du genre en Belgique par leur caractère complet, la diversité et l'abondance de la documentation statistique, la rapidité de leur publication.

En outre les membres du Service des Etudes avaient pris l'habitude d'y publier le résultat de leurs recherches dans des domaines très divers, pour autant qu'elles fussent susceptibles d'intéresser les lecteurs par leur caractère général. Tous ces travaux ont paru sous l'anonymat, discipline remarquable justifiée par le fait que tous, ou à peu près, sont le résultat d'une collaboration journalière, de l'existence d'éléments d'information et de documentation réunis en commun et de l'enrichissement qu'apporte la friction constante des idées au sein de l'équipe.

La plus belle réussite du Bulletin fut sans doute d'avoir élaboré, dès les premières années, un feuilleton statistique qui devint graduellement très riche. Dès avril 1929, moins de trois ans après la publication du premier numéro, parut en outre le premier recueil décennal de Statistiques économiques belges, inaugurant une série qui est devenue un instrument de travail fort apprécié des praticiens et des chercheurs.

Le Bulletin atteignit ainsi, plus rapidement qu'on n'eût pu le croire, son objectif initial. Il contribua à susciter l'émulation d'autres centres d'études, parmi lesquels il faut citer avant tout l'Institut des

Sciences Economiques de Louvain, créé en 1928 et qui publia, dès décembre 1929, sous la direction du professeur L.H. Dupriez, un des membres du Service des Etudes de la Banque, une revue très connue qui paraît actuellement sous le nom de *Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Louvain*.

L'année 1937 fut, pour notre publication, une année importante. Paraissant uniquement en français jusqu'alors, elle devint bilingue en juillet et publia, à côté d'articles français, des textes néerlandais. Cette formule hybride n'eut pas la vie longue : elle ne satisfaisait ni les lecteurs d'expression française, ni ceux d'expression néerlandaise. Dès juillet 1938 il y eut une édition complète dans chacune des deux langues nationales. La Banque répondait ainsi aux vœux d'une importante fraction de la population qui, en réclamant une édition néerlandaise, manifestait d'ailleurs combien le Bulletin était devenu utile.

Cette innovation augmenta considérablement la somme de travail et le coût d'impression. Aussi fut-il décidé à ce moment de rendre l'abonnement payant, sauf pour les personnalités et les instances officielles belges et étrangères, pour les institutions scientifiques et économiques qui en avaient l'emploi. Mais le prix de l'abonnement est toujours resté fort inférieur même aux seuls frais d'impression, ce par quoi la Banque a manifesté son désir d'aider à une large diffusion du Bulletin.

La même année celui-ci inaugurait la série régulière de ses feuillets de législation économique, un instrument de travail facile à consulter et régulièrement tenu à jour, destiné à aider ses lecteurs.

Qu'il avait réussi à cet égard est prouvé par les demandes qui affluèrent nombreuses, afin d'obtenir communication tout au moins de la partie statistique de la revue, dès que la vie économique commença à reprendre son cours amorti sous l'occupation nazie. Le 10 mai 1940, en effet, la Banque avait renoncé à expédier le numéro qui venait de sortir de presse et décidé d'arrêter la publication. En janvier 1941, déférant aux demandes émanant soit de particuliers ou d'établissements pour leur information personnelle, soit d'organismes, revues ou journaux qui reprenaient la publication de nos statistiques originales, elle édita un Bulletin comportant uniquement un feuilleton de législation économique et un feuilleton statistique. Cette édition fut arrêtée à son tour en mai 1942.

Le Bulletin reparut, sous son aspect normal, dès octobre 1944, mais il renonça pendant quelque temps à l'appui de collaborateurs extérieurs. Le Service des Etudes se remit à publier des travaux documentaires originaux et accepta en outre de se charger de l'élaboration et de la publication de la balance des paiements nationale, qui, dans la plupart des pays, sont assumées par les instances officielles. Il compléta la partie documentaire en 1948, par une bibliographie mensuelle relative à la situation moné-

taire et financière de la Belgique et, en 1954, par un feuilleton de graphiques. Mais il renonça à éditer son numéro spécial consacré chaque année à la situation économique et financière du pays. La publication du Bulletin de documentation et du Livre Blanc du Ministère des Affaires Economiques rendait désormais son intervention inutile; or l'un des principes auxquels le Bulletin a toujours adhéré est de combler les vides, non de faire double emploi.

*
**

En appliquant ce principe le Bulletin se conforme au désir traditionnel de la Banque Nationale de répondre aussi totalement que possible au devoir qu'a toute banque centrale de collaborer au perfectionnement des instruments d'observation de l'économie nationale. Ce devoir lui incombe pour diverses raisons : d'un côté, la conduite de la politique monétaire et du crédit nécessite des renseignements détaillés, rapides et complets en matière de circulation monétaire, de distribution du crédit, de finances publiques; de l'autre côté, la politique monétaire et du crédit exerçant une influence sur la situation économique générale, exige des renseignements de même qualité que les statistiques financières sur l'évolution de la production, de la consommation, des prix, du commerce intérieur et extérieur.

Le Service des Etudes a pu jouer, à cet égard, un rôle actif, surtout parce que les services officiels chargés d'élaborer les statistiques, gênés par des règlements et des budgets rigides, ne sont pas toujours à même de répondre au moment propice aux besoins de l'information, d'où de sérieuses lacunes dans la statistique officielle. Celle-ci n'est jamais assez complète, elle explore peu ou mal des domaines étendus, elle donne lieu à des publications paraissant parfois avec de grands retards.

C'est en collaboration avec l'Institut National de Statistique que le Service des Etudes remplit son rôle pour compléter et perfectionner au besoin la statistique nationale, reprenant ainsi une tradition très vieille à la Banque, mais interrompue par la guerre 1914-1918. En effet, depuis le début de ses activités, l'Institut d'émission a élaboré nombre de statistiques financières à la demande des services publics ou en collaboration avec eux, ainsi qu'à sa propre initiative, allant au delà des obligations que sa loi organique lui imposait dans ce domaine (1).

Le Service d'Etudes est parvenu à faire plus que ce que l'on devait normalement attendre de lui. En

étroite collaboration avec le Service de Statistique, il a fait des statistiques relatives à la circulation monétaire au sens large et à la distribution du crédit — ces dernières ont pris un grand développement depuis l'établissement en Belgique du contrôle bancaire en 1934-1935, et, au sein de la Banque, du Service du Crédit Bancaire —; il a élaboré la balance des paiements de l'U.E.B.L., instrument utilisé par les pouvoirs publics autant que par les institutions internationales; des statistiques relatives au marché de l'argent et des capitaux : relevés de la fortune mobilière, indices des cours des actions cotées aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers, cours des principaux types de fonds publics, rendements des titres à revenu fixe, émissions des sociétés commerciales industrielles belges et congolaises, placement des valeurs mobilières à revenu fixe, rendement des fonds des pouvoirs publics et des types dominants d'obligations des sociétés commerciales et industrielles, marché de l'argent au jour le jour, rapport des effets impayés aux traites encaissées par la Banque Nationale; les statistiques relatives aux opérations faites dans le cadre de l'Union Européenne de Paiements.

Il y a ajouté un certain nombre de statistiques relevant de domaines non financiers. Plusieurs d'entre elles se rapportent au commerce extérieur : regroupements des statistiques officielles grâce aux renseignements fournis par l'Institut National de Statistique et que celui-ci n'exploite pas lui-même, indices des prix à l'exportation et à l'importation, du volume du commerce extérieur et des termes d'échange; statistiques relatives à l'orientation géographique du commerce extérieur. D'autres se rapportent à des domaines divers : indices des ventes à la consommation; indices des disparités des prix et des salaires; indices trimestriels des salaires; statistique des abattages dans les principaux abattoirs du pays; statistique des autorisations de bâtir.

Plusieurs de ces travaux ont progressivement été repris par l'Institut National de Statistique, notamment les indices du cours des actions à la Bourse de Bruxelles, les émissions de capitaux par les sociétés commerciales et industrielles, le rendement des sociétés anonymes, les indices des ventes à la consommation, la statistique des abattages. Toutefois, pour fournir à ses lecteurs le maximum d'informations avec la plus grande célérité, le Bulletin publie, avant l'Institut National de Statistique et à titre provisoire, des statistiques relatives aux mêmes objets, établies sur un échantillon moins large. Il en est ainsi pour l'indice du cours des actions à la Bourse de Bruxelles, pour les émissions de capitaux par les sociétés commerciales et industrielles, pour les autorisations de bâtir et les abattages.

Le feuilleton statistique du Bulletin est ainsi devenu un élément d'information économique couvrant un très large secteur. Le Bulletin édite d'ailleurs, depuis 1929, outre les publications susdites, des bulletins statistiques décennaux qui constituent

(1) Les Rapports Annuels du gouverneur à l'assemblée générale des actionnaires comprenaient au siècle dernier, nombre de statistiques relatives à l'activité d'autres organismes financiers; un des principaux travaux auxquels la Banque a collaboré, à cette époque, intitulé « Documents relatifs à la question monétaire », a été publié en 1874-1880 sous le nom de Jules Malou, homme politique et financier éminent, qui en avait pris l'initiative. Signalons encore des « Diagrammes », remarquables pour l'époque, publiés en 1884 et largement diffusés, ainsi que la documentation statistique fournie aux conférences monétaires de 1865, 1867, 1868, 1881, 1892 et à beaucoup d'autres organisations nationales et internationales.

un appoint considérable pour les chercheurs, les hommes d'affaires, l'administration, les institutions scientifiques en Belgique et à l'étranger. Trois de ces bulletins ont paru jusqu'à présent : ils se réfèrent respectivement aux années 1919-1928, 1929-1940, 1941-1950; ils comportent, à côté de très nombreux tableaux statistiques, des notices méthodologiques indispensables à l'interprétation.

Rappelons en outre qu'en septembre 1950, il a publié la totalité des statistiques relatives à l'activité de la Banque Nationale de Belgique depuis 1851 jusqu'en 1949; ce numéro comporte également le relevé de la législation relative à la Banque.

*
**

C'est un devoir agréable pour le Bulletin de rendre hommage à ses collaborateurs extérieurs (1). Ceux-ci lui ont donné un aspect peu commun parmi les organes de documentation des banques centrales; la majorité d'entre eux publie des feuillets statistiques et législatifs ou des aperçus relatifs à l'évolution économique nationale.

En faisant appel à ces personnalités en 1927, la Banque avait le désir de donner à des économistes belges réputés un organe à grande diffusion qui faisait défaut dans le pays et d'augmenter en même temps l'intérêt d'une publication qui, sinon, risquait de limiter son utilité à un cercle restreint, chose fort opposée à la mentalité du gouverneur L. Franck. Les premiers de ces collaborateurs furent MM. M. Ansiaux, F. Baudhuin et G. De Leener qui, pendant douze ans, fournirent l'appoint de leur activité scientifique de façon ininterrompue et avec d'autant plus de régularité qu'ils publiaient en toute liberté.

« Il va sans dire que ces personnalités éminentes rédigeront leurs travaux en pleine indépendance intellectuelle », écrivait le Bulletin qui, pour la première fois, introduisait leurs articles; « ils porteront donc seuls la responsabilité des théories qu'ils seront amenés à développer » (2). Jamais le point de vue de la Banque Nationale n'a changé à cet égard.

M. Ansiaux (1869-1943), professeur à l'Université Libre de Bruxelles, directeur de l'Institut de Sociologie Solvay, docteur honoris causa des universités de Paris, Lyon, Toulouse, Caen, membre de l'Académie Royale de Belgique, fondateur, avec M. J. Lescure, du Congrès annuel des Economistes de langue française, est surtout connu pour son *Traité d'économie politique* (3 vol., 1^{re} édition en 1920-1925), ses *Principes de la politique régulatrice des changes* (Bruxelles, 1910) et son ouvrage relatif à l'*Inflation du crédit et la prévention des crises* (Paris, 1934). Il fut un des savants qui contribuèrent le plus, au début du siècle, à répandre des idées saines et stimulantes sur les modifications encore mal comprises

sur le continent qui se produisaient alors dans le domaine du crédit et des changes. Le Bulletin a publié quelques-uns de ses meilleurs articles, ceux d'un analyste subtil et consciencieux, dépassant l'économie pure pour s'élever à l'économie sociale.

Point n'est besoin d'insister ici sur la fructueuse collaboration de M. F. Baudhuin, professeur à l'Université de Louvain, conseiller de plusieurs ministres des finances, membre du Conseil Supérieur des Finances depuis 1938, correspondant d'un grand nombre de revues, auteur de traités économiques et financiers et d'instruments de travail extrêmement précieux parmi lesquels il suffit de citer les plus récents : *l'Histoire économique de la Belgique 1914-1939* (1944), *l'Economie belge sous l'occupation 1940-1945* (1945) et le *Code économique et financier* (1942 et 1954). Son rôle dans l'histoire économique, financière et monétaire du pays, devra un jour être écrit. Le Bulletin a publié de lui des travaux de premier ordre consacrés entre autres à la balance des paiements et au revenu national belge d'après les calculs établis par ses soins. Jusqu'aux environs de 1948, ils ont été les seuls éléments d'information dont le pays a disposé dans ce domaine; depuis lors encore ils ont le très grand avantage de paraître avant les statistiques de la balance des paiements publiées par le Bulletin sur la base d'informations détaillées, et d'avoir incité les diverses instances qui poursuivent des calculs sur le revenu national à préciser constamment leurs recherches (1).

Non moins intéressante fut la collaboration de M. G. De Leener, professeur à l'Université Libre de Bruxelles de 1903 à 1949, actuellement membre du Conseil central de l'Economie, vice-président du Conseil supérieur de la statistique et de la Commission des nombres-indices des prix de détail et du coût de la vie. Un de ses ouvrages, intitulé *Théorie et politique du commerce international* (1933) constitue le point d'appui peut-être le plus important de son activité scientifique et contient un acte de foi dans la liberté des relations économiques internationales qui a inspiré nombre d'articles dont il a confié la publication au Bulletin; signalons en outre ceux qui se réfèrent aux problèmes concernant les transports, les prix, le chômage.

En 1930 se joignirent à ce premier groupe, MM. M. Suetens et H. De Man. M. Suetens, directeur général au Ministère des Affaires Economiques, puis chargé de la Direction générale du Commerce extérieur et enfin Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, accomplit une carrière brillante dans la diplomatie. Etroitement lié aux négociations financières et commerciales internationales, il y a acquis une compétence dont il a bien voulu laisser bénéficier notre Bulletin pendant de très longues années.

(1) Les lecteurs trouveront dans le Bulletin d'août 1955 une table des matières analytique relative aux articles signés parus depuis 1926 et aux articles non signés parus depuis octobre 1944.

(2) II^e année, vol. I, n^o 7, 19 février 1927.

(1) Les calculs du professeur Baudhuin relatifs à la balance des paiements et au revenu national sont publiés depuis la fin de la guerre dans le Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales de l'Université de Louvain.

Quant à M. H. De Man (1885-1952), professeur à l'Université de Francfort au moment où il apporta sa collaboration au Bulletin, auteur du Plan du Travail en 1933, il cessa de lui fournir sa collaboration lorsqu'il devint Ministre du Travail et de la Résorption du Chômage en 1935. Ce théoricien subtil qui écrivit notamment *Au delà du Marxisme* (1925), *La joie au Travail* (1930), *Le Socialisme constructif* (1933) a publié dans nos colonnes des contributions remarquables relatives à l'évolution du régime capitaliste, à la planification, à l'économie allemande.

M. B.-S. Chlepner, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, sollicité depuis 1927 par la Banque Nationale mais empêché par ses nombreux travaux scientifiques et par la rédaction de la *Revue Bancaire Belge* et du *Bulletin mensuel de la Société Belge de Banque*, a publié dans nos colonnes depuis 1932 plusieurs articles importants sur les problèmes du crédit et sur l'histoire monétaire nationale.

Lorsqu'en 1937 le Bulletin devint bilingue, il fit appel à MM. R. Miry et G. Eyskens qui lui apportèrent leur concours pendant peu de temps seulement, à raison de la guerre et de la modification apportée à la formule des collaborations extérieures depuis celle-ci.

M. R. Miry (1889-1952) était professeur d'économie politique à l'Université de Gand; il était considéré comme l'un des chefs de file de la science économique en Flandre; les principaux articles qu'il a donnés au Bulletin se rapportent à des questions d'ordre monétaire.

Quant à M. G. Eyskens, professeur à l'Université de Louvain, membre de la Chambre des Représentants, qui fut successivement Ministre des Finances en 1945, Ministre des Finances et vice-président du Conseil en 1947-1949, Premier Ministre en 1949-1950 et Ministre des Affaires Economiques en 1950, sa précieuse collaboration nous a valu des contributions remarquables, notamment sur les problèmes des contingentements et les rapports entre le crédit privé et public.

A côté de ces collaborateurs réguliers, le Bulletin en eut nombre d'autres parmi lesquels nous nous plaisons à mentionner : MM. P. Berryer, qui fit longtemps partie de la Banque des Règlements Internationaux; R. Brasseur, vice-président de l'Association Belge des Filateurs de Coton; M. Castiau, secrétaire général honoraire du Ministère des Communications; A. De Bauw, directeur général honoraire du Comité Spécial du Katanga; E. de Miomandre, actuellement chef du Service Juridique de la Banque Nationale de Belgique; E. de Moreau d'Andoy, actuellement agent de la même Banque à Namur; L. Frateur, professeur à l'Université de Louvain, régent de la Banque Nationale de Belgique (+); Max Léo Gérard, ancien ministre, secrétaire honoraire du Roi, président honoraire de la Banque de Bruxelles; J. Ghilain, professeur à l'Université Libre de Bruxelles et à l'Université Coloniale à Anvers; G. Janson, directeur à la Société Solvay

& C^o; A. Kreglinger, régent de la Banque Nationale (+); Ch. Pynaert, président de la Chambre Syndicale des horticulteurs belges; F. Terlinck, professeur à l'Université Libre de Bruxelles; H. Van Criekeinghe, professeur à l'Université de Louvain; E. Vandeputte, ancien directeur général du port de Gand; J. Vander Gucht, administrateur de la Succursale de la Banque Nationale de Belgique à Luxembourg; A. Wauters, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Belgique.

Nous ne pouvons terminer cette longue nomenclature sans parler de l'apport des gouverneurs Louis Franck, Georges Janssen et Maurice Frère, et de deux anciens membres du Service des Etudes, MM. L.-H. Dupriez et R.-J. Lemoine.

Depuis 1927 le Bulletin publia les allocutions si vivantes et si fouillées que le gouverneur Franck prononçait devant l'assemblée générale des actionnaires. A raison de la compétence de leur auteur et de la diversité de ses aperçus sur les problèmes économiques et financiers du moment, elles constituent un apport très intéressant à l'histoire économique de la Belgique entre 1927 et 1937. L'aide que le gouverneur Franck apporta au Bulletin ne s'est d'ailleurs pas limitée à cela. Il éprouvait pour notre publication une sollicitude extrême, suivait de près la pensée de ses collaborateurs du Service des Etudes, et les stimulait constamment en leur soumettant ses réflexions et ses annotations en flots ininterrompus.

Ses successeurs, le gouverneur Georges Janssen dont les luttes incessantes contre l'occupant épuisèrent les forces déjà affaiblies par la maladie en 1941 et le gouverneur Maurice Frère, entré en fonction peu après la Libération, ont repris la tradition de feu Louis Franck sous une forme un peu différente, en autorisant le Bulletin à publier l'introduction de leur Rapport annuel à l'assemblée des actionnaires. Ces introductions sont le fidèle reflet des idées qui ont animé la politique monétaire et du crédit de l'Institut d'émission.

Quant aux deux autres collaborateurs signalés ci-dessus, leur nom n'aurait jamais figuré au Bulletin, à raison de la règle formelle de l'anonymat rappelée auparavant et en dépit du fait qu'ils l'ont alimenté pendant des années, s'ils n'étaient sortis de la Banque.

M. R.-J. Lemoine (1897-1938), qui fit une brillante carrière à l'Université de Bruxelles, était un esprit toujours à l'affût des idées neuves; en 1927, un an après son entrée au Service, il publia « un petit volume dont les répercussions furent incroyablement profondes : « La détresse de l'enseignement supérieur en Belgique ». Il y mettait en lumière, a écrit le professeur F. Baudhuin, l'insuffisance des moyens placés à la disposition de l'enseignement supérieur, et il montrait pourquoi celui-ci ne portait pas tous les fruits que l'on aurait dû en attendre. Il n'est pas exagéré de dire que cet ouvrage de Lemoine prépara efficacement la création du Fonds National de la

Recherche Scientifique né quelques mois plus tard à l'initiative du roi Albert I^{er} » (1). C'est un des plus beaux titres de notre collaborateur défunt, qui assumait pendant des années la direction du Bulletin. Ses apports à celui-ci, particulièrement ceux qu'il a consacrés à l'évolution du marché de l'argent et des capitaux, à l'évolution bancaire et industrielle, constituent un ensemble précieux. Sa bibliographie est immense et fourmille de vues originales sur les sujets les plus divers.

Quant à M. L.-H. Dupriez, — coéquipier de R.-J. Lemoine à la Banque Nationale, puis à l'O.R.E.C., organisme créé par le gouvernement van Zeeland en 1935 afin d'aider celui-ci à réaliser son programme de redressement économique national —, il quitta la Banque en 1945. Professeur à l'Université de Louvain, directeur de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales de cette université, membre de l'Académie Royale de Belgique, Prix Francqui 1949, il est connu surtout par deux de ses publications : « Les méthodes d'analyse de la conjoncture économique et leur application à l'économie belge » (1930) et « Des mouvements économiques généraux » (1947), une contribution étonnamment profonde et précieuse à l'Etude des mouvements séculaires. Il apporta pendant de longues années, au Service des Etudes et au Bulletin, les fruits de ses vastes connaissances et de son jugement juste et incisif.

Après la guerre il a été fait appel à des collaborateurs étrangers. Avant 1945, c'est occasionnellement que des étrangers avaient fourni des articles au Bulletin : il en fut ainsi en 1928 et 1931 pour le professeur Vissering, président de la Nederlandsche Bank (1865-1937), et en 1940 pour M. H.-C.-A. Verrijn Stuart qui fut successivement professeur aux universités de Groningue, Delft et

Utrecht (1865-1948). En généralisant l'appel aux collaborateurs hors de nos frontières, la Banque montrait qu'elle s'associait pleinement au resserrement des liens entre les divers pays du monde libre. Après une mise en marche un peu pénible, le Bulletin en est arrivé à publier régulièrement des articles dus à la plume de savants étrangers. Il s'enorgueillit d'avoir eu la primeur d'un grand nombre d'articles de personnalités aussi marquantes que MM. A. Aftalion, professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris; A. Sauvy, directeur de l'Institut National d'Etudes démographiques de Paris, ancien président de la Commission de la Population aux Nations Unies; L. Rist, directeur des Etudes Economiques à la B.I.R.D.; C. Clark, directeur de l'Institut de Recherches d'Economie agricole d'Oxford, ancien conseiller économique du gouvernement du Queensland; A.C.L. Day, chargé de cours à la London School of Economics; F. De Vries et F.A.-G. Keesing, professeurs à l'Université d'Amsterdam; P. Lieftinck, Ministre des Finances des Pays-Bas; S. Posthuma, professeur à la Nederlandsche Economische Hogeschool de Rotterdam; J. Anders, conseiller de gouvernement au Ministère des Affaires Economiques du Grand-Duché de Luxembourg; G. Ugo Papi, professeur à l'Université de Rome; W. Röpke, professeur à l'Institut universitaire de Hautes Etudes Internationales à Genève; Per Jacobsson, conseiller économique de la Banque des Règlements Internationaux à Bâle; Miroslav A. Kriz, de la Federal Reserve Bank de New-York; C.-P. Kindleberger, professeur au Massachusetts Institute of Technology; E.-A. Goldenweiser, naguère conseiller auprès du Federal Reserve Board; S.-I. Katz, économiste, du Federal Reserve Board, à Washington.

Au moment où le Bulletin se prépare à entamer une nouvelle étape de son existence, il adresse à ces éminents collaborateurs l'expression de sa profonde gratitude et rend à ses collaborateurs défunts un hommage ému.

(1) Histoire économique de la Belgique, 1919-1940, t. II, p. 381. Une notice nécrologique sur R.-J. Lemoine a paru dans ce Bulletin (XII^e année, vol. II, n^o 2, août 1938).

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN 1954

La structure du commerce extérieur sera analysée dans cet article, comme dans les précédents que ce *Bulletin* a consacrés annuellement depuis 1949 au même sujet, à partir d'un regroupement des données relatives aux valeurs et quantités importées et exportées, et à l'aide d'indices du volume et des valeurs unitaires calculés par le Département d'Etudes Economiques de la Banque Nationale. Dans les considérations préliminaires, nous nous référons en outre aux indices établis par l'Institut National de Statistique. Les indices calculés par le Département d'Etudes Economiques ne tiennent compte que des 570 positions tarifaires de la Classification Type du Commerce International (1), qui comprend 10 sections subdivisées en 52 divisions, 150 groupes et 570 positions. La Classification Type présente de grands avantages pour les études statistiques internationales relatives au commerce extérieur, car le Bureau de Statistiques des Nations Unies, le Fonds Monétaire International, l'Economic Cooperation Administration, l'Organisation européenne de Coopération économique et la Commission Economique pour l'Europe l'ont reconnue en 1950 comme la seule nomenclature officielle internationale. La Conférence Statistique du Commonwealth britannique l'a également adoptée en 1951.

Quelques pays européens, qui restent fidèles à la nomenclature douanière de Bruxelles, utilisent cependant la Classification Type comme nomenclature auxiliaire. On sait en effet que la nomenclature douanière de Bruxelles, élaborée en 1948-1949, est basée sur la nomenclature douanière de la Société des Nations et qu'elle comprend 21 sections, subdivisées en 90 chapitres et environ 1.360 rubriques. Les deux classifications du commerce international ont été rendues complémentaires (2).

La partie introductive de cet exposé sera consacrée à la réglementation du commerce extérieur, au climat de la concurrence internationale et à l'évolution globale du commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise au cours des dernières années. Nous examinerons ensuite, d'une façon plus approfondie, la décomposition des importations et des exportations, ainsi que la répartition

géographique du commerce extérieur en 1954, tout en rapprochant ces données de celles de l'année antérieure.

*
**

Par suite des événements politiques et économiques survenus en 1951 et 1952, une réglementation assez étendue du commerce extérieur avait été mise sur pied. La situation redevenant plus normale, on put en 1953 et 1954 assouplir progressivement cette réglementation. Ainsi en avril 1954, il fut mis fin au système des retenues sur le produit des exportations à destination des pays membres de l'Union Européenne de Paiements; le mois suivant, on supprima presque complètement les restrictions à l'importation en provenance de la zone dollar. On leva également les restrictions à l'importation et à l'exportation de certains produits spéciaux. Cependant, quelques nouvelles mesures de contingentement furent encore prises, notamment pour contre-carrer les importations-dumping de certains produits provenant de l'Europe orientale.

Dans le cadre de Benelux, la coordination de la politique commerciale se poursuit conformément au Protocole du 9 décembre 1953. Le 19 mars 1954, les trois pays présentèrent à l'O.E.C.E. une liste commune de produits libérés à l'importation; ils prirent des mesures similaires en matière d'importations en provenance de la zone dollar; enfin, lors des négociations internationales, ils agirent en commun.

D'une manière générale, on peut dire que l'U.E.B.L. s'est efforcée une fois de plus de libérer son commerce extérieur des entraves administratives. Il est heureux que, sur le plan international également, des pays de plus en plus nombreux se réclament de la liberté des échanges. Les efforts de l'O.E.C.E. pour mettre fin aux mesures artificielles d'aide à l'exportation se poursuivent, avec l'appui de l'U.E.B.L., des Pays-Bas, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Par suite de ses difficultés économiques intérieures, la France accuse encore un retard dans la voie vers la libération du commerce.

Grâce à une amélioration générale des ressources en dollars de l'Europe occidentale, une vingtaine de pays ont également supprimé en partie, les restrictions aux importations en provenance de la zone

(1) En abrégé : C.T.C.I.; en anglais : S.I.T.C. (Standard International Trade Classification).

(2) Voir à ce sujet : « Quelques considérations sur les statistiques du commerce extérieur », *Bulletin Commercial Belge*, n° 4, avril 1955, pp. 31-50.

dollar. Ces mesures contribueront à mettre fin à des courants artificiels dans les échanges internationaux.

En 1954, l'amélioration du climat de la concurrence internationale coïncida avec une reprise de la conjoncture, qui devint de plus en plus sensible au cours de l'année. En 1953, les industries de consommation avaient déjà surmonté la crise consécutive au boom de Corée; dans l'industrie lourde, la conjoncture s'était montrée encore hésitante, d'autant plus que les Etats-Unis n'avaient connu qu'au milieu de 1953 la récession que l'Europe avait traversée un an plus tôt.

Le niveau élevé d'activité régnant en Europe

occidentale dans l'industrie de la construction, accompagné d'une augmentation de la demande dans la fabrication métallique, a contribué notablement à la reprise de l'industrie lourde en 1954. Les perspectives du réarmement allemand ainsi que d'autres facteurs psychologiques qui agissent sur la politique de stockage, influencèrent à tel point la reprise de la conjoncture, qu'à la fin de l'année on pouvait la qualifier de nouveau « boom ». L'importance d'une telle évolution pour le commerce extérieur de l'U.E.B.L., qui dépend en grande partie de l'allure de l'industrie sidérurgique, ne peut être sous-estimée.

Tableau I.

Commerce spécial de l'U.E.B.L.

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Valeurs globales (milliards de francs)			Pourcentage Exportations Importations	Indices Base : 1948 = 100 ¹				Termes d'échange
	Importations	Exportations	Balance		Importations		Exportations		
				Volume	Valeur unitaire	Volume	Valeur unitaire		
1950	97,8	82,8	— 15,0	84,7	112	99	123	90	91
1951	127,2	132,6	+ 5,4	104,2	122	120	149	120	100
1952	123,0	122,5	— 0,5	99,6	121	116	138	120	103
1953	121,1	113,0	— 8,1	93,3	126	110	151	101	92
1954 ¹	127,5	115,2	— 12,3	90,4	139	106	165	95	90
1953 1 ^{er} trimestre	29,8	27,6	— 2,2	92,6	116	113	134	108	95
2 ^e trimestre	29,4	28,1	— 1,3	95,6	117	109	144	101	92
3 ^e trimestre	30,1	27,3	— 2,8	90,7	122	108	141	100	93
4 ^e trimestre	31,9	30,0	— 1,9	94,0	131	105	154	97	92
1954 1 ^{er} trimestre	30,8	26,8	— 4,0	87,0	135	105	155	94	89
2 ^e trimestre	32,0	28,8	— 3,2	90,0	135	107	167	92	86
3 ^e trimestre	31,6	27,1	— 4,5	85,7	138	104	159	90	87
4 ^e trimestre	33,0	32,4	— 0,6	98,2	140	102	185	92	90

¹ Les indices du volume et de la valeur unitaire de l'année 1954 (sur base 1948 = 100) ont été obtenus en multipliant les indices de l'année 1954 (sur base 1953 = 100) par les indices de l'année 1953 (sur base 1948 = 100).

En 1954, les mouvements de prix n'exercèrent pas d'influence profonde sur le rapport des valeurs globales des importations et des exportations. En effet, la baisse des prix mondiaux, qui s'était déjà festée; les produits agricoles n'en ont en général pas bénéficié. Néanmoins, l'indice pour 1954 des prix à l'importation fait apparaître une baisse par rapport à celui de l'année précédente; celui-ci avait en effet été influencé par le niveau élevé des prix au cours du premier trimestre de 1953. Il en est de même pour les prix à l'exportation, dont l'indice a reculé un peu plus que celui des prix à l'importation.

Par rapport à 1953, l'indice des valeurs unitaires s'établit à 95 pour les importations et à 93 pour les exportations. La forte baisse des prix observée en 1953 dans les secteurs de la sidérurgie, des métaux non ferreux et des produits chimiques, se fit encore sentir au cours des premiers mois de 1954.

Cette nouvelle baisse des valeurs unitaires à l'importation met en lumière l'aspect particulier de la récente reprise de la conjoncture. Généralement une importante augmentation du volume à l'importation va de pair avec une hausse des prix, ce qui entraîne un accroissement sensible du déficit commercial

avant que la hausse des prix n'ait atteint les prix à l'exportation; ce phénomène ne s'est pas présenté sous sa forme traditionnelle.

Tableau II.

Indices du volume, de la valeur unitaire moyenne et des termes d'échange

Base : année précédente

Source : Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Périodes	Importations		Exportations		Termes d'échange
	Volume	Valeur unitaire	Volume	Valeur unitaire	
1950	116	103	109	92	90
1951	107	123	122	132	107
1952	99	98	93	100	102
1953	103	94	106	86	92
1954	111	95	109	93	98

Calculés par rapport à l'année précédente, les indices du volume — qui éliminent l'influence des prix sur la valeur des échanges — sont respectivement de 111 pour les achats et de 109 pour les ventes à l'étranger. On observe donc, dans les deux sens, une expansion satisfaisante. Toutefois elle se manifeste principalement dans nos achats à l'étran-

ger, car la conjoncture n'avait encore atteint que la première phase de son expansion.

L'accroissement du déficit de la balance commerciale fut cependant plus faible qu'en 1950; en effet, il n'y eut pas de tension générale sur le marché des matières premières et aucun courant spéculatif important ne se développa.

Les indices de volume réunis au tableau I montrent le développement constant du commerce extérieur depuis 1948. Pour l'ensemble de la période, le coefficient d'augmentation est beaucoup plus important à l'exportation qu'à l'importation, étant donné que pendant la période de référence, les industries d'exportation n'avaient pas encore retrouvé leur pleine capacité de production et que l'écoulement des biens de consommation se heurtait à de nombreux obstacles. D'autre part, le maintien d'un coefficient de couverture élevé dans une économie pratiquant un régime de grande liberté commerciale et à niveau de vie relativement élevé, reflète la vitalité de l'industrie nationale. En 1954, les conséquences de la crise de 1952 sur les relations commerciales de l'U.E.B.L. étaient entièrement résorbées.

La détérioration des termes d'échange s'est ralentie en 1954, par suite de la baisse moins forte des prix à l'exportation.

Le rapprochement des chiffres globaux des échanges commerciaux de l'U.E.B.L. en 1953 et 1954 ne permet pas de dégager l'incidence du retournement de la conjoncture mondiale sur l'évolution du commerce extérieur.

Pour cette raison, nous ne pouvons terminer ces considérations préliminaires sans examiner les modifications qui se sont manifestées, au cours des deux dernières années, dans les chiffres trimestriels des échanges.

Dans le domaine des prix, tant à l'importation qu'à l'exportation, le premier trimestre de 1953 connut un mouvement analogue à celui de la période précédente. Au cours du second trimestre, on enregistra une forte baisse dans les deux sens qui, par suite de l'influence des premiers mois, se reflète d'une façon incomplète dans les chiffres annuels. Depuis le milieu de 1953, le mouvement des prix fut plus hésitant, surtout à l'importation. Ainsi, en fin de compte, la tendance à la baisse a été prédominante en 1954.

La baisse du coefficient de couverture des importations par les exportations au cours des trois premiers trimestres de 1954, fut déterminée à la fois par la détérioration des termes d'échange et par les modifications du volume des échanges commerciaux : tandis que les importations augmentaient légèrement, les exportations restaient à peu près inchangées. Ces dernières connurent cependant au cours du dernier trimestre une expansion subite, grâce à laquelle le déficit commercial disparut à peu près, malgré l'augmentation simultanée des importations.

Un revirement des termes d'échange, qui retrouvèrent au dernier trimestre le niveau atteint pendant les trois premiers mois de l'année, a contribué depuis le milieu de 1954 à une amélioration du résultat global de la balance commerciale de l'U.E.B.L.

*
**

Une comparaison avec d'autres pays fera mieux ressortir la signification exacte de l'élargissement des courants d'échanges de l'U.E.B.L. A cette fin, il sera fait usage des indices de volume établis, sur la base de l'année 1950 (100), par l'Organisation Européenne de Coopération Economique.

Tableau III.

Indices du volume du commerce extérieur et des termes d'échange de quelques pays

Base : 1950 = 100

Source : O.E.C.E. *Bulletins Statistiques — Statistiques Générales.*

Périodes	Pays membres de l'O.E.C.E. (métropoles)	UEBL	Pays-Bas	France	Royaume-Uni	Allemagne occidentale
Indices du volume des importations						
1951	110	109	102	117	113	102
1952	107	108	91	119	101	118
1953	114	112	108	120	112	133
1954	126	122	136	126	114	167
Indices du volume des exportations						
1951	114	121	119	118	101	143
1952	109	112	125	104	95	154
1953	120	123	143	110	98	180
1954	132	135	169	125	104	223
Indices des termes d'échange ¹						
1951	95	110	96	91	88	96
1952	101	114	99	102	95	108
1953	103	102	100	105	104	116
1954	103	97	99	101	103	116

¹ Indices de la valeur moyenne des exportations divisés par les indices de la valeur moyenne des importations.

Du tableau III il ressort que les échanges commerciaux de l'U.E.B.L. se sont développés d'une façon satisfaisante au cours des quatre dernières années; le volume des exportations a même pu se maintenir au-dessus de la moyenne de l'ensemble des pays membres de l'O.E.C.E.

S'il apparaît que les importations de l'U.E.B.L. ont progressé un peu moins rapidement que celles des autres pays, il ne faut pas perdre de vue qu'en 1950, année de référence, l'U.E.B.L. ne connaissait pas autant de restrictions à l'importation que la plupart des autres pays, et que le niveau de vie y était déjà relativement élevé. Le développement réel des exportations est par contre très remarquable, surtout si l'on tient compte de l'écart créé par les dévaluations de 1949 en faveur de la plupart des autres pays d'Europe occidentale. Les industries exportatrices de l'U.E.B.L. ont donc fourni au cours des quatre dernières années, un important effort d'adapt-

tation, qui consolidera de façon durable leur position concurrentielle.

Les termes d'échange de l'U.E.B.L. pour 1954 sont plus défavorables que ceux des autres pays de l'O.E.C.E. Cette détérioration ne semble pas avoir un caractère permanent, car elle a été provoquée par les mouvements de la conjoncture et par les fluctuations concomitantes des prix.

*
**

LES COURANTS D'IMPORTATION

La baisse de la valeur globale des importations en 1952 et 1953 fait place, en 1954, à une hausse de 5 p.c. environ, malgré le recul des prix à l'importation. Le volume des achats à l'étranger accuse, par contre, une hausse de 11 p.c., alors que l'année

précédente l'augmentation avait été de 3 p.c. seulement. L'accroissement de la valeur globale des importations découle presque exclusivement de l'achat de biens de production, dont l'indice de volume, calculé sur base de l'année précédente, atteint 114.

Le développement de l'importation des *biens de production* se répartit sur différents secteurs comme l'industrie sidérurgique, les raffineries de pétrole, l'industrie du bois et l'industrie chimique; l'importation de combustibles solides a également augmenté. Seule l'industrie textile enregistre un léger recul qui s'accompagne, ainsi que nous le montrerons plus loin, de déplacements entre les grands secteurs de cette industrie. Rappelons toutefois qu'en 1953, les achats de matières premières textiles avaient augmenté de 19 p.c. en valeur.

Les achats à l'étranger de *biens d'équipement* et de biens de consommation n'ont subi apparemment que peu de modifications. Mais l'examen de l'indice

Tableau IV.

Importations par catégories de biens

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)			Indices du volume		Indices de la valeur unitaire moyenne	
	1952	1953	1954	1953/1952	1954/1953	1953/1952	1954/1953
Biens de production	82,5	79,8	86,4	104	114	92	95
Biens de consommation ...	27,8	27,7	27,1	102	101	97	98
Biens d'équipement	12,7	13,6	14,0	106	111	100	94
	123,0	121,1	127,5	103	111	94	95

du volume importé, qui élimine donc la baisse des prix, révèle que les achats de biens d'équipement ont augmenté de 11 p.c. contre 1 p.c. seulement pour les biens de consommation. Si l'on tient compte du développement des ventes de biens d'équipement sur le marché intérieur, notamment dans l'industrie des fabrications métalliques, il semble que le niveau des investissements intérieurs se soit favorablement développé.

L'accroissement de l'indice du volume des achats de *biens de consommation* est faible et quelque peu en retard sur le mouvement du commerce des biens de consommation sur le marché intérieur. Il est du reste étonnant que, dans ce secteur, les prix aient moins baissé que dans les deux autres groupes de produits, bien qu'en 1954 la reprise de la conjoncture se soit déjà manifestée dans l'industrie lourde. Il est vrai que les phénomènes économiques fondamentaux n'apparaissent dans les données du commerce extérieur qu'avec un certain retard.

*
**

Contrairement à l'année précédente, l'importation de *biens de production pour l'industrie métallurgique* a augmenté de 1,1 milliard de francs, par suite notamment de l'accroissement des achats de minerais de fer en France.

Au début de 1954, l'industrie sidérurgique belgo-luxembourgeoise avait traversé une période d'adaptation, résultant de la disparition de la haute conjoncture qui suivit la guerre de Corée et de l'ouverture du marché commun européen. La reprise qui se dessina par la suite se développa si rapidement à partir du deuxième trimestre, qu'elle atteignit déjà en fin d'année des records de production; de là le développement des importations de *minerais de fer*, en provenance principalement des mines de Briey en France.

Le déplacement des courants d'importation de minerais de fer, qui s'était développé depuis l'ouverture du marché commun, s'est accentué: les minerais de fer luxembourgeois relativement pauvres sont remplacés de plus en plus par des achats en France, alors qu'au cours des années antérieures les livraisons en provenance de ce pays avaient été parfois freinées. La valeur unitaire du minerai de fer suédois a baissé de 12 p.c.; celle du minerai français de 4 p.c..

Les importations de *mitrilles* ne reflètent pas la reprise conjoncturelle dans l'industrie sidérurgique, car le montant global des importations comme la valeur unitaire ont baissé. Dans le domaine des prix, on peut considérer l'évolution comme la dernière phase d'une baisse de longue durée qui avait débuté en 1952; d'ailleurs au cours des derniers mois de

Tableau V.

Importations de biens de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens de production	Valeurs globales (milliards de francs)				Indices des valeurs globales	
	1951	1952	1953	1954	1953/1952	1954/1953
Biens de production destinés :						
aux industries métallurgiques	21,1	25,8	22,4	23,5	87	105
aux industries textiles	19,4	12,4	14,8	14,5	119	98
à l'agriculture et aux industries alimentaires	12,7	12,5	11,5	12,4	92	108
à l'industrie diamantaire	3,3	2,8	3,3	3,5	118	106
à l'industrie du bois	2,2	1,7	1,9	2,3	112	121
à l'industrie du cuir	1,8	1,3	1,4	1,4	108	100
à l'industrie du papier et des arts graphiques	1,9	1,3	1,0	1,2	77	120
à l'industrie du tabac	1,0	0,9	0,9	0,9	100	100
indistinctement aux divers secteurs de la production :						
huiles minérales	4,2	5,7	5,8	6,5	102	112
combustibles	4,3	4,0	4,1	5,3	102	129
produits chimiques	2,9	2,5	2,4	3,0	96	125
autres produits	15,0	11,6	10,3	11,9	89	115
Total ...	89,8	82,5	79,8	86,4	97	108

1954, les cotations étaient déjà orientées à la hausse. Enfin, pour des raisons techniques, l'utilisation de mitrailles tend à se développer, dès que la production

d'acier a atteint son maximum et que l'augmentation des prix de vente autorise une certaine latitude en matière de prix de revient.

Tableau VI.

Importations de biens de production servant aux industries métallurgiques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1954	Indice du volume 1954/1953	Indice de la valeur unitaire 1954/1953	Indice de production dans le secteur considéré 1954/1953
	1952	1953	1954				
Minerais de fer	11.383	12.119	13.177	3,5	108	85	102 { 110 (zinc) 99 (plomb) 121 (étain)
Mitrailles	188	250	171	0,3	68	86	
Cuivre brut	170	156	175	6,1	113	97	
Minerais non ferreux	796	604	707	3,0			
Autres métaux non ferreux	35	39	48	1,0			
Fonte, lingots, ferro-alliages	340	338	325	1,2			
Pièces détachées d'autos	81	72	97	5,9			
Divers	106	143	202	2,5			

En 1954, on constate une légère amélioration de l'activité de la métallurgie des non-ferreux, qui se manifeste surtout dans le secteur des produits semi-finis. L'indice du volume des importations de *cuivre brut* passe à 113, bien que l'augmentation de la production reste très faible. Une partie importante de ces importations est destinée au travail à façon pour compte du Congo. L'indice de la valeur unitaire des importations recule encore de 3 p.c., malgré une hausse appréciable du prix du cuivre sur le marché mondial, au cours du second semestre de l'année. Toutefois le prix moyen pour 1954 est encore influencé par la chute antérieure des prix; de plus, la cotation du cuivre congolais n'a pas été adaptée immédiatement aux cours de la bourse des métaux de Londres.

Dans le groupe des métaux non ferreux, c'est la production de *zinc brut* qui accuse en 1954 la hausse la plus sensible; aussi, l'importation de minerais de zinc passe-t-elle de 359.000 tonnes en 1953 à

483.000 tonnes en 1954. La valeur unitaire des importations ne baisse plus, par suite de la forte hausse intervenue sur le marché mondial au cours du second semestre. La participation du Congo dans les approvisionnements de minerais de zinc de l'U.E.B.L. est tombée de 27 p.c. en 1953 à 22 p.c. en 1954; la Colonie dispose maintenant d'une raffinerie de zinc en activité. D'autres sources importantes d'approvisionnement sont l'Australie avec 19,6 p.c. et la Suède avec 14,2 p.c.

La production de *plomb brut* reste pratiquement stationnaire en raison notamment des difficultés d'approvisionnement en minerais à l'étranger. L'évolution des prix est à peu près parallèle à celle du minerai de zinc, bien que la position du plomb sur le marché mondial soit fondamentalement plus ferme et qu'elle dépende moins de la politique américaine de stockage, mise en application le 1^{er} juillet 1954 pour les deux métaux.

La production d'étain brut se développe fortement, mais étant donné qu'il s'agit de quantités relativement faibles, il n'y a pas de répercussion décisive sur l'ensemble de l'industrie des métaux non ferreux. Les prix mondiaux sont, en général, moins élevés que l'année précédente, si bien que la valeur unitaire du minerai d'étain importé du Congo a diminué de 77.214 à 73.299 francs la tonne.

Les achats à l'étranger de *demi-produits sidérurgiques* ont légèrement reculé, tant en volume qu'en valeur. Les importations ne sont pas très importantes et ne donnent guère une image fidèle de la tendance fondamentale de l'activité en sidérurgie.

La valeur totale des achats de *pièces détachées pour véhicules automobiles* augmente de 4,8 à 5,9 milliards de francs. Cette tendance reflète le développement des différentes usines d'assemblage, qui ont assemblé 85.510 véhicules en 1954 contre 48.360 l'année précédente. Il y a toutefois lieu de noter que les livraisons des Etats-Unis ne représentent plus que 35 p.c. contre 48 p.c. du total des fournitures de pièces détachées. Par rapport à l'année précédente, les livraisons du Royaume-Uni diminuent également,

tandis que celles de l'Allemagne atteignent 27,8 p.c. du total des pièces détachées importées contre 16 p.c. en 1953. L'importation des voitures est interdite depuis le 1^{er} janvier 1954, à l'exclusion de 250 véhicules par an pour les marques européennes; les usines d'assemblage peuvent, de leur côté, importer des voitures américaines à concurrence de 3 p.c. de la valeur des pièces détachées réellement importées. En 1954, on a encore accordé provisoirement des contingents d'importation en faveur des différentes marques européennes.

La stabilité des importations globales de *matières premières textiles* dissimule d'importants glissements entre les différents secteurs de l'industrie textile.

En 1953, l'industrie lainière avait donné le signal de la reprise de la conjoncture dans l'industrie textile; aussi les importations de laine s'étaient-elles fortement développées, alors que les achats de coton, de jute et de lin n'avaient subi que relativement peu de modifications. En 1954, par contre, les importations de laine baissent sensiblement, tandis que les achats de coton, de lin, et dans une moindre mesure, de jute, connaissent une vive reprise.

Tableau VII.

Importations des principales matières premières servant aux industries textiles

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Matières	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1954	Indice du volume 1954/1953	Indice de la valeur unitaire 1954/1953	Indice d'activité dans le secteur considéré (filatures) 1954/1953
	1952	1953	1954				
Laine	56,0	82,6	63,5	4,4	76	97	{ 88 (a) 86 (b) 100 (c) 114 (d)
Coton	100,5	107,9	125,1	4,5	116	101	
Jute	54,9	66,7	69,7	0,7	105	108	
Lin	164,7	159,0	181,9	0,8	112	102	

(a) Lavoirs et carbonisages. — (b) Peignage. — (c) Filatures de peignés. — (d) Filatures de cardés.

En 1954, l'activité de l'industrie lainière est légèrement inférieure au niveau atteint en 1953. Certains secteurs, comme le peignage, le lavage et la filature de laine peignée sont atteints par la forte concurrence de l'industrie française soutenue par des mesures artificielles. La production des tissages enregistre encore une certaine avance sur les résultats de l'année précédente. Le fléchissement des importations de matières premières s'accompagne d'une diminution des stocks constitués en 1953.

La valeur des importations globales de laine passe de 5,9 à 4,4 milliards de francs, par suite notamment des difficultés d'approvisionnement en Argentine et en Uruguay. La participation de l'Australie aux livraisons de laine à l'U.E.B.L. augmente à nouveau et passe de 54 à 60 p.c., alors que l'année précédente on avait observé une diminution de sa part relative au profit des deux pays précités.

Les importations de laine en provenance d'Argentine sont à peu près nulles, alors qu'en 1953 elles

représentaient encore plus de 16 p.c. du total; cette situation est imputable à la politique de change du gouvernement argentin, qui favorise les ventes en dollars. Les importations de laine en provenance de l'Uruguay ont été arrêtées en septembre 1953, à titre de mesure de défense contre le protectionnisme de ce pays, qui a notamment instauré des cours de change préférentiels, favorisant ainsi artificiellement sa propre industrie; les pays de l'O.E.C.E. se sont d'ailleurs concertés à ce sujet. En juillet 1954, les mesures prises en matière de contingentement sont assouplies, du moins en ce qui concerne la laine brute, mais les prix sont restés trop élevés pour conclure des achats importants. La disparition de l'Argentine comme fournisseur joue surtout en faveur de l'Union Sud-Africaine et de la Nouvelle Zélande, qui interviennent ensemble à concurrence de 20 p.c. dans les achats de laine de l'U.E.B.L.

En valeur, les importations de *coton* s'accroissent de 3,8 à 4,5 milliards; ces chiffres donnent une image

exacte de la hausse réelle, car la valeur unitaire des importations est restée pratiquement inchangée ; ils reflètent d'autre part la nette reprise de l'activité dans les filatures et les tissages de coton. Les courants d'importation n'enregistrent guère de déplacements, de telle sorte que le recul des achats aux Etats-Unis depuis 1953 semble avoir un caractère permanent : ils ne représentent plus que 23,9 p.c. des achats globaux contre 59 p.c. en 1952. Les fournitures du Mexique et du Congo belge sont de l'ordre de 15 p.c., tandis que des achats accrus sont également effectués en U.R.S.S., au Soudan, au Mozambique et en Amérique Latine.

Les importations de *jute* passent de 657 à 744 millions ; cette augmentation est due en partie à une hausse de 8 p.c. de la valeur unitaire ; au cours du second semestre, les cotations sur le marché mondial sont de nouveau orientées à la hausse. La production de l'industrie de *jute* ne peut se maintenir au niveau élevé atteint en 1953, par suite du fléchissement de l'activité dans les tissages ; dans les filatures, par

contre, on enregistre de nouveaux records. Comme les années précédentes, le Pakistan fournit à l'U.E.B.L. la presque totalité de ses approvisionnements.

Les importations de *lin* augmentent en valeur de 696 millions en 1953 à 795 millions en 1954, par suite d'un important accroissement du volume importé conjugué avec une faible hausse des prix unitaires. Néanmoins, la situation de cette industrie est restée difficile, notamment en raison des mesures restrictives prises par le gouvernement français ; au cours du second semestre, les tissages enregistrent de nombreuses commandes. Les achats de *lin* en France passent de 31 à 47 p.c. des achats globaux, et ce au préjudice des importations en provenance des Pays-Bas.

La valeur des fournitures de matières servant à l'*agriculture* et aux *industries alimentaires* est en hausse : 12,4 milliards contre 11,5 en 1953. Cette évolution est imputable en partie à l'augmentation des achats de froment et d'orge.

Tableau VIII.

Importations de biens de production servant à l'agriculture et aux industries alimentaires

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1954	Indice du volume 1954/1953	Indice de la valeur unitaire 1954/1953
	1952	1953	1954			
Céréales	1.844	1.776	2.224	7,0	119	96
dont : froment	(806)	(618)	(779)	(2,7)	(126)	(99)
orge	(443)	(422)	(534)	(1,6)	(127)	(91)
maïs	(379)	(417)	(418)	(1,4)	(100)	(96)
Engrais	1.449	1.623	1.594	1,5		
Tourteaux	216	170	191	0,7		
Houblon	1	1	2	0,1		
Huiles	31	27	18	0,4		
Sucres	109	95	74	0,3		
Cacao	19	19	23	0,9		
Autres	358	336	351	1,5		

Parmi les *céréales*, le froment constitue le groupe le plus important. Le tonnage importé avait baissé, en 1953, de quelque 200.000 t. ; il s'accroît en 1954 de 161.000 t., atteignant 779.000 t., notamment par suite de la baisse du rendement de la récolte indigène, imputable à l'humidité excessive de l'été. Il y a lieu de souligner que l'intervention du Canada et des Etats-Unis dans les livraisons de froment à l'U.E.B.L. diminue de 82 à 64 p.c. en faveur de l'Argentine et de l'U.R.S.S., qui interviennent l'une pour 17,5 p.c. et l'autre pour 10,7 p.c.

Les importations d'*orge* passent de 1.364 millions en 1953 à 1.562 millions en 1954. La Syrie est devenue le principal fournisseur avec 15,4 p.c. contre 13,5 l'année précédente ; par contre le Danemark voit ses livraisons se réduire de 26,2 à 10,2 p.c., les Etats-Unis de 11,5 à 3 p.c., le Canada de 10 à 4,5 p.c., les Pays-Bas de 8 à 5,8 p.c. La France intervient pour 9,3 p.c., l'Australie pour 7,6 p.c. et la Pologne pour 5 p.c. ; les achats à l'Irak se main-

tiennent aux environs de 8 p.c. La valeur unitaire de l'orge importée a décliné de 9 p.c., tandis que pour les autres céréales, la baisse est relativement faible. Pour le *maïs* elle est de 4 p.c., le tonnage importé restant le même. Ainsi que pour les autres céréales, la participation des Etats-Unis et du Canada dans les fournitures — 68,1 p.c. en 1953 — s'est fortement réduite en faveur de l'Argentine qui en 1954 livre 55,7 p.c. de la valeur globale importée, tandis que l'Union Sud-Africaine représente 8,2 p.c. des importations.

Les achats d'*engrais*, qui s'étaient sensiblement développés en 1953, ne reculent que légèrement en 1954, sans que le volume des fournitures soit modifié ; les prix, par contre, diminuent de nouveau, de sorte que la valeur importée passe de 1,9 à 1,5 milliard.

Les importations d'autres produits agricoles pour lesquelles on se référera au tableau VIII, représen-

tent des montants relativement faibles. L'augmentation des importations de *tourteaux* est manifestement en rapport avec le mauvais temps qui a sévi en été et avec le nouvel accroissement du cheptel bovin. La production des raffineries de *sucre* est une fois de plus en recul; la récolte de betteraves sucrières indigènes a été moins bonne et les importations ont également diminué.

Dans l'*industrie diamantaire*, les importations se sont développées, mais des opérations illicites ont à nouveau détourné, en faveur de l'étranger, des matières premières dont les tailleurs belges ont grand besoin. L'augmentation des importations reflète les progrès de l'activité, qui fut cependant interrompue à partir de juin par des conflits sociaux. La Diamond Trading Company de Londres a continué à régler la répartition des matières premières.

Les importations de *bois* ont augmenté de 22 p.c. en valeur; l'Europe orientale, la Scandinavie et la France sont les principaux fournisseurs. La grande activité des chantiers de construction a naturellement contribué à ce mouvement d'importation.

A la fin du premier trimestre, l'industrie du *cuir* a vu, en général, sa situation s'améliorer quelque peu, grâce à des commandes reçues d'Europe orientale. Les tanneries eurent cependant à souffrir de la concurrence française qui put bénéficier d'une aide artificielle. D'autre part, les commandes de produits en cuir passées par le Ministère de la Défense Nationale diminuèrent. Les importations de matières premières sont restées inchangées; la France, la zone sterling, les Etats-Unis sont les principaux fournisseurs.

Grâce à une plus forte demande intérieure et étrangère et à un affaiblissement de la concurrence hollandaise, l'année 1954 a été satisfaisante pour les *industries du papier*, abstraction faite peut-être de l'industrie du carton qui fut moins florissante et qui travaille avec des marges bénéficiaires réduites.

Les importations sont composées, en ordre principal, de pâtes à papier et, pour un montant relativement faible (28 millions), de carton de bois à base de pâte mécanique destinée à la fabrication du papier journal. En 1954, la Suède fournit 53 p.c. des pâtes à papier importées; les exportations des Etats-Unis et du Canada qui en 1953 étaient tombées de 14,4 à 3,5 p.c., par suite de l'évolution favorable des prix dans les pays scandinaves, sont remontées à 11,1 p.c.

Les importations de *tabac*, de même que la production indigène, sont demeurées pratiquement inchangées. L'augmentation de 15 p.c. de la consommation de cigares et cigarillos a été en partie couverte par des produits étrangers. La consommation de cigarettes et de tabac à fumer ne présente pas de changements notables. Les exportations de tabac brut des Etats-Unis vers l'U.E.B.L. représentent plus de 50 p.c. des achats globaux; l'Indonésie inter-

vient pour 11,5 p.c., la Turquie pour 8 p.c. et le Brésil pour 7 p.c.

Les achats d'*huiles* brutes poursuivent leur progression, par suite du développement de la capacité de raffinage des usines anversoises et de l'accroissement des besoins du marché intérieur: l'emploi du mazout à usage privé et industriel semble se développer de plus en plus, alors que, d'autre part, le parc d'automobiles a pris une extension continue au cours des dernières années. Le tonnage de pétrole brut raffiné est passé de 3,7 à 4,4 millions de kilolitres en un an. La valeur des importations a augmenté de 12 p.c. en dépit d'un léger recul du prix moyen; néanmoins, par suite du relèvement des frets, les prix se sont orientés à la hausse au cours des derniers mois de l'année. En ce qui concerne le pétrole brut, les principaux pays de provenance sont Koweït pour 44,9 p.c. et l'Irak pour 20,4 p.c.; le Venezuela a fourni 3,2 p.c. Si l'on tient compte des produits dérivés du pétrole, les Pays-Bas occupent également une place importante, ainsi que les Etats-Unis, bien que dans une moindre mesure.

L'importation de *combustibles solides* passe de 5,7 à 7,1 millions de tonnes, par suite de l'élargissement des débouchés commerciaux résultant de l'ouverture du marché commun européen. En outre, la reprise vigoureuse de l'industrie lourde dans tous les pays industriels crée une telle demande de charbon et de coke, au cours du second semestre, que, vers la fin de l'année, on constatait déjà une certaine pénurie. Par ailleurs, la réexportation de combustibles solides sous forme de coke, en provenance de l'U.E.B.L. et à destination notamment de la France et du Danemark, a atteint l'année dernière 439.000 t.

Environ 70,2 p.c. du tonnage global de combustibles solides importé par l'U.E.B.L. en 1954, proviennent d'Allemagne contre 67,7 p.c. l'année précédente; plus de la moitié des achats en Allemagne sont composés de coke. Des envois moins importants ont été également effectués par les Pays-Bas, qui interviennent pour 11,8 p.c. contre 7,4 p.c. en 1953, dans les importations globales de combustibles solides. Les achats aux Etats-Unis, qui en 1951 représentaient encore 1,4 million de tonnes, ont été ramenés au cours des deux dernières années à 11,7 et 3,2 p.c. de l'ensemble. On sait que le développement d'une industrie belge du coke, qui date des années trente, a nécessité l'importation de fines à coke américaines pour pouvoir affronter à l'étranger la concurrence des autres fournisseurs non seulement de coke mais, depuis quelques années également, de mazout. Après que les achats de charbon américain eurent pris une extension exagérée, ils furent, le 1^{er} octobre 1953, limités à 30.000 t. par mois pour être finalement complètement interdits en février 1954; dans la suite, l'importation fut à nouveau autorisée, moyennant l'observation de conditions bien déterminées quant à la réexportation de coke vers les pays n'appartenant pas à l'O.E.C.E.

Bien que l'importation de matières premières pour l'industrie chimique enregistre, en 1954, une avance non négligeable, elle reste cependant encore bien au-dessous du niveau atteint en 1951. L'accroissement enregistré au cours de l'année écoulée concerne principalement les phosphates bruts, les pyrites, les os et le soufre. Il dénote la reprise dont a bénéficié, au cours des derniers mois de l'année, l'industrie chimique lourde.

Le groupe *autres produits* se prête difficilement à un examen détaillé. On se référera aux données globales reprises au tableau V. La valeur de ces importations, influencées par la reprise de la conjoncture, a augmenté de 15 p.c. par rapport à 1953.

**

Il ressort du tableau C en annexe que les importants déplacements qui, en 1953, ont influencé l'orientation géographique des courants d'importation de l'U.E.B.L., présentent un caractère durable. Cette évolution revêt une grande importance pour une répartition mieux équilibrée des divers courants d'échanges dans la balance des paiements; en effet, elle contribue à diminuer à la fois le déficit de la balance des paiements envers la zone dollar et le solde créditeur traditionnel envers les pays membres de l'Union Européenne de Paiements. Les livraisons de biens de production par les Etats-Unis et le Canada n'ont plus atteint que 13,5 p.c. des chiffres globaux contre 14,3 p.c. en 1953 et 22,3 p.c. en 1952. Les ventes des pays de l'U.E.P. se sont maintenues pour l'année écoulée à 61 p.c. contre 55,7 p.c. en 1952, mais la zone sterling a reculé en faveur des pays du continent. Ce recul provient de diverses modifications survenues dans différentes catégories de produits, sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre ici. Le pourcentage des importations en provenance du Congo belge et de l'Amérique du Sud

est resté inchangé, alors que les fournitures venant d'Europe orientale ont augmenté régulièrement.

Il est difficile d'établir dans quelle mesure on peut attribuer le recul des achats aux Etats-Unis et au Canada aux mesures prises en 1951 pour réorienter le commerce extérieur. La suppression graduelle de ces mesures et la libération quasi intégrale en mai 1954 des importations en dollars n'ont pas eu de répercussions importantes; il semble donc que des modifications plus profondes soient intervenues entre-temps dans les conditions du marché. Il sera fait allusion ci-après à l'essor de l'économie allemande qui est devenue un important fournisseur de véhicules automobiles et de charbon, marchandises pour lesquelles l'U.E.B.L. devait précédemment s'adresser dans une plus large mesure au marché américain. L'industrie automobile européenne a d'ailleurs enregistré une avance générale. De leur côté, les importateurs de céréales et de matières premières destinées à l'industrie textile se sont détournés dans une large mesure du marché américain, en raison notamment des prix plus avantageux dans d'autres pays. Enfin, il convient de souligner que les efforts en vue de développer les relations commerciales entre l'Est et l'Ouest ne sont pas restés sans résultat; une nouvelle amélioration de ces relations devrait forcément se manifester par une expansion des achats de biens de production de l'U.E.B.L. compensant ainsi les livraisons de biens de consommation et d'équipement faites à l'Est.

**

La diminution minime des importations de *biens de consommation* résulte d'une baisse légère des valeurs unitaires; par contre l'indice du volume a augmenté de 1 p.c.

Les indices de la consommation intérieure repris au tableau X, montrent que cette dernière est supérieure d'environ 4 p.c. aux chiffres de 1953;

Tableau IX.

Importations de biens de consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)			Indice de la valeur unitaire 1954/1953
	1952	1953	1954	
<i>Produits alimentaires</i>	12,9	12,0	11,9	99
Produits animaux	5,7	4,7	4,2	89
dont : lait et beurre	(3,8)	(2,7)	(2,1)	(78)
viandes et graisses	(1,3)	(1,4)	(1,5)	(107)
divers	(0,6)	(0,6)	(0,6)	(100)
Produits végétaux	7,2	7,3	7,7	105
dont : fruits	(1,6)	(1,6)	(1,6)	(100)
cafés et épices	(2,9)	(3,1)	(3,0)	(97)
légumes	(0,5)	(0,5)	(0,7)	(140)
vins et spiritueux	(0,8)	(0,8)	(0,9)	(112)
divers	(1,2)	(1,3)	(1,5)	(115)
<i>Produits autres que les produits alimentaires</i>	14,9	15,7	15,2	97
dont : textiles	(4,4)	(4,6)	(4,6)	(100)
véhicules automobiles, cycles	(2,1)	(2,3)	(1,9)	(83)
divers	(8,4)	(8,8)	(8,7)	(99)
Total ...	27,8	27,7	27,1	98

les ventes de l'industrie nationale ont donc participé largement à cette expansion.

Tableau X.

Indices du niveau de consommation en 1954

(Base : 1953 = 100)

	1954/1953
Indice du volume de la consommation alimentaire ¹	102
Indice des ventes ² :	
dans les grands magasins	103
dans les coopératives	107
Indice de la valeur des transactions soumises au timbre ¹	104
Indice du volume des importations de biens de consommation ³	101

¹ Source : Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Louvain.

² Source : Institut National de Statistique (ajusté pour tenir compte des prix de détail).

³ Source : Banque Nationale de Belgique.

Bien que la valeur globale des achats de produits alimentaires étrangers soit à peu près stable, d'importants déplacements sont observés entre les différents produits. Les achats de *beurre* sont tombés à 8 milliers de tonnes contre 27 milliers en 1952. S'il est vrai que certains facteurs spéciaux avaient influencé les chiffres de cette année, il n'empêche que nous nous trouvons en face d'une évolution fondamentale, qui se manifeste également dans d'autres pays : la consommation de beurre souffre de la concurrence de la margarine. En 1954, la consommation de beurre en Belgique recule de 11,4 à 11,1 kg. par personne, alors que celle de margarine passe de 8,3 à 9,3 kg. Aux Pays-Bas, la consommation de margarine est de 18,8 kg. contre 3 kg. seulement pour le beurre. Les importations de beurre en provenance des Pays-Bas restent soumises au système des « heffingen » qui permettent d'éliminer l'écart de prix avec l'U.E.B.L.

Tableau XI.

Importations de produits alimentaires prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1954
	1952	1953	1954	
Laits et fromages	63	63	54	1,5
Beurre	27	13	8	0,6
Viandes et graisses	92	106	102	1,5
Fruits	204	210	207	1,6
Cafés, épices	53	54	44	3,0
Légumes	107	82	128	0,7
Vins et spiritueux	52	50	57	0,9
Divers	494	559	622	2,1

Après une longue période de stabilité, les importations globales de *lait et fromages* ont fortement

baissé au cours de l'année écoulée. Ce recul, qui concerne le lait condensé, est dû probablement au développement de la production indigène de lait de consommation. Les achats de fromages ne changent guère et la production nationale se maintient à son niveau précédent.

Le tonnage des importations de *viandes et de graisses* diminue de 4 p.c. environ, mais la hausse des prix unitaires compense largement cette baisse. La production de viandes indigènes suit l'expansion continue de la consommation intervenue ces dernières années. On sait que l'importation de viande fraîche est réglementée par la loi du 5 septembre 1952 qui fut élaborée à des fins sanitaires. Elle prévoit que l'importation de viandes en provenance de pays dont le contrôle sanitaire n'est pas suffisant, ne peut avoir lieu sous forme de bêtes entières, de demi-bêtes ou de quartiers que si certains organes y sont restés attachés. Etant donné que cette législation n'est pas suffisamment souple eu égard aux besoins des industries transformatrices de viandes, certaines modifications paraissent souhaitables. Les principaux fournisseurs sont les Pays-Bas avec 54 p.c. et les Etats-Unis avec 30,4 p.c.

Le volume des importations de *fruits* ne se modifie guère : une légère baisse l'a ramené à la moyenne des chiffres de 1952 et 1953. Il faut cependant souligner que les achats de fruits en conserves a augmenté de 6.479 à 8.545 tonnes, soit 31,9 p.c., les importations de bananes se sont également développées, mais celles d'oranges ont fléchi de 10.796 tonnes, par suite de la hausse des prix, ce qui n'empêche qu'elles représentent encore plus de la moitié des importations globales de fruits.

Les achats de *cafés et épices* diminuent en volume de 18,5 p.c., mais la valeur globale des achats ne présente qu'une baisse insignifiante par suite du niveau élevé des prix pendant une grande partie de l'année. Le recul de la consommation s'est accompagné d'une nouvelle baisse de la demande de café brésilien, relativement cher, qui n'intervient plus que pour 21,7 p.c. dans le volume global des importations, contre 36 p.c. en 1953 et 47 p.c. en 1951. Par contre, la participation du Congo passe de 16 à 19,8 p.c. par rapport à l'année précédente et celle de Haïti de 12 à 17 p.c.; l'Indonésie, avec 9 p.c., se place aux côtés de la Colombie.

Les importations de *légumes* sont déterminées par les achats de pommes de terre. Ceux-ci s'étaient quelque peu développés au cours de l'année précédente, par suite du rendement plus faible de la récolte indigène de 1953; bénéficiant d'un temps humide, la récolte de 1954 a atteint les maxima antérieurs.

Les achats de *vins et spiritueux* ont augmenté de 14 p.c. La consommation annuelle de vin atteint à présent 6,5 litres par personne, soit notablement plus qu'avant la guerre. La France a livré 60,4 p.c. des importations globales de vin, contre 57,3 p.c. en 1953; viennent ensuite le Portugal avec 12,2 contre 11,4 p.c. et l'Italie avec 5,9 contre 7,4 p.c.

Les chiffres globaux des importations de *produits non comestibles prêts à la consommation* accusent, par rapport à l'année précédente, un recul tant en volume qu'en valeur, par suite du développement des industries d'assemblage de véhicules automobiles.

Tableau XII.

Importations de produits non comestibles prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1954
	1952	1953	1954	
Produits textiles d'habillement et d'ameublement	16,6	17,3	19,5	4,6
Véhicules automobiles, motos, cycles	35,7	39,3	31,1	1,9
Divers	708,0	674,7	491,8	8,7

Le volume des achats de *produits textiles d'habillement et d'ameublement* augmente de 12 p.c., cependant que la valeur à l'importation ne change pratiquement pas, la baisse des prix des produits textiles finis s'étant fait sentir très vivement. Les importations de tissus de laine, de coton, de rayonne et de fibrane, ainsi que de tissus et de sacs en jute, constituent un record pour la période d'après-guerre; pour les tricots de laine, le volume des importations a également été plus élevé qu'en 1953. Dans les secteurs des couvertures en laine et des tricots de soie et de rayonne, on enregistre, par contre, une diminution assez sensible. Les Pays-Bas demeurent le principal fournisseur de l'U.E.B.L. : en 1954 leurs ventes se sont de nouveau accrues légèrement, surtout pour les fibres artificielles et synthétiques et les tissus de laine et de coton. Les fournitures de la France, de l'Allemagne et de l'Inde ont également pris de l'extension. Parmi les fournisseurs, l'Allemagne occupe le quatrième rang, au détriment de la Suisse ; ses ventes d'articles spéciaux et techniques et d'articles et de tissus de confection se sont accrues. Le Royaume-Uni et la Suisse voient par contre reculer leurs chiffres de ventes.

La réduction des importations de *véhicules automobiles, de motos et de cycles* est évidemment le résultat de la politique d'importation visant à protéger l'industrie nationale d'assemblage de véhicules automobiles, dont il a déjà été fait mention. La répartition géographique des courants d'importation de véhicules automobiles n'a plus été influencée en 1954 par les conditions normales du marché, mais bien par la politique de contingentement des autorités belges; elles ont pris notamment des mesures spéciales en faveur de certaines marques qui n'ont pas encore complètement terminé l'équipement de leurs installations d'assemblage. L'importation de

cycles est relativement peu importante par rapport à la production nationale; le Royaume-Uni est pratiquement le seul fournisseur. L'usage des vélomoteurs se répand et contribue à l'extension constante des importations, provenant pour 50 p.c. d'Allemagne et pour 46 p.c. des Pays-Bas. Le développement rapide des achats de scooters a pris fin en 1954; l'Italie est le principal vendeur, mais l'Allemagne pénètre de plus en plus sur le marché. L'importation de pièces détachées constitue une redoutable concurrence pour la production nationale.

Enfin, le volume des importations de *produits de consommation divers non comestibles* s'est fortement contracté ; toutefois la valeur totale n'enregistre qu'une très faible baisse, les augmentations de prix dans ce groupe de produits paraissant plus importantes que dans la plupart des autres secteurs.

*
**

L'examen du tableau C repris en annexe, permet de constater que l'orientation géographique des courants d'achat de produits de consommation ne présente guère de modifications importantes. Les pays de l'U.E.P. maintiennent une quote-part dépassant 76 p.c., les Etats-Unis et le Canada avancent légèrement de 7,8 à 8,1 p.c. Seuls les pays d'Amérique latine voient leur intervention se réduire d'une façon sensible, par suite notamment de la réduction des achats de café au Brésil. L'Europe orientale et l'Asie, qui sont encore insuffisamment représentées dans notre commerce extérieur, voient leur position s'améliorer quelque peu.

*
**

En 1954, les achats à l'étranger de *biens d'équipement* se sont encore développés grâce au progrès des investissements. Comme l'année précédente, ils se sont concentrés surtout sur des machines et du matériel électrique et électromécanique. Le développement de ces importations, contrairement à ce qui s'était passé en 1953, ne s'est pas fait au détriment de la production nationale, car les ventes de biens d'équipement sur le marché intérieur par l'industrie des fabrications métalliques se sont relevées de 21,4 à 25,4 milliards.

Le pourcentage des importations de biens d'équipement provenant de pays de l'U.E.P., dans les achats globaux de biens d'équipement se maintient à plus de 86 p.c., en dépit de la suppression de certaines mesures spéciales visant à encourager ces importations. A l'intérieur du groupe U.E.P., la part de la zone sterling enregistre un recul en faveur d'autres pays. La participation de l'économie allemande est remarquable : comme l'année précédente, elle a fourni 32 p.c. Les Pays-Bas progressent régulièrement, atteignant 14,3 p.c. contre 12,5 p.c. en 1953 et 10,5 p.c. en 1952. Comme en 1953, les Etats-Unis et le Canada n'interviennent plus que pour 12,8 p.c. des importations globales de biens d'équipement.

Tableau XIII.

Importations de biens d'équipement

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)		
	1952	1953	1954
Matériel de chemins de fer et tramways	0,3	0,2	0,1
Véhicules commerciaux et avions ..	1,1	1,0	0,8
Construction navale	0,3	0,3	0,4
Machines motrices, pompes, compresseurs	1,2	1,1	1,1
Machines complètes	3,5	4,7	4,9
dont : Machines agricoles	(0,3)	(0,6)	(0,7)
Machines textiles	(1,0)	(0,9)	(0,9)
Machines-outils	(0,6)	(0,7)	(0,7)
Machines diverses	(1,6)	(2,5)	(2,6)
Appareils de levage et de manutention	0,9	0,7	0,7
Matériel électrique et électromécanique	2,3	2,5	2,8
Fine mécanique	0,4	0,4	0,5
Outillage, pièces et accessoires de machines diverses	1,1	1,0	1,0
Matériel de bureau	0,3	0,4	0,4
Divers	1,3	1,3	1,3
Total ...	12,7	13,6	14,0

contre 15,3 p.c. en 1952. Une fois de plus ceci tend à démontrer que le recul général des importations en provenance de l'Amérique du Nord semble constituer un phénomène fondamental.

*
**

LES COURANTS D'EXPORTATION

La hausse de 2 p.c. de la valeur globale des exportations par rapport à l'année précédente s'est répartie assez inégalement entre les différents secteurs économiques : la participation de l'industrie métallurgique dans le total des exportations recule de 48 à 46,2 p.c. tandis que la vente de produits de consommation à l'étranger se développe encore. Dans le courant de l'année cependant, ces deux tendances s'atténuent progressivement et, au cours du dernier trimestre, l'industrie métallurgique contribue de nouveau à une forte expansion du commerce d'exportation de l'U.E.B.L.

La baisse des exportations de la sidérurgie s'est fort ralentie grâce à l'importante reprise survenue au cours du dernier trimestre. L'indice du volume progresse de 7 p.c. par rapport à 1953, mais la valeur unitaire moyenne fléchit de 5.532 à 4.960 fr. par tonne; ce n'est qu'en fin d'année que le mouvement de hausse des cotations est perceptible. Les cotations minima de l'acier marchand, établies par les entreprises qui ont signé l'accord de Bruxelles, sont passées de 4.000 fr. la tonne fin 1953 à 4.100 fr. en janvier, 4.300 fr. en juillet, 4.400 fr. en octobre, 4.500 fr. en novembre et 4.700 fr. en décembre 1954; cependant, à cette époque déjà, les cotations réellement appliquées sont, dans bien des cas, sensi-

blement plus élevées. Ajoutons toutefois que ces prix ne s'appliquent pas aux exportations vers les Etats-Unis ou vers les pays de la C.E.C.A. Les barèmes déclarés en février 1954 par les usines sidérurgiques

Tableau XIV.

Valeur des exportations par secteur de production

Sources : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Montant des exportations (milliards de francs)			Pourcentage par rapport au total 1954
	1952	1953	1954	
Textiles et vêtement	19,3	21,7	22,6	19,6
Sidérurgie	32,1	22,8	21,6	18,8
Fabrications métalliques ...	22,9	20,6	20,7	18,0
Industrie des métaux non ferreux	13,3	10,8	10,8	9,4
Industries chimiques	9,3	8,9	9,9	8,6
Industrie houillère	3,9	4,2	4,9	4,3
Industrie diamantaire	2,9	3,5	4,3	3,6
Industrie pétrolière	3,0	3,0	2,9	2,5
Agriculture	2,1	2,3	2,7	2,3
Industries alimentaires	3,3	3,3	2,5	2,2
Industrie du verre et des glaces	1,5	2,2	2,5	2,2
Industrie du papier et des arts graphiques	1,3	1,3	1,6	1,4
Industrie des peaux et cuirs	1,0	1,2	1,2	1,0
Cimenteries	0,9	1,1	1,0	0,9
Industrie du caoutchouc ...	0,6	0,6	0,7	0,6
Carrières	0,6	0,7	0,7	0,6
Industrie du bois et du meuble	0,5	0,5	0,6	0,5
Industrie céramique et briqueteries	0,3	0,3	0,3	0,3
Industrie du tabac	0,1	0,1	0,1	0,1
Divers	3,6	3,9	3,6	3,1
Totaux ...	122,5	113,0	115,2	100,0

de l'U.E.B.L. pour ce groupe de pays, sont inférieurs de quelque 5 p.c. aux barèmes de 1953; aucune modification importante n'est intervenue par la suite sauf la suppression au troisième trimestre du rabais autorisé de 2,5 p.c. et l'application ultérieure d'une marge de 2,5 p.c. à la hausse. Le 21 décembre, la Cour de Justice de la Communauté décida que l'application d'une marge de prix de 2,5 p.c. dans les deux sens est contraire au texte de l'accord de base du marché commun.

Le mouvement conjoncturel divergent en Europe et aux Etats-Unis a eu des répercussions considérables sur les exportations de la sidérurgie. On sait que la demande américaine avait atteint un maximum en juillet 1953, peu après la hausse des prix et des salaires industriels aux Etats-Unis. Par la suite, elle a enregistré un recul continu qui, en 1954, ramène les exportations d'acier vers l'Amérique du Nord à 6,3 p.c. de la valeur globale des exportations de la sidérurgie contre 15,8 p.c. en 1953; toutefois, ce dernier pourcentage est anormalement élevé et ne reflète pas les possibilités normales de vente sur le marché américain.

En Europe, par contre, la forte expansion de l'industrie de la construction et des industries transfor-

Tableau XV.

Exportations de la sidérurgie

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs (milliards de francs) 1954	Indice du volume 1954/1953	Indice de la valeur unitaire moyenne 1954/1953
	1953	1954			
Total général	4.127	4.359	21,6	107	88
dont :					
Lingots, blooms, billettes et largets	359	375	1,3	104	82
Barres et profilés laminés à chaud	2.113	2.141	9,3	101	89
Larges plats et tôles sans revêtement	914	934	5,6	102	86
Fil machine simplement filé à chaud	232	262	1,1	113	97
Feuillards laminés à chaud et feuillards pour fer-blanc	162	272	1,3	167	87
Tôles de fer ou d'acier avec revêtement	139	218	2,2	157	91

matrices depuis le printemps 1954 développe la demande d'acier, d'autant plus qu'après la baisse autorisée des prix de 2,5 p.c. par rapport aux barèmes publiés pour le marché de la C.E.C.A., on ne prévoyait guère de nouvelles réductions de prix. Petit à petit, la demande se développe également sur les marchés d'outre-mer; dans le courant du mois de mai, le Royaume-Uni annonce des augmentations de prix, suivi bientôt par les Etats-Unis où cependant les majorations ne sont qu'une réaction aux hausses de salaires. Les ventes globales des produits sidérurgiques aux pays de l'U.E.P. augmentent de 62,6 à 69,1 p.c., de l'ensemble des exportations sidérurgiques malgré le recul des ventes à la zone sterling et plus particulièrement au Royaume-Uni. Les Pays-Bas, l'Allemagne et la France sont par contre d'importants acheteurs; pour ces deux derniers pays, il faut y voir en grande partie le résultat de la réalisation du marché commun.

Il y a lieu de souligner le maintien d'un courant d'exportation non négligeable vers la France, alors que la production de ce pays couvre largement les besoins intérieurs. Par suite d'importants achats effectués par le Venezuela et le Pérou, les ventes à l'Amérique latine augmentent de 7,1 à 12 p.c.; le marché brésilien reste pratiquement fermé, mais l'Argentine effectue de nouveau certains achats. Le développement général des exportations de l'U.E.B.L. vers l'Europe orientale n'apparaît pas dans le secteur de la sidérurgie.

Les exportations de l'industrie des fabrications métalliques regagnent une partie du terrain perdu en 1953. Parmi les secteurs et les produits les plus favorisés il y a lieu de noter les tréfileries, les tôles galvanisées, certains produits de consommation et les véhicules automobiles. Si les statistiques ne peuvent donner une image précise de l'évolution réelle du volume des exportations, à cause de la diversité des produits, il semble cependant qu'en général les prix de vente reculent.

D'importantes modifications se présentent dans la répartition géographique des exportations. Les Pays-Bas redeviennent le principal client et retrouvent la place qu'ils avaient perdue les deux années précédentes en faveur du Congo; ils achètent surtout plus

de véhicules automobiles et d'équipements militaires. Les ventes au Congo diminuent de 10 p.c. par suite de livraisons irrégulières de certains biens d'équipe-

Tableau XVI.

Exportations des fabrications métalliques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs (milliards de francs)		Indice du volume 1954/ 1953	Indice de la valeur unitaire 1954/ 1953
	1953	1954		
Total général	20,6	20,7	115	90
dont :				
Tréfilerie, étirage, laminage à froid	2,0	3,0	152	97
Tubes d'acier soudés ou étrés	0,9	0,8	102	83
Machines utilisées dans les mines, constructions et autres industries	3,0	3,0	104	97
Ponts, charpentes, grosse chaudronnerie	0,7	0,7	117	85
Constructions navales	1,5	1,5		
Véhicules pour voies ferrées	1,9	1,9	114	89
Automobiles, cycles, aéro- nautique	1,9	2,2	121	92
Constructions électriques ...	3,3	3,2	99	96
Armurerie	2,7	1,6		

ment. Les achats de la France augmentent; les possibilités de ventes sur ce marché ne sont toutefois pas encore épuisées, différentes restrictions étant toujours imposées à l'industrie belge. Les ventes au Royaume-Uni qui étaient encore anormalement élevées en 1952 par suite de commandes spéciales, sont demeurées faibles, alors que les autres pays de la zone sterling achetèrent de grandes quantités de produits tréfilés et de tôles galvanisées. L'Allemagne, sérieux concurrent de notre industrie de fabrications métalliques sur le marché intérieur, devient d'autre part un important débouché, intéressant une grande série de produits. Les ventes au Portugal fléchissent de 50 p.c. par rapport aux deux années précédentes, au cours desquelles notre industrie navale a livré deux paquebots. Vers les pays d'outre-mer, il faut noter le développement important des exportations vers les Etats-Unis dont ont surtout profité les tréfi-

leries, les machines diverses et les armes. Néanmoins l'exportation globale vers la zone dollar est en régression, par suite de la suppression des achats effectués en Belgique par les troupes américaines d'occupation en Allemagne. Les ventes en Amérique latine sont également en progrès, surtout sur le marché colombien. En Extrême-Orient, l'Inde et le Pakistan constituent encore d'importants débouchés pour le matériel roulant; l'Indonésie, par contre, réduit ses achats de près de 50 p.c.

Dans le troisième secteur du groupe des industries métallurgiques, celui des *métaux non ferreux*, le volume des exportations augmente, mais cette progression est complètement compensée par la baisse

des valeurs unitaires à l'exportation, qui est particulièrement sensible pour l'étain. Parmi les quatre métaux non ferreux qui seront examinés, seule l'exportation de *cuivre brut* est en faible baisse, après l'expansion des années précédentes. Comme pour ces années, les exportations de cuivre représentent, en grande partie, des réexportations de cuivre congolais ayant subi en Belgique un travail à façon. Le débouché traditionnel reste la France qui accroît ses achats de 12.568 t., alors que les expéditions vers la plupart des autres pays connaissent un recul; le courant d'exportation qui s'était dessiné vers les Etats-Unis en 1953 n'a pas été de longue durée.

Tableau XVII.

Exportations de l'industrie des métaux non ferreux

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1954	Indice du volume 1954/1953	Indice de la valeur unitaire 1954/1953
	1952	1953	1954			
Total général				10,8	107	96
dont :						
a) Métaux bruts :						
Cuivre	122	131	127	4,2	97	96
Zinc	124	125	134	1,5	108	99
Plomb	61	50	50	0,7	99	102
Etain	10	9	12	1,2	125	86
b) Demi-produits de :						
Cuivre	33	30	39	1,5	132	95
Zinc	12	14	15	0,2	104	104

Le volume des exportations de *zinc* a augmenté de 8 p.c., les prix restant pratiquement stables. Le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont réduit leurs achats d'environ 50 p.c., mais l'Allemagne, les Pays-Bas et dans une moindre mesure la France, ont largement compensé cette perte.

Les ventes de *plomb* ne se sont guère modifiées, à part le rétrécissement du marché britannique que nous avons déjà signalé pour les autres métaux non ferreux.

En ce qui concerne les exportations d'*étain*, il faut souligner le recul des ventes aux Etats-Unis, qui n'absorbent plus que 63 p.c. des exportations globales de l'U.E.B.L. contre 79,8 p.c. l'année précédente. Le Canada, la France et l'Allemagne enregistrent, par contre, une avance remarquable. La baisse de la valeur unitaire reflète la faiblesse fondamentale du marché mondial de ce métal; l'accord international de l'étain, conclu à Genève en décembre 1953, n'a pas encore été paraphé par un nombre suffisant de pays.

L'exportation des *produits demi-finis des métaux non ferreux* est entravée depuis plusieurs années par différentes restrictions à l'importation dans les pays étrangers. L'année passée, on a enregistré en général une certaine amélioration, qui a même été assez importante pour les produits demi-finis en cuivre,

grâce à l'augmentation des fournitures aux Pays-Bas; l'Allemagne et les Etats-Unis ont également accru leurs achats de ces produits.

L'orientation géographique des exportations globales de l'industrie des métaux non ferreux est surtout marquée par le recul de l'Amérique du Nord de 18,7 à 14,1 p.c., alors que les Etats européens membres de l'O.E.C.E. augmentent leurs achats de 73,6 à 79,1 p.c.; le rétrécissement du marché britannique est plus que compensé par l'accroissement des expéditions vers la France, l'Allemagne et les Pays-Bas.

Bien que l'indice du volume des exportations de *textiles* augmente de 10 p.c. en 1954, la valeur globale des ventes ne s'accroît que de 21,7 à 22,6 milliards, les valeurs unitaires ayant reculé de 6 p.c. Si l'on se réfère au volume, il apparaît que l'exportation a, au cours des deux dernières années, été généralement très favorable à l'industrie textile dans son ensemble, mais les prix de vente indiquent que cette activité soutenue n'a pas été particulièrement rémunératrice.

L'*industrie lainière* n'a plus connu de résultats aussi favorables qu'en 1953. Si le volume exporté se maintient au niveau élevé de l'année précédente, les prix ont reculé continuellement, si bien que la valeur totale des exportations a baissé d'environ

7 p.c. Cette évolution globale dissimule un recul des quantités exportées des matières premières de laine, qui est largement compensé par l'expansion des produits finis et demi-finis.

Dans le secteur des filés de laine, il faut noter la hausse des exportations de laine à tricoter, après une baisse pendant plusieurs années. Les chiffres assez favorables des ventes de tissus en laine ont été, au cours du premier semestre, influencés par d'importantes fournitures à l'U.R.S.S., ce qui explique la baisse qui s'est manifestée au second semestre. Le volume des couvertures de laine exportées baisse de 20 p.c., tandis que la concurrence hollandaise se fait fortement sentir sur le marché intérieur. Une diminution des ventes de tapis de laine sur le marché américain est compensée par l'accroissement des exportations vers l'Allemagne et les Pays-Bas.

L'année 1954 a été favorable à l'industrie du

coton. Les ventes de tissus en coton ont augmenté de 19 p.c. par rapport à 1953, et celles de filés de coton de 14 p.c. Rappelons que depuis 1953 la Belgique est le principal fournisseur mondial de filés de coton. En outre les productions qui, dans l'industrie du coton, exigent un processus de fabrication spécial et une grande qualification professionnelle, comme les tissus façonnés, le linge de maison, le velours et les tapis, se sont également développées depuis la fin de la guerre. La valeur unitaire des tissus exportés a reculé de 7 p.c.; les Pays-Bas et l'Afrique du Sud constituent les principaux débouchés, mais les ventes au Royaume-Uni et à l'Australie ont pris également un grand développement au cours de l'année dernière. Comme pour la plupart des autres produits textiles, la vente sur le marché américain a diminué. Signalons également la grande expansion des expéditions de couvertures en coton au Congo belge. La vente moins favorable de tapis sur le marché améri-

Tableau XVIII.

Exportations des industries textiles et du vêtement

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1954	Indice du volume 1954/1953	Indice de la valeur unitaire 1954/1953
	1953	1954			
Total général	310,2	347,4	22,6	110	94
<i>Matières premières :</i>			6,8	96	99
dont : laine et poils	31,8	27,4	3,4	85	95
lin	71,1	83,5	2,4	116	107
fibres synthétiques	14,0	13,9	0,4	99	92
<i>Filés :</i>			5,3	110	95
dont : filés de laine et poils	11,1	11,6	2,5	105	93
filés de coton	21,5	24,5	1,8	114	101
filés de lin, chanvre et ramie ...	4,1	4,3	0,3	105	85
filés de fibres artificielles et synthétiques de verre	5,1	6,6	0,5	130	90
<i>Tissus de type standard :</i>			5,6	118	93
dont : tissus de coton	19,0	22,4	2,5	119	94
étoffes de laine et poils	4,3	5,6	1,6	131	91
étoffes de lin, chanvre et ramie	4,5	4,7	0,5	104	94
étoffes de jute	21,6	15,7	0,3	72	108
étoffes de fibres synthétiques ...	3,1	4,2	0,7	135	90
<i>Bonneterie</i>	1,6	1,7	0,8	131	87
<i>Vêtements</i>	1,6	2,1	0,4	160	76
<i>Couvertures</i>	5,5	8,1	0,3	130	88
<i>Tapis, tapisseries</i>	21,8	24,1	2,1	111	96

cain est largement compensée par une augmentation d'environ 80 p.c. des exportations vers le Royaume-Uni.

Le volume des exportations de lin a augmenté, mais la valeur unitaire est plus faible qu'en 1953 sauf pour la matière première. La vente de fils de lin est encore handicapée par la concurrence française qui devient plus vive également sur le marché intérieur. Dans le tissage du lin, l'activité a été dominée en fin d'année par un fort accroissement des ventes aux Etats-Unis, où on a entrepris une grande campagne de publicité. Ce secteur est d'ailleurs le seul de l'industrie textile où les exportations vers l'Amérique du Nord se sont développées au cours de l'année

passée : cette région a acheté 57,7 p.c. du montant total des ventes à l'étranger. Signalons également l'accroissement des ventes au Cuba.

Dans l'industrie du jute, les exportations de filés augmentent de 23 p.c. alors que celles de tissus et de sacs diminuent de 16 p.c. Pendant l'année écoulée, ce mouvement divergent a dominé l'activité de l'industrie du jute, qui dépend des marchés étrangers à concurrence de 80 p.c. de sa production. Les fabricants belges ont cependant à lutter contre une concurrence très âpre de la part de l'Inde qui dispose d'une main-d'œuvre et de matières premières à bon marché.

Comme en 1953, le marché mondial a connu une

forte demande de *textiles artificiels*, malgré de nouvelles baisses de prix. Les Etats-Unis n'interviennent plus que pour 12,2 p.c. dans l'exportation globale des textiles artificiels contre 19,1 p.c. en 1953; les Pays-Bas, par contre, augmentent leurs achats de 18,3 à 22,5 p.c. Les pays européens du groupe soviétique, avec 18,4 p.c., demeurent un important débouché.

La *bonneterie* a bénéficié en 1954 d'exportations favorables, surtout en fin d'année. Les Pays-Bas interviennent pour 81 p.c. dans les exportations globales contre 71 p.c. l'année précédente. Les ventes aux Pays-Bas représentent le double des achats dans ce pays, ce qui constitue un résultat satisfaisant compte tenu de certaines conditions de concurrence inégale.

L'exportation de *vêtements* est caractérisée par la forte opposition entre la hausse de 60 p.c. de l'indice du volume et la baisse de 24 p.c. des valeurs unitaires.

En ce qui concerne l'orientation géographique des exportations globales de textiles, les Pays-Bas conservent la première place avec 26,5 p.c. contre 24,6 p.c. en 1953. Vient ensuite le Royaume-Uni avec 11,5 contre 9,5 p.c.; les ventes sur ce marché ont augmenté de 26 p.c. L'Allemagne et les Etats-Unis qui occupent les troisième et quatrième places voient leur part se réduire; dans le cas du premier de ces pays, ce sont les ventes de matières premières en laine qui ont fléchi, dans le cas du second, celles de fibranne; la demande américaine a également été moins importante pour les tapis et les tissus de jute, de coton et de laine, mais à la fin de l'année, la situation s'est améliorée, par suite de la reprise générale de la conjoncture. Sur le marché congolais, les exportations progressent; on sait qu'à la fin de 1953, un groupe d'industriels belges a étudié sur place les possibilités de vente; en 1954, on a envisagé la création d'un bureau textile par la Fédération de l'Industrie Belge du Textile en collaboration avec l'Office Belge du Commerce extérieur.

Mentionnons enfin le changement favorable intervenu dans les exportations vers l'Europe orientale; la Tchécoslovaquie, notamment, a augmenté fortement ses achats.

Tableau XX.

Exportations des charbonnages, raffineries de pétrole, verreries et glacières, cimenteries

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1954	Indice du volume 1954/1953	Indice de la valeur unitaire 1954/1953
	1953	1954			
<i>Combustibles solides</i>	5.031	6.577	4,9	130	90
<i>Huiles minérales</i>	2.005	2.100	2,9	105	93
<i>Verres et glaces</i> :	228	269	2,5	117	98
dont : verre à vitre non travaillé	(132)	(158)	(1,1)	(120)	(100)
glaces polies	(45)	(41)	(0,7)	(91)	(102)
gobeletterie et autres objets en verre	(5)	(8)	(0,3)	(167)	(80)
<i>Ciments</i>	1.855	1.695	1,0	91	100

Comme en 1953, l'indice du volume des exportations des *industries chimiques* augmente de 16 p.c., mais la valeur unitaire baisse encore légèrement. Rappelons que le recul des prix à l'exportation s'est amorcé en 1952 et ne semble s'être terminé qu'à fin 1954. Les Pays-Bas constituent le débouché principal, avec 14,3 p.c. des exportations globales contre 12,4 p.c. l'année précédente. L'Allemagne vient ensuite, avec 9,6 p.c. Les Etats-Unis qui, en 1953, intervenaient encore pour 10 p.c., passent à la cinquième place et n'ont plus qu'une participation de 5,2 p.c. Les troisième et quatrième places sont occupées par la France et Hong-Kong; les ventes à cette dernière région sont en expansion continue depuis plusieurs années.

Tableau XIX.

Exportations des industries chimiques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (milliards de francs)		Indice du volume 1954/ 1953	Indice de la valeur unitaire 1954/ 1953
	1953	1954		
Total général	8,9	9,9	116	97
dont :				
Produits chimiques inorganiques	1,1	1,5	144	93
Produits chimiques organiques	0,4	0,6	140	104
Produits pour la teinture et le tannage	0,4	0,4	112	90
Produits médicinaux pharmaceutiques	0,5	0,5	134	84
Engrais manufacturés	3,4	3,6	103	102
Fournitures photographiques et cinématographiques ...	1,4	1,5	112	95

Les exportations d'*engrais azotés et de produits photographiques* représentent 31,5 p.c. des exportations globales de l'industrie chimique; l'industrie photographique a connu, au cours des dernières années, une expansion ininterrompue, comme d'ailleurs celle des produits pharmaceutiques. Les ventes de produits minéraux et de dérivés du goudron triplent depuis 1950.

Les exportations de *charbons* augmentent de 30 p.c., au cours de l'année écoulée, mais la valeur unitaire baisse de 10 p.c. La plus grande partie des ventes est faite aux pays de la C.E.C.A. et plus particulièrement aux Pays-Bas, à la France et à l'Italie. Ces exportations sont grandement facilitées par les subventions que la Haute Autorité accorde aux charbonnages belges. Rappelons qu'il s'agit d'un système de subsides décroissants qui permet aux prix belges de s'aligner sur ceux du marché commun. En 1954, les ventes au Royaume-Uni ont pris également une grande extension. Pendant les derniers mois de l'année, l'Allemagne a aussi procédé à d'importants achats.

Grâce à l'accroissement de la capacité des raffineries anversoises, les ventes à l'étranger de l'*industrie pétrolière* s'amplifient d'année en année, quoique d'une façon peu spectaculaire. Toutefois, la baisse des valeurs unitaires à l'exportation s'est poursuivie.

Les ventes aux navires étrangers faisant escale dans les ports belges ne représentent plus que 17,8 p.c. des exportations globales d'huiles minérales, contre 19 p.c. en 1953 et 59 p.c. en 1951. Les achats des Pays-Bas sont passés de 26,8 à 32,4 p.c. et ceux de l'Allemagne, de 8,3 à 11,2 p.c. Par contre, les ventes au Royaume-Uni sont insignifiantes.

En 1954, les *verreries* et les *glaceries* ont porté leurs exportations à un niveau record; seul le secteur des miroiteries est en retard sur cette reprise générale. Il est surprenant que la gobeletterie et divers produits verriers augmentent de 67 p.c. leur volume d'exportations, alors que les valeurs unitaires reculent de 20 p.c. Sur l'ensemble de ces exportations, 24,3 p.c. se sont dirigées vers l'Amérique du Nord contre 32,5 p.c. en 1953, mais ce dernier pourcentage était anormalement élevé. D'ailleurs au cours des derniers mois de l'année, les ventes sont de nouveau très favorables. Les courants d'exportation vers les marchés de l'Europe occidentale n'ont pas subi de modifications appréciables.

Au cours de l'année écoulée, les exportations des *cimenteries* ont diminué de 9 p.c., par suite de la contraction générale du marché mondial pour ce produit. Néanmoins, la situation de l'industrie belge est restée très favorable sur les marchés mondiaux : elle y occupe la deuxième place, après le Royaume-Uni et avant l'Allemagne occidentale.

La valeur unitaire moyenne à l'exportation n'a pas varié, en dépit de la baisse survenue au second semestre. La concurrence sur les marchés extérieurs augmente fortement, surtout de la part des pays de l'Europe orientale. Les meilleurs débouchés sont les Pays-Bas et le Congo belge, qui absorbent ensemble 64,1 p.c. des exportations globales. Par contre, les ventes au Royaume-Uni sont en net recul; il faut cependant tenir compte du fait que les chiffres de 1953 étaient exceptionnellement favorables. Depuis plusieurs années les exportations vers l'Amérique du Nord n'ont pas pu maintenir leur

position; elles ne représentent plus que 3,5 p.c. en 1954.

Dans l'*industrie alimentaire*, le fléchissement des exportations est uniquement attribuable à la vente de sucre et de produits sucriers. En 1953, les exportations de sucre avaient atteint un niveau particulièrement élevé, par suite de la perspective de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 1954, de l'Accord international du sucre. Rappelons que cet accord impose des contingents aux ventes des différents pays exportateurs. Abstraction faite des exportations de sucre, le chiffre des ventes à l'étranger des industries alimentaires est un peu plus faible. Contrairement à l'industrie textile, les produits finis doivent céder du terrain en faveur des produits alimentaires bruts et demi-finis.

Le Royaume-Uni constitue le principal débouché traditionnel de l'industrie alimentaire belge. Malheureusement, depuis trois ans, l'exportation belge enregistre sur ce marché un recul continu par suite des entraves à l'importation imposées par les autorités britanniques. Les exportations sur le marché anglais ne représentent plus que 10,1 p.c. des ventes globales de l'industrie alimentaire, contre 16,5 et 33,5 p.c. au cours des deux années antérieures. Les achats de l'Allemagne se réduisent également de 20,3 à 15,4 p.c. Alors que le Royaume-Uni achète surtout des produits finis, l'Allemagne s'intéresse davantage aux produits bruts, qui sont utilisés par sa propre industrie, notamment le malt et les huiles végétales. L'accès des industries alimentaires au marché français est également rendu très difficile par suite de l'application de différentes mesures protectionnistes. Par contre, les relations commerciales avec nos partenaires de Benelux prennent une tournure favorable dont plusieurs secteurs bénéficient. La participation des Pays-Bas dans l'exportation globale de produits alimentaires de l'U.E.B.L. passe de 7 p.c. en 1953 à 15,2 p.c. en 1954. Une nouvelle avance est également enregistrée sur le marché congolais. Pour les autres débouchés d'outre-mer, il y a lieu de souligner une amélioration légère, mais encore insuffisante, des ventes en Amérique du Nord; dans le secteur des huiles végétales notamment, les résultats des dernières années sont moins favorables.

L'exportation globale des *produits agricoles* s'accroît tant en valeur qu'en volume; en outre, la valeur unitaire augmente de 5 p.c. par rapport à l'année précédente. La hausse du volume et des valeurs unitaires se manifeste le plus nettement dans le secteur des viandes, mais le développement des ventes à l'étranger de produits horticoles et maraîchers est également relativement favorable.

La France et l'Allemagne demeurent les principaux débouchés, avec 26,4 et 21,1 p.c. Dans ce secteur de l'économie également, les accords Benelux ont eu une répercussion favorable sur les exportations de l'U.E.B.L. : les ventes sur le marché néerlandais sont passées à 16,6 p.c. contre 13,8 et 11,9 p.c. au cours des deux dernières années. Cette

Tableau XXI.

**Exportations des industries alimentaires, diamantaire, de l'agriculture,
des industries du papier et des arts graphiques, des cuirs, du caoutchouc,
des carrières, des industries du bois et du meuble, de la céramique et du tabac**

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (milliards de francs)		Indice du volume 1954/1953	Indice de la valeur unitaire 1954/1953
	1953	1954		
<i>Industries alimentaires</i>	3,30	2,49	74	101
dont : minoteries	(0,41)	(0,32)	(89)	(88)
corps gras	(0,54)	(0,56)	(100)	(104)
sucres et sucreries	(1,43)	(0,71)	(47)	(104)
préparations de viandes et poissons	(0,26)	(0,19)	(77)	(96)
préparations à base de farine ou féculés	(0,26)	(0,24)	(88)	(104)
<i>Industrie diamantaire</i>	3,47	4,25	—	—
<i>Agriculture</i>	2,30	2,74	113	105
dont : viandes	(0,22)	(0,39)	(139)	(130)
horticulture	(0,29)	(0,33)	(110)	(104)
culture maraîchère	(0,57)	(0,75)	(123)	(107)
céréales	(0,15)	(0,16)	(110)	(89)
<i>Industrie du papier et des arts graphiques</i>	1,27	1,57	126	98
dont : imprimés	(0,49)	(0,60)	(131)	(94)
articles manufacturés en pâte de bois en papier et carton	(0,15)	(0,15)	(119)	(90)
autres papiers et cartons	(0,47)	(0,61)	(127)	(102)
<i>Industrie des cuirs</i>	1,21	1,16	108	89
dont : cuirs	(0,42)	(0,40)	(104)	(91)
pelleteries	(0,21)	(0,17)	(81)	(99)
<i>Industrie du caoutchouc</i>	0,62	0,69	122	93
<i>Carrières</i>	0,66	0,67	103	100
<i>Industrie des bois et meubles</i>	0,53	0,57	110	97
<i>Industrie céramique</i>	0,27	0,30	119	96
<i>Industrie du tabac</i>	0,11	0,09	89	93

évolution semble être un indice favorable des possibilités concurrentielles de certains produits agricoles belges.

Sur le marché de l'Amérique du Nord, il n'a guère été possible de récupérer le terrain perdu au cours de l'année antérieure.

Les ventes à l'étranger de l'*industrie diamantaire* ont encore augmenté de plus de 20 p.c. au cours de l'année écoulée, atteignant ainsi un nouveau record d'après-guerre. S'il est vrai que les transactions illécitales sont devenues moins rémunératrices, par suite de la suppression de la prime sur les cours du dollar, il semble cependant que le développement des ventes repose sur une extension réelle de l'activité. Moins favorable est l'évolution des prix à l'exportation du diamant taillé, qui reculent d'une moyenne de £ 36 en 1953 à environ £ 34 en 1954.

La répartition géographique des exportations reprend sa structure traditionnelle, dont elle s'était légèrement écartée au cours des deux années précédentes : la participation de l'Amérique du Nord passe de 45,8 à 56,6 p.c., au détriment des ventes au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, qui reculent de 30,3 à 16,6 p.c.

L'*industrie du papier et des arts graphiques* connaît une période favorable. La baisse des valeurs unitaires à l'exportation s'est presque arrêtée, tandis que le volume augmente de 26 p.c. Une demande soutenue se manifeste sur la plupart des marchés

étrangers, tandis que la concurrence du partenaire de Benelux se fait moins sentir. Les modifications qui, en 1953, se sont produites dans la répartition géographique des ventes à l'étranger, se sont maintenues l'année dernière : les Pays-Bas, avec 34,6 p.c., restent nettement le débouché principal, tandis que les ventes à la France se maintiennent à peu près au pourcentage atteint en 1953, soit 26 p.c. Les possibilités de vente sur le marché britannique, menacées par les restrictions à l'importation, n'ont pu encore être restaurées.

Au cours de l'année écoulée, les exportations de *peaux et cuirs* ont été défavorablement influencées par une très forte baisse des valeurs unitaires, que la hausse de l'indice du volume n'a pu contrebalancer.

Les Pays-Bas, avec 36 p.c. des exportations totales, demeurent le principal débouché. Les ventes à l'Allemagne occidentale reculent à nouveau, alors que les pays européens du groupe soviétique développent leurs achats à un rythme tel qu'ils représentent 9,4 p.c. des ventes globales. Les Etats-Unis et le Congo belge ont été, l'année dernière, des débouchés relativement moins favorables.

La valeur des livraisons à l'étranger de l'*industrie du caoutchouc* a augmenté de plus de 10 p.c., malgré une nouvelle baisse des valeurs unitaires. Cette expansion doit surtout être attribuée à l'accroissement des achats des Pays-Bas qui absorbent 40,2 p.c. du total des ventes, contre 34,8 p.c. l'année

précédente; les exportations vers le Congo belge représentent 12,3 p.c. du total, celles vers l'Allemagne 8,1 p.c.

Les exportations des produits des carrières ne se modifient guère, tant en quantité qu'en valeur. Les Pays-Bas et la France sont les principaux débouchés, représentant chacun 37 p.c. environ des exportations globales. Certains secteurs de cette industrie sont peu prospères.

L'industrie des bois et des meubles a connu une évolution analogue à celle que nous avons déjà constatée dans bien d'autres industries : hausse de 10 p.c. de l'indice du volume à l'exportation, accompagnée d'une faible baisse des valeurs unitaires. Dans ce secteur également le partenaire de Benelux est le meilleur débouché, bien qu'il demeure un concurrent redoutable sur le marché intérieur.

Les exportations de l'industrie céramique ont surmonté en partie les difficultés rencontrées l'année dernière sur les marchés extérieurs, notamment de la part des concurrents tchécoslovaques. Ici également, l'amélioration des exportations doit être attribuée, en grande partie, à l'accroissement des achats des Pays-Bas qui atteignent 44,9 p.c. du total contre 34,7 p.c. l'année dernière. Le Congo belge avec 10,1 p.c. et le Royaume-Uni avec 9 p.c. constituent d'autres débouchés importants.

L'industrie du tabac enregistre des chiffres d'exportation moins favorables qu'en 1953. Les Pays-Bas absorbent 60,6 p.c. des ventes globales à l'étranger, tandis que la participation de l'Australie recule de 19,7 à 9,2 p.c.

*
**

ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DES COURANTS D'ECHANGES

Depuis 1953, la question de l'orientation géographique des courants d'échanges est devenue moins préoccupante pour l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise. On se rappellera qu'à l'époque où nous connaissions à la fois d'importants excédents

dans les paiements avec les pays de l'Union Européenne de Paiements, et des déficits élevés vis-à-vis de la zone dollar, différentes mesures furent prises pour réaliser un meilleur équilibre de la balance des paiements. Parmi ces mesures figuraient notamment celles qui exercent une influence indirecte sur les importations et les exportations, par l'octroi de facilités de financement différentes, selon les divers courants d'échanges. Par ailleurs, on a eu recours également à des restrictions directes, soit sous forme de mesures de contingentement, soit sous forme de prélèvements ou de retenues sur le produit des opérations commerciales.

En 1954, il fut mis définitivement fin à ces dispositions. Il est à noter que dans la mesure où cette politique a donné certains résultats, ils ont pu être maintenus, même après l'abolition des restrictions.

D'une manière générale, elle a permis d'atteindre un meilleur équilibre des échanges commerciaux à l'égard des pays de l'Union Européenne de Paiements, d'une part, et des pays de la zone dollar, de l'autre. Cependant, il est évident que cette évolution fut en grande partie le résultat de facteurs spontanés; elle est basée à la fois sur le redressement économique des pays n'appartenant pas à la zone dollar et sur les modifications intervenues dans les rapports de prix entre les divers marchés d'approvisionnement de l'U.E.B.L. Ainsi que nous le verrons plus en détail, les changements intervenus dans la répartition géographique des échanges commerciaux se manifestent principalement du côté des importations. Les déplacements des courants d'exportation dépendent, par contre, beaucoup plus des mouvements conjoncturels et ne reposent pas sur un développement structurel.

On sait que le solde créditeur mensuel vis-à-vis des pays de l'Union Européenne de Paiements a fait place, depuis la fin de 1952, à un déficit qui à certains moments fut assez important. Cette situation a persisté pendant le premier semestre de 1954, mais au cours des derniers mois de l'année, on enregistre à nouveau des soldes créditeurs, qui ne semblaient toutefois pas inquiétants du point de vue

Tableau XXII.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. avec les pays de l'U.E.P. et de la zone dollar

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Moyenne mensuelle	Pays de l'U.E.P.			Pays de la zone dollar		
	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations	Balance commerciale
1950 2 ^e semestre	5.382	4.945	— 437	1.910	959	— 951
1951 1 ^{er} semestre	6.647	7.432	+ 785	2.320	1.403	— 917
2 ^e semestre	6.054	8.230	+ 2.176	2.530	1.138	— 1.392
1952 1 ^{er} semestre	6.397	7.750	+ 1.353	2.553	1.081	— 1.472
2 ^e semestre	6.589	6.626	+ 37	1.930	1.194	— 736
1953 1 ^{er} semestre	6.732	6.216	— 516	1.620	1.437	— 183
2 ^e semestre	6.907	6.669	— 238	1.518	1.202	— 316
1954 1 ^{er} semestre	7.010	6.536	— 474	1.664	1.063	— 601
2 ^e semestre	7.248	7.263	+ 15	1.607	1.209	— 398

monétaire. Le déficit commercial vis-à-vis de la zone dollar diminue depuis les derniers mois de 1952 ; toutefois cette tendance semble se renverser à nouveau dans le courant du premier semestre de 1954 ; cependant, on enregistre une amélioration dans la suite, si bien que les résultats antérieurs ont pu être maintenus.

Une répartition des partenaires commerciaux de l'U.E.B.L. en quatre groupes — les Etats membres

de l'U.E.P., la zone dollar, le Congo belge et les autres pays — fait apparaître que leurs parts respectives dans les ventes au marché belgo-luxembourgeois n'ont pas subi de modifications notables au cours de l'année écoulée. Les pays membres de l'U.E.P. conservent l'avance acquise les deux années précédentes au détriment de la zone dollar. La stagnation relative des importations en provenance du Congo belge est un facteur moins favorable.

Tableau XXIII.

Orientation géographique des courants d'échanges de l'U.E.B.L.

(Pourcentages par rapport au total)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes de pays	Importations				Exportations			
	1951	1952	1953	1954	1951	1952	1953	1954
Pays de l'U.E.P.	59,9	63,3	67,6	67,1	70,9	70,4	68,4	71,9
Zone dollar	22,9	21,8	15,5	15,4	11,5	11,1	14,0	11,8
dont : Etats-Unis et Canada	(19,3)	(18,3)	(12,6)	(12,3)	(9,3)	(8,8)	(11,6)	(9,1)
Congo Belge et Ruanda-Urundi	7,9	8,0	7,5	7,7	4,1	5,9	5,8	5,5
Autres pays	9,3	6,9	9,4	9,8	13,5	12,6	11,8	10,8
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Du côté des exportations, on enregistre par contre, pour l'année écoulée, un développement analogue à celui constaté dans le passé : la participation des pays membres de l'U.E.P. passe de 68,4 à 71,9 p.c., celle de la zone dollar, par contre, recule de 14 à 11,8 p.c. L'évolution réelle est toutefois moins défavorable que ces chiffres ne le laissent présumer, car, au cours des derniers mois de l'année, les ventes à la zone dollar atteignent des montants particulièrement élevés.

L'évolution des échanges commerciaux avec les pays membres de l'U.E.P. est surtout marquée par une nouvelle expansion des fournitures au marché hollandais. L'incidence de la crise de 1952 sur les relations commerciales entre les pays de Benelux est à présent presque entièrement effacée. Au cours de l'année passée, l'excédent commercial de l'U.E.B.L. vis-à-vis des Pays-Bas a doublé, par suite notamment de l'expansion exceptionnelle des ventes sur le marché hollandais ; mais au cours des derniers mois, on enregistre également une augmentation des importations. Il est heureux que les secteurs menacés de l'économie belge aient participé à cette expansion et que des accords réglant les échanges commerciaux réciproques soient restés en vigueur dans certains secteurs économiques des pays Benelux. Le fait que le niveau des salaires néerlandais a été relevé de 16 p.c. environ en 1954 est très important pour le développement ultérieur des relations Benelux ; ainsi l'inégalité des conditions de concurrence est moins forte.

Vis-à-vis de l'Allemagne et du Royaume-Uni, on enregistre, en revanche, un plus grand déficit commercial. L'Allemagne devient le premier fournisseur de l'U.E.B.L. ; il s'agit là d'une des principales mo-

difications de structure survenues dans les relations commerciales au cours des dernières années. L'augmentation du déficit envers le Royaume-Uni a été plus que compensée par une amélioration de la balance commerciale avec la zone sterling d'outre-mer, ce qui n'empêche que le déficit envers l'ensemble de cette zone demeure très important.

L'accroissement des exportations vers la France va de pair avec une augmentation parallèle des importations de cette provenance, de telle sorte que le déficit commercial global se maintient au niveau de l'année précédente. L'expansion des courants commerciaux dans les deux sens tient partiellement au fonctionnement du marché commun européen, qui se manifeste par un développement des exportations sidérurgiques vers la France et un accroissement des importations de minerais de fer ; la conjoncture de l'industrie sidérurgique a naturellement contribué à cette double tendance. L'augmentation du déficit commercial vis-à-vis de l'Allemagne est également attribuable en partie à l'influence du marché commun, dans la mesure où il a favorisé les fournitures de charbon allemand au marché belgo-luxembourgeois.

Comme les années précédentes, la balance commerciale envers le Congo belge présente apparemment un déficit assez considérable, qui disparaît cependant entièrement si l'on tient compte des importations pour travail à façon et des frais connexes des opérations commerciales, particulièrement des frais de transport. Du reste, l'année écoulée n'a pas été très favorable à l'expansion des échanges commerciaux avec les territoires belges d'outre-mer.

Par contre, le commerce avec l'Europe orientale s'est développé dans les deux sens, bien qu'on ne puisse encore être entièrement satisfait si l'on

compare la situation d'avant-guerre avec les résultats obtenus. En 1938 l'Europe orientale, compte non tenu de l'Allemagne orientale, intervenait pour plus de 6 p.c. dans les exportations globales de l'U.E.B.L., contre 3,7 p.c. seulement pendant l'année écoulée.

Du côté des importations, le recul est encore plus sensible, le pourcentage passant de 8,5 à 2,7. Ce sont surtout les industries de consommation qui ont bénéficié de l'amélioration des exportations au cours de l'année écoulée, ce qui constitue sans nul doute

Tableau XXIV.

Orientation géographique du commerce spécial de l'U.E.B.L.

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Pays	Importations		Exportations		Balance commerciale	
	1953	1954	1953	1954	1953	1954
<i>Europe :</i>						
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (métropoles)	68,1	72,4	68,7	72,7	+ 0,7	+ 0,3
Europe Orientale	2,9	3,7	4,5	4,6	+ 1,6	+ 0,9
Autres pays d'Europe	0,7	0,8	0,7	0,8	—	—
<i>Afrique :</i>						
Congo Belge et Ruanda-Urundi	9,1	9,9	6,6	6,3	— 2,5	— 3,6
Autres pays d'Afrique	3,5	4,2	4,2	4,6	+ 0,7	+ 0,4
<i>Amérique :</i>						
Etats-Unis, Canada et Alaska	15,3	15,6	13,1	10,5	— 2,2	— 5,1
Amérique Latine	9,3	9,0	4,5	6,0	— 4,8	— 3,0
<i>Asie</i>	8,0	8,2	7,8	7,5	— 0,2	— 0,7
<i>Océanie</i>	4,2	3,6	0,9	1,5	— 3,3	— 2,1
<i>Divers</i>	—	0,1	2,0	0,7	+ 1,9	+ 0,6
Total ...	121,1	127,5	113,0	115,2	— 8,1	— 12,3
Pays de l'U.E.P. ²	81,8	85,6	77,3	82,8	— 4,5	— 2,8
Zone sterling	22,9	21,8	15,5	15,6	— 7,4	— 6,2
¹ Dont : Pays-Bas	16,6	17,1	20,1	24,2	+ 3,5	+ 7,1
Allemagne Occidentale	14,9	17,4	10,5	11,1	— 4,4	— 6,3
France ³	13,4	15,3	9,1	11,1	— 4,3	— 4,2
Royaume-Uni	11,0	10,7	8,8	7,3	— 2,2	— 3,4
Suisse	3,0	2,9	3,0	3,2	—	+ 0,3

² Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

³ Y compris la Sarre.

un phénomène heureux. Le surplus que l'U.E.B.L. a enregistré dans son commerce avec l'Europe orientale provient principalement des échanges avec la Pologne. La création ou l'élargissement de courants d'importation appropriés se heurte toujours à des difficultés, les possibilités d'approvisionnement traditionnelles, notamment pour les céréales, ayant disparu en grande partie ou ne se présentant plus à des conditions avantageuses. Naturellement, le développement des échanges commerciaux dépend également pour une bonne part de l'initiative privée.

Rappelons qu'il existe depuis 1948 un contrôle international officieux des exportations destinées aux pays de la zone d'influence russe; le 16 août 1954, on a sérieusement réduit la liste des produits soumis à ce contrôle.

Au cours des derniers mois, le commerce de l'U.E.B.L. avec l'Amérique latine a été suivi avec un vif intérêt. Durant l'année dernière, le déficit commercial avec cette région s'est réduit de 4,8 à 3 milliards à la suite d'une faible diminution des importations et d'une augmentation de 35 p.c. des exportations. Le

Brésil n'a pratiquement pas pris part à cette expansion, bien qu'en fin d'année les possibilités d'exportation vers ce pays se soient améliorées grâce aux ventes de francs belges effectuées par les autorités brésiliennes à partir du mois d'octobre. La valeur des exportations vers l'Argentine a quadruplé depuis 1953, encore qu'elle demeure à un niveau relativement faible. En fin d'année, on a attendu avec beaucoup d'espoir les résultats du nouvel accord commercial dont les négociations se poursuivaient encore à ce moment. La balance commerciale avec l'Uruguay, encore fortement déficitaire en 1953, se solde pour l'année dernière par un excédent de 380 millions environ. Les restrictions sur les importations en provenance de ce pays ont été levées en grande partie en juillet. Au cours des dernières années, l'industrie textile belge a acheté d'importantes quantités de laine sur ce marché. Le solde créditeur envers la Colombie a également presque triplé, atteignant ainsi quelque 437 millions.

Parmi les pays qui font partie de la zone dollar, à l'exclusion des Etats-Unis et du Canada, le Mexi-

que et Haïti sont ceux qui ont contribué le plus au déficit commercial vis-à-vis de cette zone; les échanges commerciaux avec ces deux pays laissent, comme en 1953, un déficit d'environ un milliard de francs. Les achats au Pérou ont également dépassé les exportations vers ce pays. On enregistre par contre un boni vis-à-vis du Venezuela.

*
**

Evolution des courants commerciaux avec les Etats-Unis et le Canada.

Il ressort des indications données ci-dessus que la balance commerciale avec la zone dollar ne dépend pas uniquement des échanges avec les Etats-Unis et le Canada. Toutefois, les mouvements du solde global de la balance commerciale avec cette zone monétaire pendant les dernières années s'expliquent principalement par le commerce avec l'Amérique du Nord. Eu égard aux glissements relativement importants dans la répartition géographique des échanges commerciaux, qui se sont traduits par une réduction du déficit envers la zone dollar, nous nous arrêterons encore quelque peu à l'évolution du commerce avec l'Amérique du Nord.

Tableau XXV.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. avec les Etats-Unis et le Canada (millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Moyenne mensuelle	Importations	Exportations	Balance commerciale
1950	1.516	672	— 844
1951	2.048	1.024	— 1.024
1952	1.875	898	— 977
1953	1.279	1.090	— 189
1954	1.302	873	— 429

L'examen des chiffres repris au tableau XXV révèle que la diminution du déficit commercial avec l'Amérique du Nord doit être attribuée, avant tout, à la réduction des importations, accompagnée également, en 1953, par un certain développement des exportations. En 1954, cette amélioration s'atténue un peu dans les deux sens, provoquant ainsi une nouvelle augmentation du déficit commercial dont la moyenne mensuelle passe de 189 à 429 millions de francs. Il est cependant important de noter que les déplacements fondamentaux restent acquis et que la détérioration de la balance commerciale en 1954 doit être attribuée uniquement à des facteurs conjoncturels passagers et notamment à l'affaiblissement de la demande intervenu au cours du second semestre de 1953 sur le marché américain de l'acier.

En 1953 déjà, la réduction des achats aux Etats-Unis s'était surtout manifestée dans le secteur des céréales et principalement par un déplacement des importations d'orge vers les marchés d'Europe et du

Tableau XXVI.

Importations en provenance des Etats-Unis et du Canada (millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1953	1954
<i>Biens de production</i>	11.452	11.626
dont :		
Céréales	3.274	2.585
dont : froment, épeautre et méteil (1.749)	(1.749)	(1.701)
orge (295)	(295)	(118)
maïs (1.004)	(1.004)	(363)
Parties et pièces détachées d'autos	2.253	2.084
Minerais de métaux non ferreux ...	151	126
Métaux bruts non ferreux	259	430
dont : plomb (211)	(211)	(236)
Coton	915	1.076
Tabac	488	456
Combustibles	480	161
Huiles minérales	582	606
Produits chimiques	515	661
Biens de production divers servant indistinctement aux différents secteurs de production	1.153	1.501
<i>Biens de consommation</i>	2.150	2.206
Produits alimentaires	1.053	1.148
dont : élevage, viandes et graisses (290)	(290)	(278)
fruits (368)	(368)	(396)
Produits non alimentaires	1.097	1.058
dont : textiles (181)	(181)	(174)
véhicules automobiles, cycles (58)	(58)	(79)
<i>Biens d'équipement</i>	1.742	1.789
Total ...	15.345	15.621

Proche-Orient. En 1954 vient s'y ajouter une forte contraction des achats de maïs sur le marché américain, en faveur de l'Argentine. Les achats de véhicules automobiles et de pièces détachées d'autos sont également en régression, par suite du relèvement du standing et de la capacité de l'industrie automobile européenne. La nouvelle baisse des importations de matières premières brutes en provenance des Etats-Unis est imputable, en partie, à la conjoncture dans l'industrie lourde et à la demande relativement faible de charbon jusque vers le milieu de l'année; elle est due également à l'ouverture du marché commun européen et à la politique de contingentement suivie par le gouvernement belge. Le redressement de l'industrie charbonnière allemande au cours des dernières années, a joué à cet égard un rôle prédominant.

Néanmoins, les achats sur le marché américain au cours de l'année écoulée ont augmenté dans quelques secteurs, surtout dans celui des biens de production divers.

En 1953, les exportations vers les Etats-Unis avaient atteint un niveau sans précédent, grâce aux ventes exceptionnelles de produits sidérurgiques. La récession survenue après la mi-1953 a ramené les exportations de produits métallurgiques à un niveau plus normal, ce qui explique la baisse des exportations globales vers le marché américain.

Tableau XXVII.

Exportations vers les Etats-Unis et le Canada
(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1953	1954
Sidérurgie	3.598	1.370
Métaux non ferreux	2.005	1.523
dont : étain	(1.041)	(897)
Textiles et vêtements	2.259	1.985
dont : fibres synthétiques	(205)	(129)
étoffes de lin, chanvre et ramie	(292)	(300)
étoffes de jute	(165)	(128)
étoffes de laine et poils	(60)	(35)
tapis et tapisserie	(859)	(707)
tissus de coton	(139)	(97)
Industrie diamantaire	1.590	2.406
Fabrications métalliques	1.183	1.422
Industries chimiques	921	571
Industries des verres et glaces	720	612
Divers	805	590
Total ...	13.081	10.479

Que l'on se trouve en présence d'un mouvement cyclique normal ressort du fait que, pendant les derniers mois de 1954, le redressement de la conjoncture américaine a provoqué un développement sensible des ventes aux Etats-Unis, ce dont bénéficient une grande variété de secteurs industriels. A présent que le gouvernement américain envisage une politique plus libérale vis-à-vis des importations, ce développement récent peut inciter l'économie belgo-luxembourgeoise à prospecter davantage le marché américain.

*
**

CONCLUSIONS

Au cours de l'année écoulée, l'économie belgo-luxembourgeoise participée à l'expansion générale du commerce mondial, tant à l'importation qu'à l'exportation. Les importations accusent la hausse tradi-

tionnelle en période de reprise conjoncturelle, tandis que les exportations de produits de consommation sont stimulées depuis 1953 par le développement de la demande sur les marchés mondiaux. Lorsque, vers la fin de l'année, l'industrie lourde est entraînée à son tour par l'expansion, l'évolution défavorable des termes d'échange est arrêtée et la valeur des importations et des exportations atteint de nouveau des maxima d'après-guerre.

Dans la répartition géographique des échanges commerciaux, d'importantes améliorations réalisées l'année précédente restent acquises, si bien que les difficultés provoquées par une répartition inégale des échanges commerciaux entre les différentes zones monétaires ont pu être évitées. Il n'y a pas eu de brusques déviations dans les courants d'échanges puisque, en dépit d'une forte demande, aucune pénurie ne s'est manifestée et que les prix n'ont accusé de mouvements sérieux dans aucun secteur.

L'évolution des exportations au cours des dernières années fait apparaître clairement que le progrès réalisé dans la voie de l'intégration européenne profite à l'économie belgo-luxembourgeoise. Que l'on songe surtout à l'expérience de Benelux et aux premiers résultats du marché commun du charbon et de l'acier. Sur cette base, on peut s'attendre à ce qu'une intégration plus poussée permette une nouvelle extension du commerce extérieur de l'U.E.B.L., d'autant plus que les relèvements de salaires à l'étranger créent progressivement de meilleures conditions de concurrence.

Soulignons pour terminer que les efforts tendant à offrir davantage de produits finis ne sont pas restés sans résultats au cours de l'année passée. Dans le textile notamment, l'évolution des exportations montre que des possibilités existent qui s'élargiront à mesure que les restrictions à l'importation prises par certains pays disparaîtront. Cela ne signifie évidemment pas qu'il faut tendre par tous les moyens à modifier la répartition traditionnelle du commerce extérieur de l'U.E.B.L., qui présente les avantages d'une longue expérience et d'une structure bien assise. Le renouvellement nécessaire doit être basé en grande partie sur un développement continu des industries existantes, dont les efforts seront dirigés autant que possible vers les produits finis et les produits plus raffinés au point de vue technique. Une collaboration croissante entre les divers secteurs économiques, dont on a constaté quelques heureux exemples l'année dernière, contribuerait au progrès dans ce domaine.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1954

Orientation géographique des exportations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des ventes de chaque secteur

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Industries textiles et du vêtement	Fabrications métalliques	Sidérurgie	Industries des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glaciers	Industrie des peaux et cuirs	Industrie du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industrie pétrolière	Diverses industries	Total
<i>Europe :</i>																
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (métropoles) .	70,4	47,9	58,7	79,1	56,2	55,0	32,1	83,9	94,0	46,2	73,8	75,2	53,1	73,6	75,2	63,1
Groupe soviétique ² ...	5,6	3,3	2,0	1,4	3,6	2,5	0,1	1,6	1,8	0,1	9,4	2,2	—	—	1,2	2,9
Autres pays d'Europe ...	1,1	1,9	2,3	0,9	5,5	1,8	—	1,3	2,9	0,3	0,5	0,3	0,1	—	0,9	1,8
<i>Afrique :</i>																
Congo Belge et Ruanda-Urundi	2,3	16,4	3,6	0,7	3,4	7,2	—	5,0	0,3	1,8	4,1	10,1	18,7	0,5	6,0	5,5
Autres pays d'Afrique ...	4,4	5,8	4,1	0,9	4,7	14,1	0,1	1,5	—	2,3	0,8	1,7	6,4	5,8	3,1	4,0
<i>Amérique :</i>																
Etats-Unis, Alaska et Canada	8,8	6,9	6,3	14,1	5,8	4,7	56,6	3,4	—	24,3	8,0	3,8	3,5	—	3,2	9,1
Amérique latine	2,1	7,7	12,0	1,1	5,2	4,7	1,5	0,7	1,0	7,9	2,7	1,6	8,5	—	2,5	5,2
<i>Asie</i>	3,7	8,6	9,5	1,8	13,6	9,7	8,7	2,4	—	7,6	0,5	4,3	7,3	2,0	4,8	6,5
<i>Océanie</i>	1,6	1,2	1,5	—	2,0	0,3	0,9	0,2	—	9,5	0,2	0,8	2,4	0,3	0,7	1,3
<i>Divers</i> ³	—	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17,8	2,4	0,6
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P. ⁴	77,4	60,5	69,1	80,8	70,5	76,9	40,8	87,3	93,9	62,0	65,4	80,9	65,8	78,1	80,9	71,9
Zone sterling	17,1	11,8	11,4	8,5	18,9	17,5	21,5	11,6	9,7	19,6	6,4	8,7	11,7	5,0	14,8	13,5
Chiffres absolus (milliards de francs) .	22,6	20,7	21,6	10,8	9,9	2,5	4,3	2,7	4,9	2,5	1,2	1,6	1,0	2,9	6,0	115,2
¹ dont :																
Pays-Bas	26,5	22,9	15,3	17,7	14,3	15,2	3,7	16,6	27,3	18,4	35,9	34,6	45,4	32,4	27,6	21,0
Allemagne occidentale	11,0	3,6	13,8	12,3	9,6	15,4	6,9	21,1	2,0	0,4	12,3	4,0	—	11,2	12,1	9,7
France	5,4	5,6	6,6	21,1	5,6	3,9	6,4	26,4	39,6	4,6	4,7	25,9	—	1,7	13,3	9,6
Royaume-Uni	11,5	1,8	1,8	7,3	5,8	10,1	12,9	9,0	9,7	5,3	5,5	3,8	2,7	2,6	11,0	6,3

² Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.³ Y compris armées alliées d'occupation.⁴ Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1954

Composition des exportations vers chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des ventes à chaque zone

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Pays O.E.C.E. (métro- poles)	Groupe soviétique 1	Congo Belge et Ruanda- Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats- Unis, Alaska et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays U.E.P. 2	Zone sterling	Total
Industries textiles et vêtements	21,9	38,4	8,4	21,9	18,9	7,9	10,7	24,5	21,1	24,9	19,6
Sidérurgie	17,5	13,0	12,5	19,5	13,1	43,1	27,3	19,8	18,1	15,8	18,8
Fabrications métalliques ...	13,7	20,7	54,3	26,3	13,6	26,4	23,6	16,9	15,2	15,7	18,0
Industrie des métaux non ferreux	11,8	4,7	1,2	2,2	14,6	1,9	2,5	0,1	10,6	5,9	9,4
Industries chimiques	7,7	10,7	5,3	10,1	5,4	8,5	17,8	13,3	8,4	12,0	8,6
Charbonnages et cokeries .	6,3	2,7	0,3	—	—	0,8	—	—	5,6	3,1	4,3
Industrie diamantaire	1,9	0,2	—	0,1	23,0	1,0	4,9	2,5	2,1	5,9	3,7
Industrie pétrolière	3,0	—	0,3	3,8	—	—	0,8	0,7	2,8	0,9	2,6
Agriculture	3,2	1,3	2,2	0,9	0,9	0,3	0,9	0,3	2,9	2,0	2,4
Industries alimentaires	1,9	1,8	2,8	7,7	1,1	1,9	3,2	0,5	2,3	2,8	2,2
Verreries et glaceries	1,6	0,1	0,7	1,3	5,8	3,3	2,5	16,1	1,9	3,2	2,2
Industrie du papier et des arts graphiques	1,6	1,1	2,5	0,6	0,6	0,4	0,9	0,8	1,5	0,9	1,4
Industrie des peaux et cuirs	1,2	3,3	0,8	0,2	0,9	0,5	0,1	0,1	1,0	0,5	1,0
Cimenteries	0,8	—	3,1	1,5	0,3	1,5	1,0	1,7	0,8	0,8	0,9
Industrie du caoutchouc ...	0,7	—	1,4	1,3	—	0,2	0,1	—	0,7	0,1	0,6
Carrières	0,9	—	0,1	0,1	0,2	—	0,1	0,1	0,8	0,2	0,6
Industrie du bois et du meuble	0,7	0,5	0,4	0,1	0,2	—	0,2	0,1	0,6	0,5	0,5
Industrie céramique et bri- queteries	0,3	—	0,5	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,3
Industrie du tabac	0,1	—	0,1	0,2	—	—	—	0,5	0,1	0,1	0,1
Divers	3,2	1,5	3,1	1,9	1,3	2,2	3,3	1,9	3,2	4,5	2,8
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	72,7	3,3	6,3	4,6	10,5	6,0	7,5	1,5	82,8	15,6	115,2

1 Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.

2 Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1954

Orientation géographique des importations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des achats de chaque groupe de produits

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (métropoles)	Europe orientale	Congo Belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P. ¹	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	46,6	3,8	10,8	4,5	13,5	7,7	8,6	4,1	61,0	20,1	86,4
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	25,9	7,0	2,1	8,0	26,8	23,3	5,4	1,0	36,8	7,8	12,4
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	49,1	0,7	29,0	4,3	13,6	0,8	0,5	1,1	54,8	10,8	23,5
<i>destinés aux industries textiles</i>	34,8	1,6	4,6	7,1	8,3	14,7	7,9	21,0	67,4	36,3	14,5
<i>destinés à des industries diverses :</i>											
Industrie du bois	38,4	42,8	2,8	2,6	5,8	2,8	4,6	—	41,5	12,9	2,3
Industrie diamantaire	83,9	0,3	—	9,4	3,4	0,4	2,6	—	94,2	87,5	3,5
Industrie du cuir	61,3	3,3	1,5	3,7	10,2	9,7	2,4	7,7	74,5	29,6	1,4
Industrie du papier et des arts graphiques	68,2	21,7	—	—	10,1	—	—	—	68,2	2,0	1,2
Industrie du tabac	12,7	1,2	0,7	2,7	51,1	15,5	16,1	—	29,6	5,3	0,9
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles	95,5	1,3	—	0,1	3,1	—	—	—	95,6	6,7	5,3
Huiles minérales	14,5	1,3	—	0,5	9,3	12,3	62,0	—	63,6	43,2	6,5
Produits chimiques	72,7	4,2	—	0,1	22,0	0,2	0,6	—	73,3	12,2	3,0
Divers	56,4	3,5	12,8	2,9	12,7	1,9	9,5	0,2	64,4	12,1	11,9
Biens de consommation	73,9	1,2	1,9	1,2	8,1	8,9	2,9	0,2	76,7	9,0	27,1
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	82,6	2,4	—	1,2	10,6	1,6	1,0	0,5	84,3	5,7	4,2
Produits végétaux	39,0	0,3	6,6	3,3	9,1	28,9	6,6	0,6	47,0	6,3	7,7
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	89,1	1,4	0,1	0,1	6,9	0,8	1,4	—	89,7	11,2	15,2
Biens d'équipement	86,3	0,5	0,1	—	12,8	—	0,1	—	86,3	14,7	14,0
Total général ...	56,8	2,9	7,7	3,3	12,3	7,1	6,5	2,9	67,1	17,1	127,5

¹ Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1954

Composition des importations en provenance de chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des achats effectués dans chaque zone

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (métropoles)	Europe orientale	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l'U.E.P. ¹	Zone sterling
Biens de production	55,6	89,0	94,6	92,4	74,4	73,2	90,4	98,2	67,7	61,5	79,5
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	4,4	23,6	2,6	23,5	21,2	32,0	8,0	3,5	9,7	5,3	4,4
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	15,9	4,2	69,0	24,1	20,4	2,2	1,3	7,0	18,4	15,1	11,6
<i>destinés aux industries textiles</i>	7,0	6,3	6,8	24,5	7,8	23,7	13,8	84,0	11,4	11,5	24,2
<i>destinés à des industries diverses :</i>											
Industrie du bois	1,2	27,0	0,7	1,5	0,9	0,7	1,3	—	1,8	1,1	0,1
Industrie diamantaire	4,1	0,3	—	7,9	0,8	0,2	1,1	—	2,8	3,9	14,1
Industrie du cuir	1,2	1,2	0,2	1,2	0,9	1,5	0,4	3,0	1,1	1,2	1,9
Industrie du papier et des arts graphiques	1,2	7,3	—	—	0,8	—	—	—	1,0	1,0	0,1
Industrie du tabac	0,2	0,3	0,1	0,6	2,9	1,5	1,7	—	0,7	0,3	0,2
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles	7,0	1,9	—	0,1	1,0	—	—	—	4,1	5,9	1,6
Huiles minérales	1,3	2,3	—	0,8	3,9	8,8	48,8	—	5,1	4,8	12,9
Produits chimiques	3,0	3,4	—	0,1	4,2	0,1	0,2	—	2,4	2,6	1,7
Divers	9,1	11,2	15,2	8,1	9,6	2,5	13,8	0,7	9,2	8,8	6,7
Biens de consommation	27,7	9,0	5,3	7,5	14,1	26,7	9,4	1,8	21,3	24,3	11,1
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	4,8	2,8	—	1,2	2,8	0,7	0,5	0,6	3,3	4,1	1,1
Produits végétaux	4,2	0,6	5,2	6,1	4,5	24,6	6,2	1,2	6,1	4,2	2,2
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	18,7	5,6	0,1	0,2	6,8	1,4	2,7	—	11,9	16,0	7,8
Biens d'équipement	16,7	2,0	0,1	0,1	11,5	0,1	0,2	—	11,0	14,2	9,4
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	72,4	3,7	9,9	4,2	15,6	9,0	8,2	3,6	127,5	85,6	21,8

¹ Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

LES RAPPORTS ENTRE LA BANQUE CENTRALE ET L'ETAT AUX PAYS-BAS

Institution chargée d'exécuter les missions qui lui ont été confiées par l'Etat, la Nederlandsche Bank remplit les différentes tâches que l'on assigne généralement aux instituts d'émission dans la plupart des pays. Elle règle la valeur du florin, assure la circulation monétaire, et partant facilite les paiements scripturaux; par l'arrêté de 1945 sur les devises, elle a été chargée des paiements extérieurs pour compte et sous la responsabilité de l'Etat; elle contrôle le crédit d'après les modalités prévues par la loi du 18 janvier 1952, prorogée le 24 décembre 1954; elle effectue différentes opérations au profit de l'économie privée. Elle est enfin le banquier de l'Etat.

Dans le cadre du présent article, nous retracerons l'activité de la Nederlandsche Bank en tant que banquier de l'Etat depuis la fin de la guerre. Nous nous arrêterons d'abord aux différentes formes de crédits consentis par la Nederlandsche Bank à l'Etat, crédits qui comprennent tant les opérations courantes que le crédit spécial accordé en vue de la reprise par l'Etat de la créance en clearing sur l'Allemagne. Cette première partie sera également consacrée à la politique d'open-market de la Nederlandsche Bank. Dans la deuxième partie nous examinerons l'évolution des comptes créditeurs de l'Etat auprès de la Nederlandsche Bank, ce qui nous permettra de souligner notamment l'ampleur et l'importance de l'aide américaine fournie aux Pays-Bas.

I. — CREDITS DE LA NEDERLANDSCHE BANK A L'ETAT

1. Crédits relatifs à la reprise par l'Etat des avoirs en marks de la Nederlandsche Bank : portefeuille-effets du Trésor et créance comptable. Politique d'open-market.

Pendant les années de guerre, l'occupant poursuivit aux Pays-Bas, comme dans d'autres pays d'Europe, une politique de spoliation qui détermina la création forcée d'avoirs sur l'Allemagne à la suite des paiements en florins aux Pays-Bas pour des achats allemands réglés en billets de banque allemands ou par des versements en Reichsmarks auprès de banques allemandes.

Le financement de la créance sur l'Allemagne s'effectua pour compte de l'Etat. Elle aurait donc

dû être portée à son débit, et financée par lui, pour une partie importante au moins, grâce à des appels au marché des capitaux, ce qui aurait limité partiellement l'inflation. Toutefois, l'occupant allemand préféra la voie plus facile de l'inflation.

Après la fin de la guerre, les avoirs en marks comptabilisés dans les livres de la Nederlandsche Bank atteignaient 4.470,8 millions de florins. Par la loi du 30 août 1946, le Ministre des Finances fut autorisé à conclure avec la banque centrale une convention, en vue de reprendre les avoirs libellés en marks en possession de la Banque. Cette convention, signée le 26 février 1947, fut appliquée avec effet rétroactif à partir du 31 décembre 1946.

Déduction faite des intérêts touchés par la Banque sur ses avoirs en Reichsmarks du 16 novembre 1943 au 31 mars 1944, période pendant laquelle elle a supporté les risques de ces avoirs, et compte tenu des intérêts courants, il subsistait à charge de l'Etat une dette de 4.323,5 millions de florins, dont 236,9 millions furent réglés au moyen d'une partie du produit des réévaluations de l'encaisse-or effectuées au 1^{er} juin 1943 et au 2 juillet 1945.

Des 4.086,6 millions de florins restants, 1.500 millions ont été convertis en une dette comptable portant un intérêt annuel de 1/8 p.c. Le solde, soit 2.586,6 millions, fut réglé à concurrence d'un montant nominal de 2.100 millions par la remise d'effets du Trésor et à raison de 516 millions à valoir sur l'avoir du compte du Trésor auprès de la Nederlandsche Bank.

La Banque pouvait aliéner ces effets, mais elle était tenue d'accepter, en échange des effets échus et détenus encore en portefeuille, des effets similaires aux mêmes conditions que les premiers. L'Etat avait toujours la faculté de rembourser ce papier partiellement ou totalement.

En vue de couvrir les besoins du Trésor, l'Etat pouvait placer à concurrence des 516 millions de florins précités, du moins jusqu'au 31 décembre 1950, des effets du Trésor auprès de la Nederlandsche Bank, sous les mêmes conditions que le papier initial. Le pourcentage des 516 millions susmentionnés à reprendre par la Banque devait être fixé annuellement pour chacune des années 1947 à 1950.

Si le portefeuille initial d'effets du Trésor de 2.100 millions de florins devenait inférieur à 1 milliard, la dette comptable devait être à son tour

réduite ou relevée par tranches de 50 millions, dans la mesure où le montant des effets du Trésor diminuait ou augmentait, de manière telle que la dette ne puisse, pendant quinze jours consécutifs, dépasser le montant des effets du Trésor de plus de 550 millions ou de moins de 450 millions, tout en ne franchissant pas la limite inférieure de 1 milliard de florins.

Au cours des années ultérieures, le portefeuille-effets détenu par la Nederlandsche Bank, conformément à la convention du 26 février 1947, fut progressivement réduit. Dès le 24 novembre de cette année, l'Etat remboursa 100 millions de florins au moyen de son avoir en compte auprès de la Nederlandsche Bank. D'autres remboursements furent effectués le 29 avril 1948 et le 9 décembre 1949, respectivement de 200 et de 50 millions. En 1950, l'avoir en effets du Trésor fut encore réduit de 1.750 millions à 1.650 millions de florins. Cette diminution résulta de deux remboursements totalisant 400 millions au cours de cette année, compensés par un nouveau placement de 300 millions du Ministre des Finances (qui usa du droit prévu à l'article 11 de la convention du 26 février 1947). En janvier 1951, l'Etat remboursa à nouveau 150 millions sur ce montant, ramenant ainsi l'avoir total en effets du Trésor à 1.500 millions de florins.

En 1952, le portefeuille-effets fit l'objet d'opérations considérables. Un remboursement de 100 millions fut effectué le 6 février, un autre de 50 millions le 11 février — ce paiement permettant le remboursement final de tout le solde de papier du Trésor placé le 28 décembre 1950 — et un troisième, le 7 avril de 550 millions, qui ramenait le portefeuille à 800 millions de florins. Ce dernier fut effectué par le débit du compte en local-currency, dont nous parlerons par la suite.

Conformément à l'accord du 26 février 1947, la diminution du portefeuille à un niveau inférieur à la limite de 1 milliard de florins s'accompagna d'un amortissement de la créance comptable à concurrence de 200 millions, ainsi ramenée à 1.300 millions de florins.

A ce moment, les autorités monétaires se trouvèrent confrontées avec l'aisance accrue du marché monétaire et des liquidités excédentaires en quête d'emploi. Jusqu'alors le Trésor, automatiquement et sans tenir compte de ses besoins, avait absorbé toutes les liquidités offertes sur le marché monétaire en cédant ses « promesses » et ses « billets ». Ces interventions constituaient en fait une politique d'open-market, alors qu'une telle politique incombe normalement non pas au Trésor mais à la banque centrale. En outre, l'accroissement ininterrompu de l'avoir du Trésor auprès de la Banque, qui résultait des émissions de promesses et de billets, pouvait faire croire que l'Etat disposait de ressources qui pourraient être utilisées sans compromettre l'équilibre monétaire.

Ces considérations amenèrent la Banque à enta-

mer avec le Ministre des Finances des pourparlers qui aboutirent, le 1^{er} juillet 1952, à une convention complétant celle du 26 février 1947. La convention de 1947 ne prévoyant aucune mesure réglant des opérations éventuelles d'open-market, qui peuvent donner lieu à des cessions et à des acquisitions d'effets du Trésor, la Banque fut autorisée à reprendre éventuellement des effets directement de l'Etat aux conditions de la convention du 26 février 1947, et moyennant certaines restrictions auxquelles nous ne nous arrêterons pas ici. En revanche, la Banque renonçait à un ajustement immédiat du montant de la dette comptable à celui du portefeuille, dans chaque cas où ce dernier diminuerait par suite de ventes sur le marché. Au cas où un accord serait réalisé avec le Ministre des Finances quant au caractère durable de la diminution du portefeuille, des ajustements de la dette comptable seraient effectués, à condition que ce portefeuille ne descende pas à un niveau inférieur à 1 milliard de florins. La diminution de la dette s'élèverait à la moitié du montant dont le caractère durable ferait l'objet d'un accord, tandis que simultanément le portefeuille-effets serait augmenté dans les mêmes proportions.

La Nederlandsche Bank commença ces opérations d'open-market le 8 juillet 1952. A fin octobre elle avait cédé 648,7 millions de florins d'effets du Trésor au marché, si bien que son portefeuille tombait à 151,3 millions de florins. Rappelons, en outre, que depuis le 1^{er} juillet, l'Agent du Ministère des Finances avait arrêté la vente illimitée d'effets du Trésor, déléguant ainsi entièrement à la Nederlandsche Bank la mission de poursuivre une politique d'open-market. Signalons toutefois que l'Agent du Ministère des Finances vendait encore des effets du Trésor en remplacement du papier échu.

En avril 1953, la Banque écoula le reliquat de son portefeuille sur le marché. Afin de donner un emploi aux fonds disponibles sur le marché monétaire elle avait donc liquidé, en l'espace de dix mois, le restant de son portefeuille d'effets du Trésor qu'elle détenait en vertu de la convention du 26 février 1947.

Entretemps, des pourparlers avaient eu lieu entre la Banque et le Ministre des Finances, en application de la convention du 1^{er} juillet 1952; il avait été convenu que la diminution du portefeuille-effets du Trésor devait avoir un caractère permanent à concurrence de 600 millions de florins. Par conséquent, la dette comptable fut ramenée le 1^{er} juin 1953 de 1.300 millions à 1 milliard de florins, tandis que le portefeuille-effets du Trésor se reconstituait à raison de 300 millions. Le 15 juin, la Banque reprit la vente d'effets du Trésor sur le marché jusqu'à un montant de 83,4 millions de florins.

Mais dès juillet 1953, la Banque, dont les ressources étaient devenues insuffisantes en présence des liquidités surabondantes du marché monétaire, renonça à sa politique d'open-market. D'autres

mesures furent envisagées pour stériliser les liquidités excédentaires; elles aboutirent au « gentlemen's agreement » du 19 février 1954 par lequel les banques privées s'engageaient à maintenir un certain pourcentage de leurs dépôts sous forme de réserves de caisse auprès de la Nederlandsche Bank. Le but de la convention était d'associer les banques au financement des réserves de change. Le coefficient initial des réserves de caisse, fixé à 5 p.c., fut porté par augmentations mensuelles successives à 10 p.c. le 22 août 1954. Lors de la conclusion du « gentlemen's agreement », la Nederlandsche Bank avait promis de ne pas user de son droit de porter le pourcentage au maximum de 15 p.c. durant la première phase. Une fois les 10 p.c. atteints, elle interviendrait sur le marché monétaire par des opérations d'open-market, dont il est question ci-dessous.

Mais indépendamment de cette politique, il ne fut jamais question de lier le coefficient des réserves de caisse aux fluctuations des réserves de change. La Banque devait en effet tenir compte des facteurs à l'origine du mouvement des avoirs en devises. Si, par exemple, une diminution des réserves de change ne résultait pas d'un retrait de dépôts bancaires, mais plutôt d'une expansion du crédit par le système bancaire, il n'était pas concevable que la Nederlandsche Bank puisse être amenée à diminuer les réserves de caisse et à mettre ainsi des liquidités à la disposition du système bancaire pour financer ce drainage de devises. En agissant de la sorte, elle se priverait de la possibilité de restreindre l'expansion de crédit par sa politique d'escompte. Autre exemple : si les modifications des réserves de change découlaient d'opérations du Trésor — notamment à la suite du placement ou du remboursement d'emprunts étrangers au moyen de ses propres liquidités — celles du système bancaire ne s'en trouvaient aucunement affectées. Dans ce cas, une modification des pourcentages de caisse n'est donc nullement indiquée.

En revanche, des situations peuvent se présenter où une modification de ce pourcentage paraît souhaitable sans que des changements ne soient intervenus dans les réserves de change. Ainsi, lorsque les dépôts bancaires diminuent à la suite d'une accumulation d'avoirs auprès du Trésor — que l'on songe, par exemple, au placement d'un emprunt d'Etat — ou en raison d'une expansion relative de la circulation fiduciaire, la Nederlandsche Bank pourrait atténuer les difficultés de liquidité par une diminution du coefficient des réserves de caisse plutôt que par des opérations d'open-market.

Indépendamment de la fixation de ces coefficients, la liquidité du marché monétaire fut réduite par une opération de consolidation effectuée le 1^{er} mars 1954. En effet, la majeure partie des « billets du Trésor » spéciaux à 5 ans d'un montant de 1.200 millions de florins et convertis en certificats du Trésor à 8, 10 et 12 ans après que l'autorisation

en avait été donnée par le parlement le 2 août 1954, fut payée par la remise de billets et promesses du Trésor.

Afin d'éviter aux banques les risques que comporte l'immobilisation de leurs moyens en certificats du Trésor à moyen terme non négociables en dehors du système bancaire, la Nederlandsche Bank consent à accorder des avances sur ces certificats à concurrence de 50 p.c. de la diminution éventuelle de la moyenne des dépôts des 12 derniers mois d'une banque par rapport à leur niveau moyen de 1953. En outre, elle consent à reprendre aux banques, dans le cadre de sa politique d'open market, les certificats du Trésor qui lui ont été cédés en nantissement, aux cours minima convenus, pendant une année entière sans interruption. En effet, en cas de nantissement ininterrompu pendant une année, on a supposé que les fonds confiés aux banques ont diminué de manière durable, et qu'il convient donc que les banques cèdent définitivement une partie proportionnelle des certificats en question. Une fois les effets repris par la Nederlandsche Bank, ils peuvent être négociés en dehors des banques. Grâce à cet arrangement, les moyens trop abondants du système bancaire néerlandais ont été absorbés dans une large mesure, sans compromettre pour autant sa liquidité.

Mais si les conditions nécessaires à la poursuite d'une politique d'open-market étaient ainsi données à la Nederlandsche Bank, elle ne disposait plus d'une masse de manœuvre suffisante : son portefeuille d'effets du Trésor avait été rapidement épuisé lors de la première phase de la politique d'open-market en 1952 et en 1953. C'est pourquoi la convention du 26 février 1947 relative à la reprise des reichsmarks par l'Etat fut modifiée afin de permettre une diminution à un niveau inférieur au minimum de 1 milliard de florins initialement convenu de la créance comptable de la Banque sur l'Etat. Cet accord additionnel entra en vigueur avec effet rétroactif au 31 décembre 1953.

Anticipant cette modification, la Banque et le Ministre des Finances avaient convenu le 31 décembre 1953 de réduire la créance comptable de 300 millions de florins et d'augmenter le portefeuille-effets du Trésor du même montant. En conséquence, la créance comptable était ramenée à cette date à 700 millions de florins, tandis que le portefeuille-effets du Trésor était porté à 516,6 millions.

Au cours de la deuxième quinzaine d'avril 1954, la Banque reprit ses ventes d'effets du Trésor tout en limitant celles-ci, en principe, au papier à court terme d'une durée de trois mois et d'un an, estimant que la politique d'open-market devait tendre à neutraliser les variations de courte durée.

Les ventes d'effets du Trésor par la Banque atteignirent le 5 juillet 1954 un montant total de 254,8 millions de florins, dont 23,5 millions seulement de papier à trois mois. A ce moment, la

Banque arrêta ses ventes, après l'annonce par le Ministre des Finances qu'à partir du 8 juillet, des promesses à un an et des billets à deux ou cinq ans seraient offerts en souscription par le Trésor. La Banque reprit ses ventes le 19 juillet 1954, après le versement des montants souscrits.

Par suite de l'émission du 8 juillet, la liquidité des banques fut à ce point entamée qu'au 23 août, la Banque se déclara disposée à acheter aux courtiers des promesses et des billets du Trésor ayant encore 105 jours au maximum à courir, à un taux d'escompte de 1 p.c. Du 15 septembre au 10 novembre, la durée maximum encore à courir fut prolongée jusqu'à un an. Les effets du Trésor achetés ainsi en vertu de l'article 15 de la loi bancaire de 1948 furent repris par l'Etat, qui remit simultanément un montant équivalent d'effets du Trésor à la Banque aux conditions fixées par la convention du 26 février 1947.

Pendant la période allant du 23 août au 22 octobre, la Banque reprit au total 64,8 millions de florins d'effets au marché. Au cours de la troisième semaine d'octobre et jusqu'à fin décembre, une détente se produisit sur le marché monétaire. A la fin de 1954, la Banque acheta encore 33,5 millions d'effets sur le marché afin de remédier à la tension résultant de l'approche de l'échéance annuelle. Par contre, pendant les trois premières semaines de décembre, la Banque centrale avait vendu 8 millions de florins d'effets, mais le 22 décembre, elle décida de ne plus vendre du papier à la suite de l'annonce de l'emprunt d'Etat à émettre en janvier 1955. A fin décembre 1954, le portefeuille-effets du Trésor de la Banque s'élevait à 360,1 millions de florins contre 516,1 millions au 31 décembre 1953. Pendant la même période, la créance comptable avait diminué de 700 à 300 millions de florins en raison des remboursements effectués par le Trésor à concurrence de 300 millions au 1^{er} avril et de 100 millions au 31 décembre.

Pendant le premier trimestre de 1955, le marché monétaire fut à certains moments très étroit et la Banque acheta encore 141 millions de florins d'effets du Trésor. Au 23 mai, son portefeuille s'établissait à 501 millions de florins. En outre, le pourcentage des réserves de caisse obligatoires fut ramené, le 22 janvier, de 10 à 8 p.c. pour la durée d'un mois.

Ainsi se manifeste l'action régulatrice de la Nederlandsche Bank sur le marché monétaire : les opérations d'open-market constituent une première ligne de défense pour atténuer les mouvements du marché; si elles se révèlent insuffisantes ou moins appropriées dans les circonstances données, les pourcentages des réserves de caisse obligatoires peuvent être ajustés. Finalement, les autorités monétaires disposent encore de larges possibilités de contrôle du crédit offertes par la loi du 24 décembre 1954, à laquelle nous ne pouvons nous arrêter dans le cadre de cet exposé.

2. Crédits ordinaires de la Nederlandsche Bank à l'Etat.

Outre les crédits spéciaux consentis en vue de la reprise par l'Etat des avoirs en marks de la Nederlandsche Bank, celle-ci accorde à l'Etat d'autres crédits qui entrent dans ses opérations traditionnelles.

Trois facteurs peuvent amener l'Etat à solliciter ces crédits : 1°) l'amortissement de la dette flottante logée dans les banques; 2°) l'amortissement de la dette flottante non logée dans les banques; 3°) la couverture du déficit des recettes courantes sur les dépenses courantes de l'Etat.

Lorsqu'en 1951 l'Etat recourut dans une plus large mesure au crédit de la Nederlandsche Bank, celle-ci tint compte des causes des besoins financiers du Trésor. Elle jugea qu'un amortissement de la dette flottante logée dans les banques n'exerce pas une influence monétaire parce qu'il revient à déplacer la dette entre différentes institutions monétaires, en l'occurrence les banques privées et la banque centrale. Avant la guerre, les banques néerlandaises trouvaient, en dehors des achats d'effets du Trésor, d'importantes possibilités de placements liquides dans les crédits d'escompte et d'acceptation; les modifications structurelles intervenues après la guerre sur le marché monétaire ont rendu ces possibilités insignifiantes par rapport aux achats d'effets du Trésor. De nos jours, quand les banques veulent réaliser leurs placements liquides, elles ne renouvellent plus leurs effets du Trésor échus; l'Etat peut parer à cette situation en cédant ce papier à la banque centrale. Si une telle opération n'exerce pas d'action inflationniste directe, en ce sens qu'elle ne s'accompagne pas d'une création de monnaie, elle augmente néanmoins la liquidité du système bancaire et partant elle crée des possibilités d'inflation qui, toutefois, pourront être combattues par d'autres moyens. Cependant, la banque centrale ne peut tenir compte que des répercussions directes de ses avances.

Les crédits consentis en vue d'amortir la dette flottante non logée dans les banques étaient considérés, en 1951, comme exerçant un effet inflationniste direct lorsque les fonds acquis entraient dans le circuit économique. Ajoutons cependant qu'il s'agissait là d'une décision « ad hoc » qu'il faut juger à la lumière de la situation existant en 1951, quand le volume des effets du Trésor en circulation était de loin supérieur à la normale. Les effets en circulation ayant été ramenés ultérieurement à un niveau adéquat, les crédits accordés en vue de rembourser la dette flottante non logée dans les banques ne furent plus considérés par la Banque comme inflationnistes puisqu'ils ne devaient neutraliser qu'un mouvement régulier normal des liquidités des détenteurs non bancaires.

Si ceux-ci ne visent qu'à convertir la dette flottante en dépôts à terme, les crédits consentis à cet effet par la banque centrale n'ont pas davantage un

caractère inflationniste direct, encore qu'ils créent des possibilités d'expansion.

Finalement les crédits accordés en vue de couvrir le déficit budgétaire de l'Etat exercent une influence inflationniste directe et la Nederlandsche Bank a estimé qu'il convenait généralement de les éviter.

Du point de vue technique, les crédits ordinaires à l'Etat peuvent se présenter sous quatre formes différentes :

1°) L'escompte direct d'effets du Trésor en application de l'article 15(3b) de la loi bancaire du 23 avril 1948;

2°) L'achat d'effets du Trésor et d'obligations émises par l'Etat; la loi bancaire du 2 février 1937 avait autorisé la Nederlandsche Bank à acheter et à vendre des effets du Trésor détenus par des tiers; l'article 4 de l'arrêté royal du 1^{er} octobre 1945 a élargi ces possibilités d'achat et de vente aux fonds publics figurant à la cote officielle, et à l'achat et à la vente d'effets du Trésor, même s'ils n'étaient pas détenus par des tiers avant l'achat; l'article 15(4b et c) de la loi bancaire du 23 avril 1948 a confirmé ces pouvoirs;

3°) Une avance sans intérêt de 15 millions de florins au maximum, prévue à l'article 20 de la loi bancaire de 1948;

4°) Des avances en compte-courant et sur nantissement entre autres de papier du Trésor.

Abstraction faite de l'escompte direct d'effets du Trésor pendant la période 1944-45, la Nederlandsche Bank n'a pas accordé, avant 1951, de crédits ordinaires à l'Etat sous une des formes précitées. Toutefois, jusqu'à fin 1950, la banque centrale était autorisée, sous certaines conditions, à acquérir des effets du Trésor à concurrence de 516 millions de florins en application de la convention du 26 février 1947; l'Etat usa de ce droit à la date du 28 décembre 1950. Après l'expiration de la durée de la convention, la position de la banque centrale est devenue plus

forte, car hormis la marge de 15 millions de florins, elle pouvait désormais décider elle-même de l'opportunité des avances.

La situation tendue du crédit pendant la conjoncture coréenne amena le Trésor à utiliser en 1951 les différentes modalités d'avances. Au cours des mois de mai, juin et août, il entama sa marge d'avances sans intérêt, au plafond de 15 millions de florins, jusqu'à concurrence de 12,5 millions. En juin, il préleva 200 millions de florins par l'escompte direct d'effets du Trésor, montant porté à 297 millions au mois d'août. Par la suite, cette avance diminua progressivement et disparut entièrement pendant la première semaine de 1952. D'avril à novembre 1951, le Trésor emprunta de manière permanente 48 millions sur titres. Quoique du point de vue technique, ces crédits aient un caractère inflationniste, il faut encore préciser la destination qui leur est donnée. C'est à la lumière de ce critère que la banque centrale jugeait leur caractère inflationniste.

Dans le cadre de ses achats et ventes d'effets du Trésor et d'obligations en vertu de l'article 15, alinéa 4 de la loi bancaire de 1948, la Banque acheta à partir de mai 1951, certains montants d'effets du Trésor qui atteignirent un maximum de 253,1 millions de florins en juin et juillet, mais diminuèrent progressivement par la suite. Ce poste disparaît également au début de 1952 des livres de la Banque. Celle-ci ne s'est plus servie de cette forme d'open-market policy depuis lors; par contre, elle a engagé à cette fin son portefeuille-effets du Trésor constitué en application de la convention du 26 février 1947.

Depuis 1952, ces quatre formes de crédits à l'Etat n'ont plus été utilisées. Un projet de loi est actuellement en discussion pour porter la marge de crédit, fixée à 15 millions de florins depuis 1903, à 150 millions. Il s'agit d'une adaptation normale à la dépréciation du florin qui, dans les circonstances actuelles, ne rencontrera probablement pas d'opposition. Du point de vue psychologique, elle se justifie d'ailleurs

Tableau I.

Crédits de la Nederlandsche Bank à l'Etat

(en millions de florins)

Fin de période	Effets du Trésor			Créance comptable en vertu de la convention du 26 février 1947	Avances en compte courant		Total
	Escompte direct	Achetés (art. 15, par. 4 de la loi bancaire de 1948)	Repris en vertu de la convention du 26 février 1947		Avance sans intérêt de 15 millions de florins	Prêts sur titres	
1946	—	—	2.100	1.500	—	—	3.600
1947	—	—	2.000	1.500	—	—	3.500
1948	—	—	1.800	1.500	—	—	3.300
1949	—	—	1.750	1.500	—	—	3.250
1950	—	—	1.650	1.500	—	—	3.150
1951	150,0	63,8	1.500	1.500	— ¹	— ²	3.213,8
1952	—	—	151,3	1.300	—	—	1.451,3
1953	—	—	516,6	700	—	—	1.216,6
1954	—	—	360,1	300	—	—	660,1
1955 (23 mai)	—	—	500,8	300	—	—	800,8

¹ 12,7 millions de florins en mai 1951; 12,5 millions en juin et août 1951.
² 48 millions de florins d'avril à novembre 1951.

entièrement à un moment où le Trésor ne doit pas faire appel à cette marge de crédit. Rappelons encore que celle-ci constitue la seule forme de crédit dont le Trésor peut disposer sans discussion auprès de la Nederlandsche Bank : dans tous les autres cas, la banque centrale décide, en dernier ressort, de l'opportunité de l'octroi d'un crédit à l'Etat.

II. AVOIR DE L'ETAT AUPRES DE LA NEDERLANDSCHE BANK

Pendant les années d'après-guerre, le Trésor néerlandais a détenu auprès de la banque centrale des avoirs en compte atteignant parfois des montants très élevés. Outre l'avoir ordinaire en compte courant, dont nous indiquerons les mouvements, le Trésor a ouvert par deux fois un compte spécial, le premier à l'occasion du retrait des billets de banque de 1.000 et de 500 florins en 1943 et le second à la suite de l'octroi de l'aide Marshall depuis juillet 1948.

Le compte spécial du Trésor relatif à l'annulation des billets de banque de 1.000 et de 500 florins en 1943 a été crédité de la contrevaieur des billets remis par les receveurs de contributions et débité de subsides aux comptables de l'Etat, de virements importants au compte ordinaire du Trésor et de remboursements aux porteurs de billets. Le solde de ce compte s'élevait à 105,6 millions de florins à fin 1945 et à 110,5 millions à fin 1946. Il disparut le 31 décembre 1946 lors de la reprise par l'Etat des avoirs en marks de la Banque. Le solde a été viré au compte ordinaire du Trésor et utilisé au paiement d'une partie de la contrevaieur de l'avoir en marks de la Nederlandsche Bank.

Quant au compte ordinaire du Trésor, il augmenta rapidement au cours des derniers mois de 1945 à la suite de l'assainissement monétaire. En effet, ce dernier donna lieu à des versements très importants auprès des établissements de crédit qui achetaient des effets du Trésor au moyen d'une grande partie des fonds déposés. L'Etat plaça une partie importante des fonds reçus auprès de la banque centrale. Au 30 novembre 1945, l'avoir du Trésor atteignait son maximum avec 2.575,9 millions de florins. A la fin de l'année, il s'élevait encore à 2.391 millions. Dans le courant de l'année 1946, il fut ramené à 741,1 millions sous l'effet de l'expansion de la circulation fiduciaire, principalement par suite des mesures de déblocage dans le cadre de la liquidation de la réforme monétaire. Mentionnons aussi l'utilisation de 315,5 millions de florins au paiement partiel de la reprise par l'Etat des actifs de la banque libellés en reichsmarks. Comme il s'agissait d'une mesure prise rétroactivement à la date du 26 février 1947, elle n'apparut à la situation de la Banque qu'à partir du 10 mars; il en fut de même de la suppression du compte spécial résultant du retrait des billets de 1.000 et de 500 florins.

Dans le courant de 1947, les avoirs de l'Etat ne varièrent que dans d'étroites limites et l'exercice se clôtura par un solde de 704 millions de florins. En 1948, il diminua à nouveau, notamment en raison du déficit de la balance des paiements et partant des retraits de liquidités au système bancaire; à la fin de l'année, le solde fut ramené à 112,1 millions de florins; lors de la discussion des crédits de la Banque à l'Etat, en avril 1948, 200 millions de florins du compte-courant du Trésor avaient été utilisés en vue d'amortir les effets du Trésor.

En application de l'accord de coopération économique conclu le 2 juillet 1948 avec les Etats-Unis, le gouvernement néerlandais ouvrit à partir du 31 juillet, un compte spécial auprès de la Nederlandsche Bank, auquel il vira la contrevaieur en florins des dons en dollars et des droits de tirage, ainsi que le solde créditeur initial dans le cadre de l'accord multilatéral des paiements européens. Les virements à ce compte spécial s'effectuaient sur la base des « notifications » de l'Economic Cooperation Administration (E.C.A.), quelque temps après la réception effective de l'aide. En attendant les « notifications », la contrevaieur en florins était comptabilisée provisoirement à un compte d'attente, soit au moment où l'E.C.A. payait les dollars, soit au moment où les droits de tirage étaient mis à la disposition des Pays-Bas. Des montants versés au compte spécial, 5 p.c. étaient mis à la disposition du gouvernement américain (10 p.c. à partir de 1952) en vue de ses dépenses aux Pays-Bas.

D'autre part, un traité d'aide mutuelle de défense fut conclu le 27 janvier 1950 entre le gouvernement des Etats-Unis et celui des Pays-Bas. En application de cet accord, le gouvernement américain fournit directement des produits militaires au gouvernement néerlandais. Des machines-outils et des matières premières servant à l'exécution des commandes militaires furent livrées à l'intervention de l'E.C.A. suivant la procédure en vigueur pour l'octroi des dons. Toutefois, sa contrevaieur en florins ne fut pas versée au compte spécial, mais mise directement à la disposition du Trésor.

Le gouvernement néerlandais ne pouvait utiliser l'avoir du compte spécial qu'avec l'autorisation de l'E.C.A. Il fut convenu qu'en donnant son approbation, le gouvernement américain veillerait à encourager ou à maintenir la stabilité financière, qu'il tiendrait compte du développement de la production industrielle et du commerce extérieur, ainsi que de la mise en valeur de nouvelles sources de richesses aux Pays-Bas. La diminution de la dette publique et particulièrement de celle logée à la banque centrale ou dans les institutions bancaires fut spécialement prise en considération.

A la fin de 1948, les virements au compte spécial s'élevèrent à 188,6 millions de florins, dont 0,2 million furent mis à la disposition du gouvernement américain, le solde étant ainsi ramené à 188,4 millions de florins à la fin de l'année. Dans le courant

de 1949, les inscriptions en compte atteignirent 745,5 millions de florins. Abstraction faite des droits de tirage rétrocedés et des paiements en faveur du gouvernement américain, 240 millions de florins furent virés le 21 juillet au compte ordinaire du Trésor.

En 1950, les virements au compte spécial atteignirent 1.419,7 millions de florins. De ce montant, l'on versa successivement 275 millions, 58,1 millions et 250 millions au compte ordinaire du Trésor les 13 mars, 20 juillet et 14 novembre. Après les rétrocessions de droits de tirage et les virements en faveur du gouvernement américain, le solde créditeur du compte spécial s'élevait encore à la fin de l'année à 1.318,1 millions de florins.

A partir de 1951, une autre procédure fut appliquée aux virements au compte ordinaire du Trésor. Précédemment, les fonds étaient virés globalement aussitôt que l'E.C.A. (la Mutual Security Agency depuis 1951) avait approuvé leur utilisation. Depuis 1951, les fonds de la M.S.A. ne sont libérés que dans la mesure des besoins de financement des projets approuvés. Ainsi, des virements furent effectués le 27 janvier (75 millions de florins), le 23 avril (27 millions), le 6 juillet (1 million) et le 21 décembre 1951 (100 millions), pour un montant total de 203 millions de florins.

En 1952, d'importants paiements furent encore réalisés par le débit du compte de contrevaieur. En avril, 550 millions d'effets du Trésor ont été remboursés et, en même temps, un montant de 200 millions de florins fut utilisé à la réduction de la dette comptable de l'Etat résultant de la convention du 26 février 1947; enfin en décembre, 78 millions furent crédités au compte ordinaire du Trésor.

Depuis 1951, l'Agence de Sécurité Mutuelle avait été chargée de l'exécution du programme d'aide économique américaine; suite à une réorganisation administrative, cet organisme prit le nom de « Foreign Operations Administration » à partir du 31 août 1953. Le 27 janvier 1953, le gouvernement néerlandais informa le gouvernement américain qu'il renonçait à toute aide économique nou-

velle en raison de l'amélioration de la situation économique. Néanmoins, il reçut encore la contrevaieur en florins de 3 millions de dollars en vue de promouvoir la productivité. D'autre part, malgré la cessation de l'aide, certaines allocations antérieures restaient encore à payer : en 1953, 73,3 millions de florins. Un montant de 221 millions ayant cependant été viré au Trésor néerlandais, le solde du compte spécial diminua de 1.154,7 millions de florins à fin 1952 à 1.001,8 millions de florins à fin 1953.

Des versements au compte ordinaire du Trésor par le débit du compte spécial sont encore effectués à concurrence de 171,1 millions de florins le 16 avril 1954, de 77,7 millions le 20 mai, de 21,7 millions le 26 août, de 100 millions le 26 octobre et de 57,4 millions le 1^{er} décembre. A la fin de 1954, le solde du compte spécial s'élevait à 649,7 millions de florins. Aucun versement n'a plus été opéré pendant les premiers mois de 1955.

L'avoir spécial du Trésor, alimenté par l'aide américaine, a joué un rôle important dans la restauration monétaire des Pays-Bas. En effet, le gouvernement a veillé à conférer à l'aide américaine un rôle anti-inflationniste en amortissant sa dette à la banque centrale ou en finançant des dépenses productives déjà inscrites au budget.

Les montants prélevés au compte spécial jusqu'à fin 1954 se subdivisent comme suit :

	(millions de florins)
1. Dépenses budgétaires destinées à :	
(a) différents projets économiques dont la restauration des dégâts agricoles et d'autres dommages de guerre, travaux au Zuiderzee et assèchements de terrains	964,5
(b) restauration des dégâts causés par l'inondation	330,0
2. Dépenses militaires	235,0
3. Divers projets économiques, dont notamment le financement de la S.A. Breedband, la lutte contre la tuberculose du bétail et l'accroissement de la productivité	222,7
4. Remboursement de dette à la Nederlandsche Bank	750,0
	2.502,2

Le compte ordinaire de l'Etat auprès de la Nederlandsche Bank a accusé parfois d'amples variations

Tableau II.

Virements et paiements au compte spécial du Trésor à la Nederlandsche Bank

(en millions de florins)

A la fin de l'année	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954
Contrevaieur de l'aide notifiée	—	—	2.698,1	3.321,1	3.688,1	3.761,4	3.860,3
dont : emprunts	—	—	344,3	359,5	420,4	420,4	420,4
différence de frets	—	—	—	0,3	0,4	0,4	0,4 ¹
Viré au crédit du compte spécial	188,6	934,1	2.353,8	2.961,3	3.267,3	3.340,6	3.424,3
Paiements en faveur de :							
a) E.C.A. ou M.S.A.	0,2	44,8	112,7	143,1	158,9	163,1	171,0
b) Trésor néerlandais	—	240,0	823,1	1.026,1	1.853,2	2.074,2	2.502,2
c) Divers	—	0,2	0,4	0,5	1,0	2,0	1,9
d) Droits de tirage rétrocedés	—	38,7	99,5	99,5	99,5	99,5	99,5
Solde du compte spécial	188,4	610,4	1.318,1	1.692,1	1.154,7	1.001,8	649,7

¹ Il faut y ajouter 15,2 millions de florins de produits excédentaires.

au cours des dernières années, sous l'influence de différents facteurs. Peu après la guerre, les opérations de l'assainissement monétaire avaient augmenté son montant. Ultérieurement, il avait diminué suite à la reprise par l'Etat des avoirs en marks de la banque centrale et de l'expansion de la circulation fiduciaire sous l'effet des mesures de déblocage. Au cours des années suivantes, les mouvements du compte ordinaire du Trésor ont été déterminés par la situation du marché monétaire — où le déficit de la balance des paiements exerçait son influence —, par les prélèvements au compte de contrevalet et par la situation budgétaire. Toutefois, ce dernier facteur n'a nullement été prépondérant. Le resserrement du marché monétaire en 1951, diminuant le montant des effets du Trésor en circulation, avait ramené les avoirs de l'Etat à un niveau relativement bas à la fin de l'année. L'élargissement du marché monétaire à la suite de l'afflux de devises et de la grande liquidité du Trésor contribua à les élargir à nouveau en 1952 et 1953. Leur diminution, depuis le deuxième trimestre de 1954, a été provoquée ensuite par la situation régnant sur le marché monétaire, l'introduction du système de réserves de caisse obligatoires et la consolidation d'un montant important d'effets du Trésor ayant absorbé les liquidités excédentaires.

En général, les avoirs de l'Etat à la banque centrale ne reflètent pas fidèlement la situation d'ensemble des finances publiques, spécialement avant 1952. En effet, ils subissent surtout l'influence du placement et du remboursement de la dette flottante logée en dehors de la Nederlandsche Bank ainsi que d'autres facteurs particuliers, tels les prélèvements au compte de contrepartie et les amortissements de la dette comptable. Ces avoirs offrent toutefois au

gouvernement une grande liberté de gestion financière, notamment au point de vue de sa politique d'emprunt. Grâce à ces disponibilités, l'Etat peut toujours attendre le moment le plus opportun pour faire appel au marché de l'argent et des capitaux. Il pourrait également les utiliser en vue d'élargir le marché monétaire et de soutenir une conjoncture descendante.

*
**

En conclusion, on remarquera que l'histoire des rapports entre la Nederlandsche Bank et le Trésor après la seconde guerre mondiale se divise en deux périodes, la seconde débutant au milieu de l'année 1952. Avant cette date le Trésor céda du papier d'une manière illimitée au marché monétaire ; aussi sa position vis-à-vis de la Nederlandsche Bank fut-elle déterminée par l'évolution de l'encaisse en or et en devises ainsi que par celle de la circulation fiduciaire, en raison de l'influence de ces facteurs sur la liquidité du marché monétaire. Il s'ensuit que cette position était également déterminée par les finances publiques, dans la mesure où celles-ci exerçaient leur influence sur les avoirs en devises et sur la circulation fiduciaire. En l'absence de pareille influence le déficit de trésorerie fournit aux banques, par la voie de la monnaie scripturale, les moyens leur permettant de financer ce déficit.

La politique de vente illimitée d'effets ayant pris fin vers le milieu de 1952, les finances de l'Etat exercèrent à nouveau une influence directe sur la position du Trésor auprès de la Nederlandsche Bank. C'est ainsi que l'important excédent de trésorerie en 1953 a eu pour conséquence de ralentir sensiblement l'octroi par la Nederlandsche Bank de crédits à l'Etat.

Tableau III.

Situation nette du Trésor auprès de la Nederlandsche Bank

(en millions de florins)

Fin de période	Crédits au Trésor 1	Avoirs du Trésor 2	Solde A 3 = (2 - 1)	Aide américaine 1 4	Solde B 5 = (3 - 4)
1946	3.600	1.210	— 2.390	—	— 2.390
1947	3.500	704	— 2.796	—	— 2.796
1948	3.300	300	— 3.000	188	— 3.188
1949	3.250	1.160	— 2.090	850	— 2.940
1950	3.150	1.536	— 1.614	2.141	— 3.755
1951	3.214	1.843	— 1.371	2.718	— 4.089
1952	1.451	2.036	+ 585	3.008	— 2.423
1953	1.217	1.947	+ 730	3.076	— 2.346
1954	660	1.148	+ 488	3.152	— 2.667
1955 (23 mai)	801	1.345	+ 544		

1 Dons américains comptabilisés après déduction des droits de tirage rétrocedés et des paiements en faveur de l'E.C.A., de l'A.S.M. ou de divers.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de mai 1955. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE

Comptes rendus de la première conférence internationale du crédit. Vol. V. (*Associazione Bancaria Italiana, Rome, 1954, 477 p.*)

La balance des paiements du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1954. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, IV, n° 4, avril 1955, pp. 145-160.*)

LEEMAN A., De Belgische monetaire politiek in 1954. (*Economisch-Statistische Berichten, n° 1981, 1 juin 1955, pp. 513-515.*)

2. BOURSE — EPARGNE

Le marché immobilier et le marché hypothécaire en Belgique en 1954. (*Crédit Mutuel Hypothécaire, Bruxelles, 1955, 24 p.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

CLAES J., De Belgische begroting in 1955. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, n° 1979, 18 mai 1955, pp. 479-481.*)

6. REEQUIPEMENT — LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Industrial investments in Belgium. A practical guide. (*Office Belge du Commerce Extérieur, Bruxelles, 1955, 147 p.*)

7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

AUBOIN R., La Banque des Règlements Internationaux. 1930-1955. (*B.R.I., Bâle, 1955, 30 p.*)

Convertibilité « forcée » ? (*Perspectives, Paris, n° 19, 21 mai 1955, pp. 1-6.*)

International currency convertibility. (*American Bankers Association, New York, 1955, 22 p.*)

La convertibilité, ce qu'elle est, où nous en sommes. (*Perspectives, Paris, XI, n° 21, 4 juin 1955, pp. 1-7.*)

MERTENS de WILMARS J., De laatste hinderpalen op de weg naar de convertibiliteit. (*Economica-Documentatie, Louvain, n° 1-2, 1955, pp. 6-15.*)

VIGURI R., Le mirage de la convertibilité. (*Nouvelle revue de l'économie contemporaine, Paris, n° 64, avril 1955, pp. 3-6.*)

WAUTERS L., Monetaire stabiliteit en het evenwicht der handelsbalans. (*Economica-Documentatie, Louvain, n° 1-2, 1955, pp. 55-59.*)

8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

Le florin est devenu une monnaie plus forte. (*Rotterdamse Bank, Amsterdam, n° 8, avril 1955, pp. 44-51.*)

REMY E.J., La résiliation de Benelux. (*Comptoir Général d'Éditions, Bruxelles, s.d., 80 p.*)

9. PLAN SCHUMAN

COPPE A., Het Schumanplan als integratiepotentiaal. (*Economica-Documentatie, Louvain, n° 1-2, 1955, pp. 1-5.*)

DRISCOLL J., Association with Schumania. (*The Journal of industrial economics, Oxford, n° 2, avril 1955, pp. 79-110.*)

L'industrie sidérurgique en Europe occidentale. (*Archives politiques, économiques et sociales, Paris, n° 376, 23 mai 1955, Doc. 1217, pp. 1-4.*)

Quelques aspects de l'évolution structurelle de la consommation de charbon en Belgique au cours de la période 1949-1953. (*Bulletin mensuel de la direction générale des études et de la documentation générales, Ministère des Affaires Économiques, Bruxelles, VII, n° 5, mai 1955, pp. 24-40.*)

La sidérurgie belge : une industrie en expansion. (*Banque de Bruxelles, Bulletin financier, Bruxelles, n° 22, 4 juin 1955, Suppl. pp. 1-4.*)

10. GENERALITES

A survey of the Belgian Congo. (*The Statist, Londres, n° 4027, 14 mai 1955, pp. 3-24.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Loi du 21 mars 1955

contenant le budget des recettes et des dépenses pour ordre pour l'exercice 1955 (Moniteur des 9-10 mai 1955, p. 2.918).

Loi du 7 avril 1955

contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1954 (Moniteur du 12 mai 1955, p. 3.022).

Loi du 7 avril 1955

contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1955 (Moniteur du 13 mai 1955, p. 3.087).

Loi du 13 avril 1955

contenant le budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1954 (Moniteur du 25 mai 1955, p. 3.448).

Loi du 14 avril 1955

contenant le budget du Ministère des Communications pour l'exercice 1955 (Moniteur du 11 mai 1955, p. 2.975).

Loi du 14 avril 1955

contenant le budget du Ministère des Communications pour l'exercice 1954 (Moniteur des 20-21 mai 1955, p. 3.363).

Arrêté royal du 15 avril 1955

portant exécution de la loi du 8 mars 1954 tendant à favoriser la construction, l'acquisition et la transformation d'habitations moyennes (Moniteur du 5 mai 1955, p. 2.808).

Loi du 18 avril 1955

contenant le budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1955 (Moniteur du 4 mai 1955, p. 2.747).

Loi du 13 mai 1955

contenant le budget du Ministère de la Défense Nationale pour l'exercice 1955 (Moniteur du 26 mai 1955, p. 3.479).

Loi du 14 mai 1955

relative aux baux emphytéotiques (Moniteur du 18 mai 1955, p. 3.294).

Arrêté royal du 14 mai 1955

modifiant le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur des 20-21 mai 1955, p. 3.387).

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté ministériel du 20 avril 1955

prescrivant le recensement agricole et horticole au 15 mai 1955 (Moniteur du 13 mai 1955, p. 3.110).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté ministériel du 23 avril 1955

pris en exécution de l'arrêté royal du 10 avril 1954 relatif à l'exploitation des bureaux de placement payants (Moniteur du 13 mai 1955, p. 3.115).

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Arrêté ministériel du 14 mai 1955

relatif aux taux des affrètements en séjour conclus à Anvers et à Gand (Moniteur du 25 mai 1955, p. 3.465).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 28 février 1955

rendant obligatoire la décision du 5 août 1954 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des pâtes, papiers et cartons relative à la fixation des salaires minimums de base des ouvriers et ouvrières occupés dans l'industrie du papier peint et le rattachement de ces salaires à l'index-number des prix de détail (Moniteur des 1^{er}-2-3 mai 1955, p. 2.698).

Arrêté royal du 12 mars 1955

rendant obligatoire la décision du 5 août 1954 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des pâtes, papier et cartons, relative à la fixation de salaires minimums dans l'industrie du papier et du carton et le rattachement de ces salaires à l'index-number des prix de détail (Moniteur des 9-10 mai 1955, p. 2.945).

Loi du 10 mai 1955

relative à la mobilité des rémunérations des personnes rétribuées par l'Etat ainsi que des pensions de retraite et de survie (Moniteur des 20-21 mai 1955, p. 3.362).

Arrêté royal du 14 mai 1955

rendant obligatoire la décision du 16 décembre 1954 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de la construction, modifiant la décision du 9 novembre 1950 de la même commission, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 1^{er} février 1951 et modifiée par celle du 6 mai 1954, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 23 septembre 1954, concernant la fixation d'un barème de salaires applicables aux ouvriers occupés dans l'industrie de la construction (Moniteur du 28 mai 1955, p. 3.540).

X — LEGISLATION SOCIALE
(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté royal du 5 avril 1955

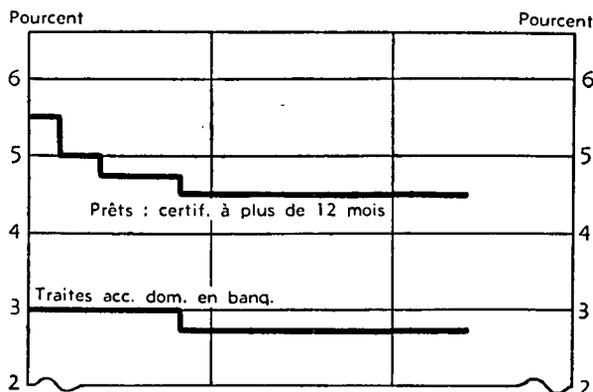
modifiant provisoirement la cotisation affectée aux congés complémentaires des ouvriers occupés dans les travaux du fond des mines de houille (Moniteur du 6 mai 1955, p. 2.837).

Arrêté royal du 10 mai 1955

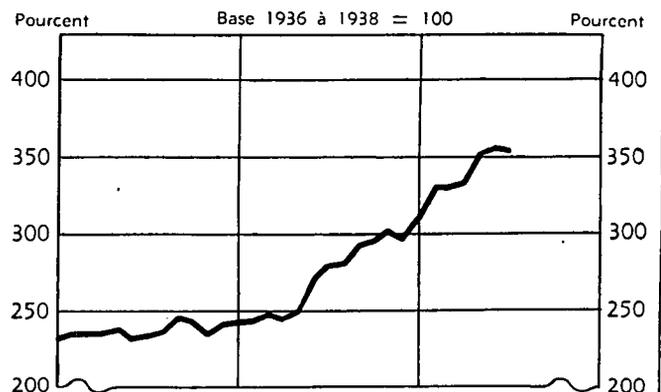
relatif à l'octroi du pécule familial de vacances en 1955 (Moniteur du 15 mai 1955, p. 3.192).

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

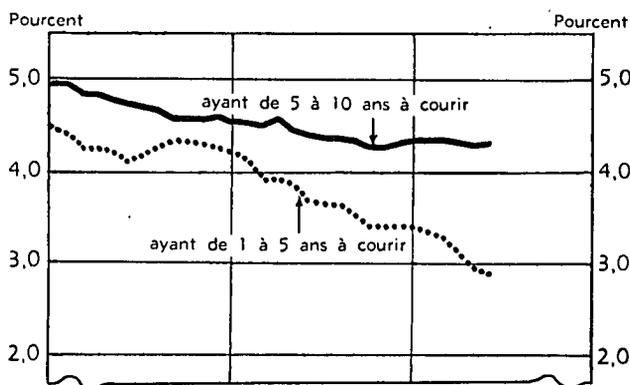
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



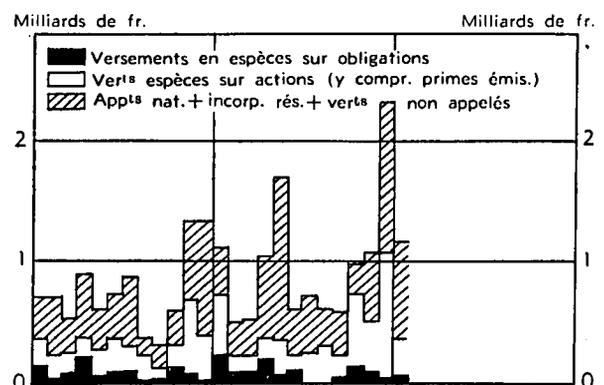
INDICE GENERAL DES ACTIONS



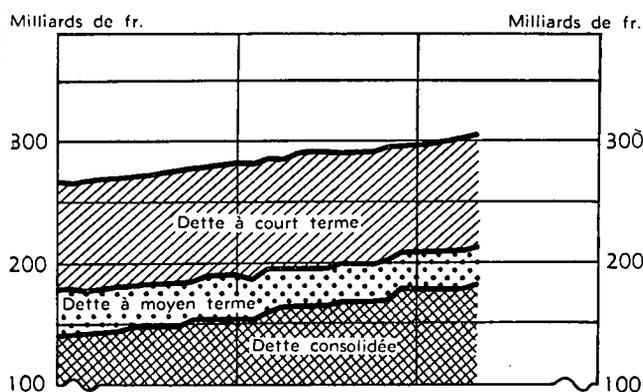
RENDEMENTS D'OBLIGATIONS (1)



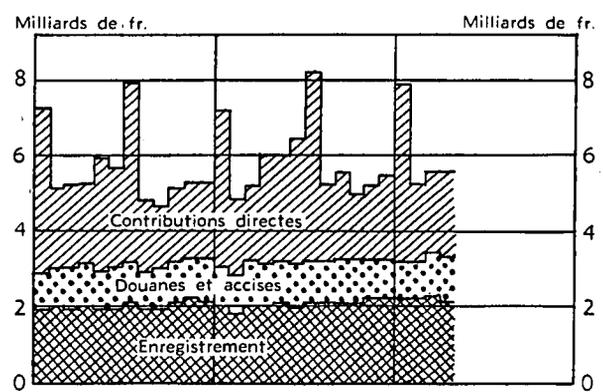
EMISSIONS DE CAPITAUX (2)



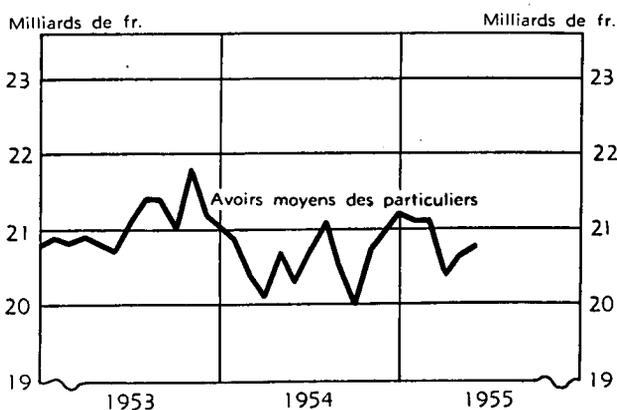
DETTE PUBLIQUE (3)



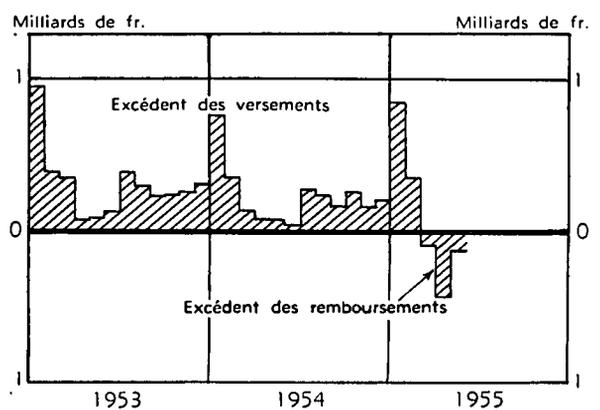
RECETTES FISCALES



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX



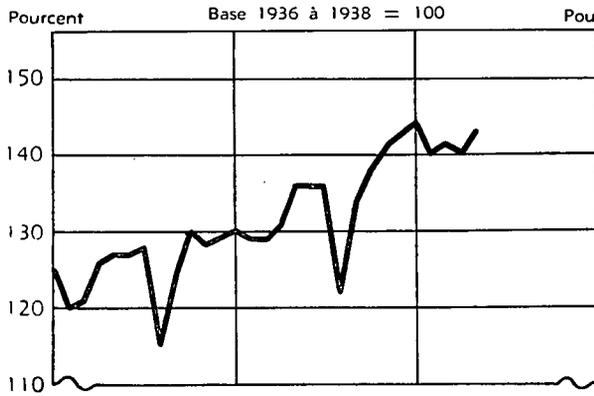
CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



- (1) Bons de caisse 4 1/2 % (parastataux) dont l'Etat garantit l'intérêt et l'amortissement
 (2) Sociétés anonymes, commandites par actions, S.P.R.L. belges et sociétés congolaises.
 (3) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918.

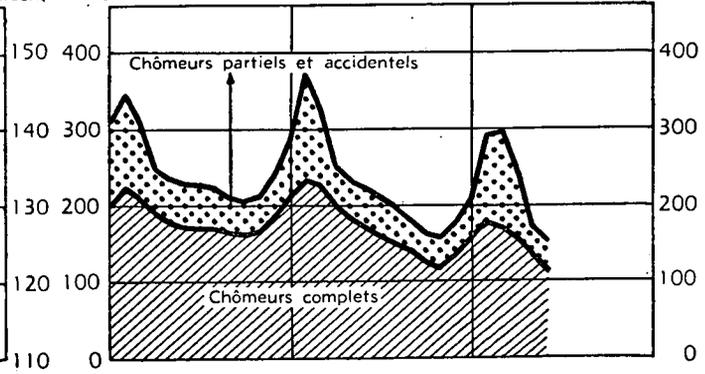
GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

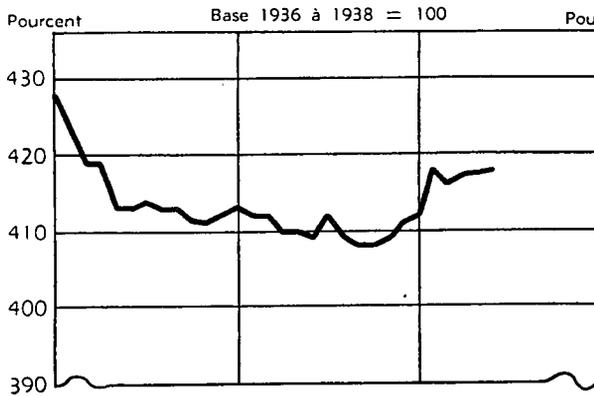


CHOMAGE

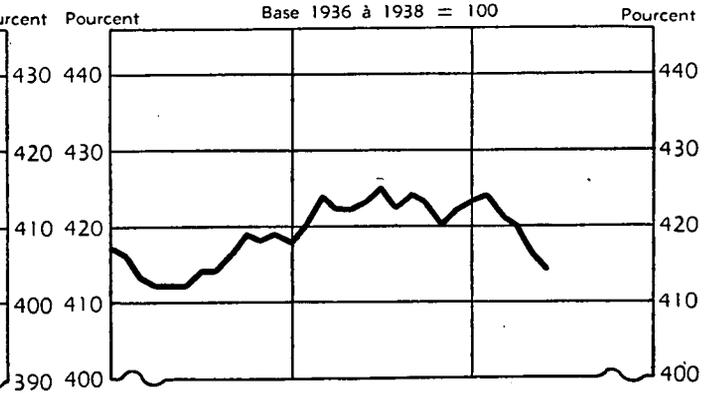
Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés. Milliers



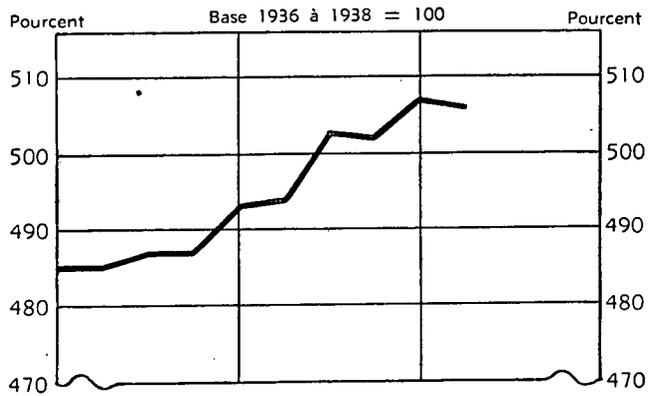
INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS



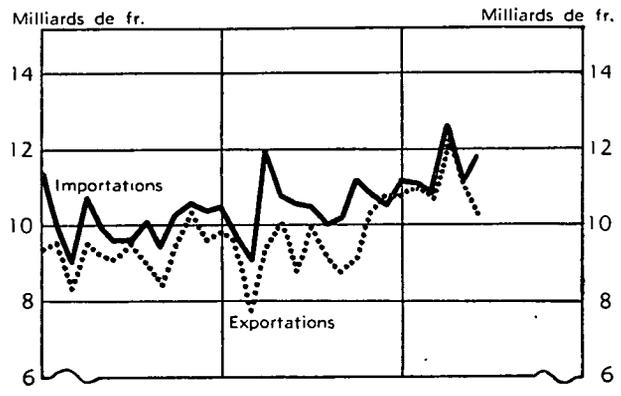
INDICE GENERAL DES PRIX DE DETAIL



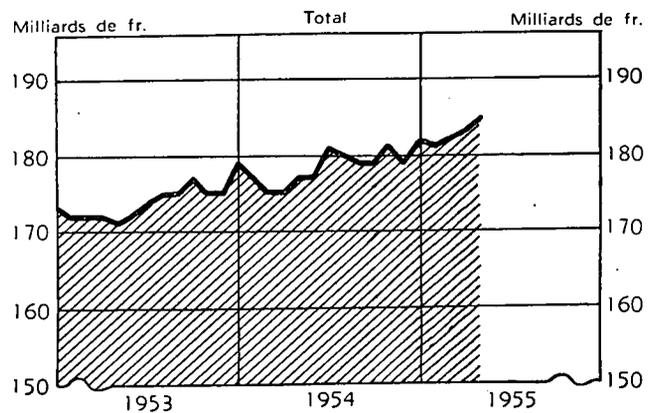
INDICE DES SALAIRES HORAIRES MOYENS



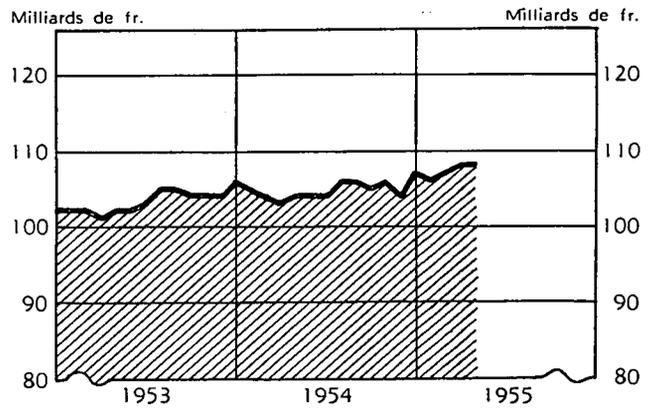
COMMERCE EXTERIEUR



STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES



STOCK DE MONNAIE FIDUCIAIRE



STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique										Call-Money		
	L'escompte				Prêts et avances sur 1 *						Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (arrêtés 22-8-52 et 26-7-52)	En chambre de compensation	Hors compensation
	Traites acceptées domiciliées en banque Warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 6 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois et emprunts à moyen terme	Autres effets publics				
1953 Moyenne	2,96	3,46	4,46	4,89	2,—	2,1875	2,375	4,89	4,89	3,34	1,25	1,25	
1954 Moyenne ...	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75 ²	1,25	1,25	
1954 Mars	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Avril	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Mai	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Juin	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Juillet	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Août	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Septembre ...	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Octobre	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Novembre ...	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Décembre ...	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
1955 Janvier	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Février	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Mars	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Avril	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Mai	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	

¹ Depuis le 15 avril 1954 la Banque Nationale de Belgique admet en nantissement d'avances en compte courant et de prêts à court terme, les certificats de trésorerie spéciaux U.E.P. Les taux de ces opérations s'élèvent respectivement à 2,80 %, 3,20 % et 3,50 % pour les certificats émis à 12, 18 et 24 mois.

² Moyenne des neuf premiers mois.

* Quotité de l'avance au 31 mai 1955 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	max. 95 %	Certificats de trésorerie 4 % 1949	max. 90 %
Certificats de trésorerie émis à 2 ou 3 ans	90 %	Certificats de trésorerie 4 %, à 5 ans 1954	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 %, 1951 à 10 ou 15 ans	90 %	Certificats de trésorerie 8,75 % à 5 ans 1954	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 %, 1952-1962 à 10 ans	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans	90 %	Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus 1942	90 %	Obligations 3 1/2 % de l'Assain. Monét. 2 ^e série imp.	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 20 ans, 1949	90 %	Obligations 3 1/2 % de l'Assain. Monét. 3 ^e série p. et imp. ...	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1947	90 %	Autres effets publics	80 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1948	90 %	Certificats de trésorerie spéciaux U.E.P.	50 %

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à *					Caisse générale d'Epargne (dépôts sur livrets)		
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 75.000 fr.	75.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
1953 Moyenne	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1954 Moyenne ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1954 Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1955 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50

* Moyenne de quatre banques.

¹ Depuis le 1^{er} janvier 1955 le taux d'intérêt a été modifié comme suit : 3 % jusqu'à 100.000 fr.; 1,50 % de 100.001 à 150.000; 0,50 % au delà de 150.000 fr.

III. — L'argent au jour le jour
(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs	en compensation	-uduoos ouq sation
	Banques de dépôts	Autres organismes 1				
1953	2.378	694	3.072	2.319	2.996	2.395
1954	2.330	422	2.752	2.584	2.731	2.605
1954 Septembre .	2.121	277	2.398	2.747	2.398	2.747
Octobre .	2.364	280	2.644	2.890	2.553	2.981
Novembre .	2.548	187	2.735	3.633	2.631	3.737
Décembre .	2.220	211	2.431	2.997	2.431	2.997
1955 Janvier .	2.167	479	2.646	2.642	2.646	2.642
Février ...	2.116	384	2.500	3.185	2.500	3.185
Mars	2.527	231	2.758	2.943	2.758	2.943
Avril ...	2.176	496	2.672	2.473	2.672	2.473
Mai :	2.469	361	2.830	3.229	2.830	3.229
29/4 au 5 .	2.868	379	3.247	2.657	3.247	2.657
6 au 12 .	2.089	269	2.358	3.191	2.358	3.191
13 au 18 .	2.620	449	3.069	3.313	3.069	3.313
20 au 26 .	2.385	462	2.847	3.486	2.847	3.486
Juin :						
27/5 au 2 .	2.159	61	2.220	3.178	2.220	3.178
3 au 9 .	2.055	104	2.159	3.435	2.159	3.435

¹ Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

² Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.

³ Notamment l'Institut de Réescote et de Garantie et l'Office National du Dueroire.

⁴ Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

Cours des métaux précieux ¹

Moyennes journalières	Londres ¹	Bombay ²	
	Or en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin	Argent Conversion en pence par oz. fin
1953		345/9	75
1954	249/9½ ⁴	350/11	76
1954 Mars ...	248/4½ ²	356/0	79
Avril	248/8½	371/9	82
Mai	248/10½	365/6	79
Juin	248/10½	341/0	75
Juillet ...	248/11½	340/0	74
Août	249/2	351/6	74
Septembre .	250/5½	349/11	75
Octobre ...	250/9½	350/9	76
Novembre .	250/10½	353/0	76
Décembre .	251/4½	350/7	74
1955 Janvier .	251/7	361/3	76
Février ...	251/9½	371/6	79
Mars	251/2	373/3	80
Avril ...	250/8	383/8	80
Mai	250/8	375/0	79

¹ Prix de l'oz d'or fin : 10) à New-York : 85 \$ depuis le 1er février 1934; 20) à Londres : 248 sh. du 18 sept. 1949 au 19 mars 1954. — Réouverture du marché libre de l'or le 22 mars 1954.

² Moyenne du 22 au 31 mars 1954.

³ Cotations originales en roupies et annas respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.

⁴ Moyenne des 9 derniers mois.

MARCHE DES CHANGES

I. — Cours officiels, au 31 mai 1955, fixés par la Banque Nationale de Belgique en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1er mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil ¹⁰
(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)
(francs belges)

Devises	Cours contractuel	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—
100 couronnes tchécoslovaques	694,44225	692,50	696,50
100 shillings autrichiens	192,30769	191,72	192,90

II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles ¹⁰
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1. D. M.	1 Cr. norv.	\$ Accord Argentine U.E.B.L.
1953	11,47	49,96	14,27	50,81	140,14	174,04	13,19 ¹	9,67 ²	7,24 ³	11,97 ⁴	6,99 ⁵	—
1954	11,46	50,05	14,27	51,44	140,05	174,04	13,18	9,64	7,21	11,94	7,00	—
1954 Mars	11,47	50,18	14,24	51,71	139,99	174,05	13,16	9,63	7,21	11,95	7,00	—
Avril	11,50	50,32	14,27	51,23	140,62	174,04	13,20	9,66	7,23	11,97	7,03	—
Mai	11,49	50,22	14,27	51,03	140,65	174,04	13,22	9,67	7,23	11,96	7,03	—
Juin	11,49	49,90	14,29	50,85	140,46	174,04	13,21	9,69	7,22	11,96	7,02	—
Juillet	11,49	49,97	14,28	51,27	140,26	174,04	13,20	9,66	7,22	11,96	7,01	—
Août	11,47	50,01	14,25	51,55	139,93	174,04	13,17	9,64	7,21	11,94	6,99	—
Septembre ...	11,46	49,99	14,31	51,56	139,91	174,03	13,18	9,65	7,20	11,92	6,99	—
Octobre	11,44	50,05	14,28	51,62	139,93	174,03	13,17	9,63	7,20	11,90	6,99	—
Novembre ...	11,41	50,04	14,24	51,64	139,74	174,03	13,16	9,60	7,19	11,87	6,98	—
Décembre ...	11,39	50,10	14,24	51,77	139,49	174,02	13,17	9,60	7,19	11,86	6,97	—
1955 Janvier	11,38	50,10	14,28	51,87	139,35	174,03	13,17	9,60	7,19	11,86	6,96	—
Février	11,37	50,16	14,28	51,37	139,30	174,04	13,15	9,60	7,19	11,84	6,96	—
Mars	11,38	50,36	14,29	51,18	139,66	174,04	13,14	9,60	7,20	11,84	6,98	49,99 ⁶
Avril	11,40	50,26	14,26	50,99	140,05	174,05	13,15	9,63	7,22	11,88	7,00	49,86
Mai	11,42	50,26	14,29	50,96	139,96	174,04	13,17	9,64	7,21	11,91	6,99	49,90

¹ Moyenne du 26 janvier au 31 décembre 1953. — ² Moyenne du 28 février au 31 décembre 1953. — ³ Moyenne du 18 mai au 31 décembre 1953. — ⁴ Moyenne du 4 mai au 31 décembre 1953. — ⁵ Moyenne du 14 au 31 décembre 1953. — ⁶ A partir du 1er mars 1955.

MARCHE DES CAPITAUX

I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		1 février 1955	1 mars 1955	1 avril 1955	2 mai 1955	1 juin 1955
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)						
Dettes 3 ½ %, 1937 ^{1 2}	100,—	84,80	85,25	85,70	86,—	86,45
Dettes 3 ½ %, 1943 ^{1 2}	100,—	86,20	86,80	87,40	87,30	87,85
Dettes unifiées 4 % 1 ^{re} s. 1 ²	100,—	95,95	96,50	96,90	96,20	96,25
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 ²	100,—	93,05	93,45	93,75	93,35	93,75
Emprunt 4 ½ %, 1951 ²	100,—	100,85	101,10	101,30	101,05	100,75
Emprunt 4 ½ %, 1952, à 10 ans ²	100,—	101,25	101,55	101,60	101,40	102,—
Emprunt 4 ½ %, 1952-1964, à 12 ans ²	100,—	100,90	100,85	101,15	100,60	101,65
Emprunt 4 ½ %, 1953-1968, à 15 ans ²	100,—	100,25	100,35	100,25	99,85	100,—
Emprunt 4 ½ %, 1954-1972, à 18 ans ²	100,—	100,10	100,40	99,90	99,55	99,70
Emprunt 4 ½ %, 1953, à 20 ans ²	100,—	99,95	100,15	99,75	99,20	99,55
Emprunt 4 ¼ %, 1954-1974, 1 ^{re} série ²	100,—	97,30	97,45	97,70	97,20	97,20
Emprunt 4 ¼ %, 1954-1974, 2 ^e série ²	100,—	—	97,20	97,25	97,20	97,10
Certif. de Trés. à 15 ans au plus, 3 ½ %, 1942, 1 ^{re} série ^{1 2}	100,—	113,65	113,70	113,75	113,70	114,30
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 3 ½ %, 1943, 1 ^{re} série ^{1 2}	100,—	108,50	108,65	109,—	109,—	109,—
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 ²	100,—	105,30	105,40	105,45	105,30	105,80
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 ²	100,—	107,60	108,10	108,15	108,15	108,60
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 ²	100,—	102,35	104,—	104,—	103,40	103,45
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 % 1954 ²	100,—	100,50	100,75	101,20	101,—	101,05
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 ¼ % 1954 ²	100,—	100,—	100,10	100,40	100,35	100,10
Emprunts à lots 1938, 4 %	500,—	512,—	511,—	512,—	507,—	508,—
Emprunts à lots 1941 (4 % depuis 1951)	1.000,—	1.003,—	1.007,—	1.008,—	1.002,—	1.008,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) ²	1.000,—	1.021,—	1.027,—	1.026,—	1.028,—	1.028,—
II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)						
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	535,—	537,—	537,—	537,—	538,—
Empr. de la Reconstr. 1 ^{re} tr. 1947 (2 %, 5 % dès 1957) ²	1.000,—	1.033,—	1.037,—	1.026,—	1.016,—	1.013,—
Empr. de la Reconstr. 2 ^e tr. 1949 (2 %, 5 % dès 1958) ²	1.000,—	1.036,—	1.057,—	1.044,—	1.033,—	1.031,—
Empr. de la Reconstr. 3 ^e tr. 1950 (2 %, 5 % dès 1960) ²	1.000,—	1.062,—	1.069,—	1.058,—	1.050,—	1.049,—
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % ^{1 2}	500,—	500,—	499,—	498,—	493,—	497,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 ^{re} tr. 5 % 1953 ²	100,—	102,05	102,60	104,60	104,15	103,90
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 ½ %, 1953, 1 ^{re} s. ²	100,—	100,50	100,90	101,20	101,10	101,10
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 ½ %, 1953, 2 ^e s. ²	100,—	100,05	100,45	101,10	101,10	101,10
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 ¼ %, 1954, 1 ^{re} s. ²	100,—	97,25	97,75	97,65	97,25	96,90
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 ½ %, 1953-1965 ²	100,—	101,—	101,25	101,55	101,05	101,15
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 ½ %, 1954-1972 ²	100,—	100,—	100,10	100,20	99,50	99,25
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 ¼ %, 1954-1974 ²	100,—	97,10	97,80	97,20	97,—	97,—
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 ½ %, 1951 ²	100,—	101,60	101,85	102,55	102,20	102,—
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 ½ %, 1952, 2 ^e s. ²	100,—	101,75	102,—	103,10	102,75	102,70
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...	100,—	261,—	263,—	265,—	264,—	263,—
Intérêts à bonifier :						
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	93,75	94,—	94,80	95,10	95,10
Dettes coloniales 1950-1960, 4 % ²	100,—	100,05	100,15	100,25	100,15	100,—
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 ²	100,—	102,90	104,10	104,10	103,60	103,55

¹ Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — ² Titres créés après le 6 octobre 1944. — ³ Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948.

II. — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

15¹

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Assur., banq., soc. à portef.	Entr. immob., hypoth. et hôtel	Chemins de fer et transport par eau	Tranw., Chem. de fer vicinaux et transports	Trusts d'entr. de tramways et d'électricité	Entr. de gaz et d'électricité	Distribution d'eau	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glaceries	Verreries	Industries de la construction	Ind. textiles et soieries	Entreprises coloniales	Plantations	Alimentation	Industries diverses
Indices par rapport aux cours du mois précédent																				
1955 2 mai	102	101	101	104	104	108	103	92	102	99	105	100	105	100	98	100	106	105	111	
1 ^{er} juin ...	99	99	97	107	107	95	97	101	97	100	97	102	96	95	98	96	100	97	100	97
Indices par rapport à la période 1936 à 1938																				
1954 1 ^{er} juin ...	280	302	144	351	78	143	236	56	207	322	204	200	89	106	258	153	579	57	161	305
1 ^{er} juill. ...	281	298	145	340	77	145	243	61	208	317	204	208	100	133	254	149	582	57	165	309
2 août	296	317	148	344	79	162	256	62	220	333	214	229	104	133	271	150	610	58	173	304
1 ^{er} sept. ...	297	312	151	362	85	161	261	62	221	337	212	222	110	142	274	154	608	55	175	312
1 ^{er} oct. ...	302	325	155	346	82	160	247	69	217	378	214	216	115	146	279	155	629	55	175	330
2 nov. ...	298	322	151	352	83	155	232	65	216	388	209	208	122	140	275	152	620	57	178	334
1 ^{er} déc. ...	310	326	151	373	80	152	222	63	228	396	213	219	140	156	277	156	669	61	192	343
1955 4 janv. ...	331	356	153	387	89	158	245	67	241	437	228	244	153	173	285	172	709	81	195	355
1 ^{er} février ...	331	347	154	396	91	158	247	65	251	429	223	244	152	176	294	170	700	75	195	362
1 ^{er} mars ...	333	354	153	398	94	161	245	66	250	459	231	248	146	166	293	166	702	67	191	375
1 ^{er} avril ...	352	366	154	401	92	178	258	73	247	503	231	244	148	176	303	161	763	68	191	406
2 mai	358	369	156	419	96	192	266	67	252	500	242	243	155	176	304	157	762	72	201	450
1 ^{er} juin ...	354	367	151	405	93	182	259	68	245	498	234	248	149	167	297	150	764	70	201	435

III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1953	248	135	130	12.484	16.443	12.619	16.573
1954	249	129	127	20.654	27.191	20.783	27.318
1954 Mai	19	12	12	1.677	2.485	1.689	2.497
Juin	21	12	11	1.692	2.218	1.704	2.229
Juillet	20	10	10	1.992	2.705	2.002	2.715
Août	21	10	10	1.982	2.102	1.992	2.112
Septembre	22	11	11	1.835	2.622	1.846	2.633
Octobre	21	10	10	1.455	2.118	1.465	2.128
Novembre	19	12	12	1.784	2.397	1.796	2.409
Décembre	23	11	11	2.312	3.046	2.323	3.057
1955 Janvier	20	10	10	2.607	3.239	2.617	3.249
Février	20	11	11	1.963	2.779	1.974	2.790
Mars	23	12	12	2.085	3.217	2.097	3.229
Avril	19	11	11	2.166	3.625	2.176	3.635
Mai	19	9	9	1.649	2.635	1.658	2.644

IV. — RENDEMENT DES TITRES A REVENU FIXE

16

1. — Dette unifiée et emprunts remboursables globalement à date fixe

Début de mois	Dette unifiée 4 %	Emprunts remboursables globalement à date fixe												
		Echéance de 1 à 5 ans						Echéance de 5 à 10 ans				Echéance de 10 à 20 ans		
		Etat		Paraétatiques		Villes		Sociétés		Etat	Paraétatiques		Villes	Sociétés
		3 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 ½ %	4 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %	4 ½ %	4 et 4 ½ %	
1954 Avril	4,32	3,58	3,40	3,62	3,84	3,94	4,07	4,69	4,43	4,36	4,49	4,58	5,14	
Mai	4,32	3,56	3,79	3,58	3,68	3,95	4,06	5,04	4,44	4,36	4,44	4,58	5,13	
Juin	4,30	3,57	3,68	3,21	3,65	3,96	4,03	5,19	4,40	4,22	4,42	4,54	4,97	
Juillet	4,25	3,44	3,56	3,25	3,63	3,96	3,96	5,21	4,33	4,24	4,41	4,49	4,91	
Août	4,26	3,34	3,56	3,98	3,52	3,96	3,86	4,71	4,29	4,29	4,34	4,45	4,77	
Septembre	4,22	3,28	3,46	3,93	3,41	3,84	3,73	4,36	4,10	4,15	4,28	4,40	4,72	
Octobre	4,22	3,38	3,47	3,92	3,40	3,77	3,61	4,77	4,17	4,22	4,29	4,31	4,72	
Novembre	4,21	3,38	3,52	4,01	3,41	3,89	3,58	4,67	4,27	4,33	4,32	4,30	4,78	
Décembre	4,21	3,44	3,68	4,08	3,42	3,96	3,72	4,77	4,35	4,36	4,36	4,36	4,66	
1955 Janvier	4,20	3,62	3,64	4,07	3,36	3,91	3,71	5,11	4,36	4,42	4,38	4,50	4,98	
Février	4,17	3,48	3,58	3,90	3,28	3,84	3,60	4,49	4,24	4,14	4,37	4,49	4,73	
Mars	4,15	3,41	3,49	3,93	3,15	3,72	3,48	4,61	4,05	3,94	4,33	4,46	4,69	
Avril	4,13	3,36	3,41	3,89	2,98	3,60	3,27	4,58	4,02	3,94	4,30	4,45	4,79	
Mai	4,16	3,41	3,34	3,99	2,84	3,56	3,21	4,57	4,10	4,14	4,31	4,46	4,92	
Juin	4,16	3,12	3,32	4,00	2,81	3,51	3,15	4,52	4,10	4,22	4,32	4,38	4,89	

2. — Emprunts amortissables par annuités et emprunts à lots

Début de mois	Emprunts amortissables par annuités constantes						Emprunts à lots		
	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance de 5 à 10 ans		Echéance de 10 à 20 ans			Echéance à plus de 20 ans	Echéance à plus de 20 ans	
	Sociétés	Villes	Sociétés	Colonie	Villes	Sociétés	Villes	Dette directe de l'Etat	Dette indirecte de l'Etat
	4 ½ et 5 %	4 %	4 à 5 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %
1954 Avril	4,30	4,94	5,01	4,54	4,90	5,51	4,86	4,55	5,23
Mai	4,72	4,90	5,15	4,53	4,89	5,50	4,86	4,53	5,20
Juin	4,71	4,88	5,17	4,54	4,90	5,63	4,86	4,49	5,16
Juillet	4,78	4,81	5,13	4,56	4,90	5,58	4,86	4,48	5,10
Août	4,34	4,72	5,04	4,57	4,89	5,40	4,85	4,41	5,03
Septembre	4,25	4,38	4,87	4,57	4,83	5,30	4,83	4,38	4,96
Octobre	4,33	4,30	4,86	4,57	4,79	5,08	4,78	4,38	4,90
Novembre	4,37	4,30	4,91	4,56	4,73	5,10	4,55	4,38	4,91
Décembre	4,48	4,30	4,88	4,56	4,69	5,19	4,50	4,42	4,91
1955 Janvier	4,26	4,32	4,81	4,56	4,69	5,01	4,50	4,43	4,88
Février	4,18	4,29	4,59	4,56	4,67	4,78	4,43	4,38	4,79
Mars	3,84	4,30	4,48	4,53	4,61	4,62	4,38	4,36	4,79
Avril	3,90	4,29	4,45	4,45	4,58	4,52	4,36	4,38	4,78
Mai	4,18	4,29	4,49	4,42	4,58	5,12	4,35	4,41	4,82
Juin	4,23	4,29	4,72	4,42	4,59	4,75	4,59	4,42	4,79

N. B. — Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation d'avril 1958, p. 281.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions	Primes d'émission	Libération sans espèces		Emissions nettes
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal	Montant nominal		1	2	
1953	2.209	1.736	1.546	647	6.040	2.924	2.593	73	1.496	6.156	19,5	1.713	1.288	2.627
1954	2.181	1.835	1.628	757	12.670	5.722	5.094	30	1.069	8.626	537,7	1.672	2.467	4.189
1954 2 prem. mois .	411	328	285	80	378	436	368	7	337	1.101	—	249	76	665
1955 2 prem. mois .	437	424	289	90	1.383	918	812	3	31	1.373	—	242	620	270
1954 Février	198	149	128	42	194	165	106	2	100	414	—	127	14	193
Mars	238	220	185	54	244	162	152	2	80	462	—	171	49	203
Avril	194	133	120	71	1.401	561	520	4	158	852	—	149	347	302
Mai	183	274	262	67	819	1.120	943	2	23	1.417	1,5	194	814	221
Juin	186	106	100	62	163	151	132	3	100	357	—	80	79	173
Juillet	156	103	92	58	511	447	439	—	—	550	—	140	198	193
Août	114	99	86	28	153	147	144	—	—	246	3,0	77	66	90
Septembre ...	156	159	142	55	2.493	246	172	2	31	436	0,9	148	54	144
Octobre	158	129	106	61	1.491	554	543	3	130	813	—	80	98	661
Novembre ...	146	66	62	73	1.604	512	418	2	106	684	108,0	71	130	493
Décembre ...	239	217	188	148	3.413	1.387	1.263	3	36	1.640	424,5	312	623	976
1955 Janvier	222	260	173	49	1.172	363	258	3	31	654	—	162	99	201
Février	215	163	116	41	211	556	554	—	—	719	—	80	521	69
Mars	p	178	155	—	—	546	475	—	—	724	—	393	121	116
Avril	p	157	123	—	—	744	741	—	113	1.014	30,0	166	246	595

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1953	253	1.047	785	103	3.029	2.185	1.480	4	130	3.362	8,1	332	227	1.844
1954	287	1.259	789	85	1.602	1.217	1.120	2	25	2.501	9,0	619	182	1.142
1954 2 prem. mois .	45	273	173	16	223	209	188	—	—	482	—	85	7	269
1955 2 prem. mois .	43	217	157	16	708	650	315	1	25	892	18,0	87	25	403
1953 Décembre ...	28	100	96	6	95	130	85	—	—	230	—	33	—	148
1954 Janvier	25	211	116	11	205	201	180	—	—	412	—	61	6	229
Février	20	61	56	5	19	8	8	—	—	69	—	23	1	40
Mars	20	43	30	4	10	26	26	—	—	69	—	22	2	32
Avril	27	176	79	6	12	5	5	1	5	186	—	20	—	69
Mai	27	130	97	13	214	95	95	1	20	245	9,0	78	15	128
Juin	27	104	46	6	123	100	71	—	—	204	—	—	1	62
Juillet	27	111	83	4	37	20	20	—	—	131	—	33	10	60
Août	26	57	38	8	368	295	266	—	—	352	—	37	15	252
Septembre ...	28	88	78	4	66	43	43	—	—	131	—	58	—	63
Octobre	16	77	52	8	235	99	90	—	—	176	—	26	47	69
Novembre ...	18	144	67	7	238	133	130	—	—	277	—	116	32	49
Décembre ...	26	56	45	9	75	189	185	—	—	245	—	90	52	88
1955 Janvier	16	42	40	8	516	410	129	1	25	477	18,0	21	24	167
Février	26	175	117	8	191	240	187	—	—	415	—	66	2	236

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Compris dans les augmentations de capital.

4 Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

173

Détail des émissions

(millions de francs)

FEVRIER 1955

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés ¹						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés ¹ (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)				
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporation de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés	Augmentations de capital		Nombre	Montant	Nombre	Montant		
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre		Montant										
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérat. financières et immobilières	9	9,4	7,3	2	1,5	1,1	3	15,3	8,1	7,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de détail	6	3,4	3,4	19	10,2	10,1	4	10,4	7,5	7,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. de gros et comm. extérieur	14	13,0	11,9	41	17,3	17,1	7	5,4	5,6	5,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fabrications métalliques	6	9,8	9,8	6	3,8	3,8	4	20,7	31,3	30,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métaux non ferreux	—	—	—	1	3,0	3,0	1	5,5	2,5	2,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries textiles	3	2,5	2,5	2	2,1	2,1	2	6,1	6,9	6,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries alimentaires	2	0,9	0,9	4	1,6	1,4	2	4,6	9,6	9,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du bois	3	2,9	2,9	9	3,2	2,8	1	2,1	0,6	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries chimiques	—	—	—	—	—	—	1	3,1	1,4	1,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du verre	1	0,3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	1	127,8	472,2	472,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	1	0,3	0,1	1	0,3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Papier et imprimerie	1	0,8	0,8	4	1,6	1,6	1	7,0	2,8	2,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport	2	1,5	1,5	8	2,0	1,7	3	0,3	0,8	0,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tourisme	—	—	—	4	0,5	0,5	1	0,1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Intermédiaires	4	50,9	10,8	17	2,1	2,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	1	0,3	0,3	8	4,9	4,9	4	1,5	1,4	0,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes	—	—	—	1	0,8	0,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	2	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	1	4,0	2,1	1	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	0,1	0,1	1	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	—	—	—	3	1,4	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Artisanat	1	0,1	0,1	19	3,5	3,4	4	1,3	4,0	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Agric., hortic., élev., pêche	—	—	—	2	1,0	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	4	1,4	1,4	2	0,2	0,7	0,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	56	100,2	54,8	159	63,0	60,9	41	211,4	555,5	554,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

¹ Coopératives : 17 sociétés constituées au capital minimum de 680.100 francs; 4 sociétés dissoutes au capital minimum de 148.000 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
du capital nominal émis ou annulé
(millions de francs)

174

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réduction de capital Montant	
	anonymes et en command. par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature	Incorporations de réserves	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale													

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

JANVIER 1955

Belgique	58	87,3	82,0	163	73,1	71,1	48	1171,0	361,9	257,5	3	31,1	—	—	161,5	98,3	63,7	25,0	87,0
Etranger	1	100,0	20,0	—	—	—	1	0,6	0,8	0,8	—	—	—	—	—	0,8	—	—	—
Totaux.....	59	187,3	102,0	163	73,1	71,1	49	1171,6	362,7	258,3	3	31,1	—	—	161,5	99,1	63,7	25,0	87,0

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	46	17,2	15,3	149	38,8	37,5	24	9,3	9,3	9,0	2	1,1	—	—	34,0	2,1	—	—	—
de 1 à 5 millions	10	29,1	25,7	13	22,3	21,6	16	40,2	40,4	29,2	—	—	—	—	40,4	10,1	—	—	—
de 5 à 10 millions	1	6,0	6,0	—	—	—	5	233,1	36,0	34,8	—	—	—	—	7,0	16,9	—	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	1	12,0	12,0	1	150,0	15,0	15,0	—	—	—	—	25,0	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	1	35,0	35,0	—	—	—	1	9,0	41,0	24,8	1	30,0	—	—	55,1	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	1	100,0	20,0	—	—	—	1	30,0	70,0	70,0	—	—	—	—	70,0	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	700,0	151,0	75,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux.....	59	187,3	102,0	163	73,1	71,1	49	1171,6	362,7	258,3	3	31,1	—	—	161,5	99,1	63,7	25,0	87,0

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

FEVRIER 1955

Belgique	56	100,2	54,8	159	63,0	60,9	41	211,4	555,5	554,0	—	—	—	80,4	521,3	26,3	1,1	13,0	
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux.....	56	100,2	54,8	159	63,0	60,9	41	211,4	555,5	554,0	—	—	—	80,4	521,3	26,3	1,1	13,0	

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	39	15,8	13,7	146	37,8	36,1	25	12,3	9,6	8,1	—	—	—	28,0	2,7	15,1	1,1	1,0
de 1 à 5 millions	16	34,4	31,1	13	25,2	24,8	12	46,2	28,8	28,8	—	—	—	52,4	1,5	11,2	—	12,0
de 5 à 10 millions	—	—	—	—	—	—	2	5,1	14,9	14,9	—	—	—	—	14,9	—	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	1	50,0	10,0	—	—	—	1	20,0	30,0	30,0	—	—	—	—	30,0	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	127,8	472,2	472,2	—	—	—	—	472,2	—	—	—
Totaux.....	56	100,2	54,8	159	63,0	60,9	41	211,4	555,5	554,0	—	—	—	80,4	521,3	26,3	1,1	13,0

VI. — EMPRUNTS
DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE ¹

18

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	
1953	20.896	fr. cong. 265 fr. s. 60
1954	37.721	fr. s. 129 fl. P.-B. 132,5
1954 Mai	1.400	fr. s. 129
Juin	650	—
Juillet	7.535	fl. P.-B. 100
Août	—	—
Septembre ..	1.650	fl. P.-B. 12,5
Octobre	24	—
Novembre	8.854	fl. P.-B. 20
Décembre	800	—
1955 Janvier ...	—	\$ 30
Février	—	\$ 20
Mars	950	fl. P.-B. 100
Avril	6.565	—
Mai	—	—

VII. OPERATIONS BANCAIRES
DU CREDIT COMMUNAL

19

(Avances et remboursements opérés sur emprunts
consentis aux pouvoirs publics et aux organismes
d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes ²	Rembourse- ments nets	
1953 Moyenne ...	415	57	233
1954 Moyenne ...	474	86	209
1954 Mai	407	11	148
Juin	417	14	204
Juillet ...	473	19	206
Août	439	24	260
Septembre ..	652	14	155
Octobre ...	695	137	126
Novembre ...	439	23	87
Décembre ..	570	41	183
1955 Janvier ...	520	610	241
Février ...	453	37	251
Mars	431	37	250
Avril	329	28	171
Mai	567	18	353

VIII — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES ³

20

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
	(millions de francs)
1953 Moyenne ...	1.466
1954 Moyenne ..	1.652
1954 Mai	1.606
Juin	1.751
Juillet ...	1.939
Août	1.541
Septembre ..	1.879
Octobre ...	1.769
Novembre ..	1.499
Décembre ..	1.727
1955 Janvier ...	1.599
Février ...	1.387
Mars	1.624
Avril	1.585
Mai	1.497

¹ Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — ² Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — ³ Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

FINANCES PUBLIQUES

I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25¹

Fin de mois	Dettes consolidées			Dettes à moyen terme ²			Dettes à court terme ⁴			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales ¹	
	intérieure			extérieure ¹	intérieure	extérieure ²	totale	intérieure ³	extérieure ³			totale
	directe	indirecte	totale									
1954 Mars	140.614	8.586	149.200	14.670	30.687	2.584	33.271	65.571	4.559	70.130	20.071	287.342
Avril	140.493	8.576	149.069	14.687	29.564	2.591	32.155	69.875	4.567	74.442	19.791	290.144
Mai	140.387	8.565	148.952	14.616	30.619	4.059	34.678	68.887	4.808	73.695	19.470	291.411
Juin	141.026	8.558	149.584	14.504	30.520	2.057	32.577	68.294	4.146	72.440	20.450	289.555
Juillet	146.408	8.553	154.961	14.660	28.560	2.054	30.614	64.955	3.834	68.789	20.387	289.411
Août	147.605	8.553	156.158	15.469	25.845	2.050	27.895	67.862	3.267	71.129	19.841	290.492
Septembre	147.504	8.545	156.049	15.478	25.808	2.050	27.858	67.284	4.470	71.754	19.523	290.662
Octobre	147.155	9.935	157.090	15.598	25.809	2.045	27.854	70.068	4.462	74.530	20.118	295.190
Novembre	155.604	9.929	165.533	15.713	25.815	2.041	27.856	62.415	4.459	67.324	20.867	296.943
Décembre	155.163	9.920	165.083	15.666	25.818	2.038	27.856	62.307	4.600	66.907	22.376	297.888
1955 Janvier	153.914	9.896	163.810	16.393	26.020	2.787	28.807	64.193	4.234	68.427	20.560	297.997
Février	153.533	10.039	163.572	16.387	26.028	2.789	28.817	66.515	4.233	70.748	20.647	300.171
Mars	153.429	10.332	163.761	17.045	26.036	2.795	28.831	67.734	4.232	71.966	19.830	301.433
Avril	155.431	10.323	165.754	17.663	26.042	2.794	28.836	67.461	4.228	71.682	20.282	304.224
Mai	159.640	10.316	169.956	17.692	26.049	2.802	28.851	64.353	3.869	68.222	20.411	305.132

¹ Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — ² Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — ³ Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — ⁴ Certificats à un an d'échéance au plus. — ⁵ Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

25²

Fin de mois	A 120 jours au maximum		A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie ¹		Créance consolidée sur l'Etat ²	Effets publics nationaux ³	
1951 Septembre	2.949		34.860	1.188	38.997
Décembre	6.529		34.860	1.221	42.610
1952 Mars	7.178		34.763	1.269	43.210
Juin	8.865		34.763	1.435	45.063
Septembre	8.953		34.763	1.475	45.191
Décembre	6.260		34.763	1.478	42.501
1953 Mars	7.819		34.660	1.565	44.044
Juin	6.009		34.660	1.653	42.322
Septembre	8.965		34.660	1.678	45.303
Décembre	8.040		34.660	1.678	44.378
1954 Mars	5.449		34.660	1.781	41.890
Juin	7.983		34.660	1.790	44.433
Septembre	8.681		34.660	1.792	45.133
Décembre	7.939		34.660	1.792	44.391
1955 Mars	7.882		34.660	1.902	44.444

¹ Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 18 de la loi organique de la B.N.B. — ² Art. 8 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — ³ Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (sans distinction d'exercice)

(millions de francs)

25³

Source : *Moniteur belge*.

Recettes	du 1/I au 30/IV/1955	Dépenses	du 1/I au 30/IV/1955
Voies et moyens :		Dépenses ordinaires :	
Impôts	24.442	Dettes publiques	4.514
Taxes, péages et redevances	1.015	Pensions	2.948
Revenus patrimoniaux	613	Dotations	111
Remboursements	359	Non-valeurs et remboursements	462
Produits divers	150	Administration { rémunérations	6.937
Impôts d'assainissement monétaire	109	générale { matériel	2.269
Recettes résultant de la guerre	94	Subventions	9.706
		Travaux	332
		Autres dépenses	1.244
Total...	26.782	Total...	28.523
Recettes extraordinaires :		Dépenses extraordinaires :	
Produits d'emprunts consolidés	4.153	Service de la dette publique	—
Diverses	82	Crédits relatifs aux avances	458
		Crédits relatifs aux participations	12
		Crédits relatifs { immob. nouv. ...	4.148
		aux immobilis. { rest. du dom. pub.	279
		Autres dépenses	—
		Résorption du chômage	335
		Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	20
Total...	4.235	Total...	5.252
TOTAL GENERAL...	31.017	TOTAL GENERAL...	33.775
		Mali ...	2.758

IV. — RENDEMENT DES IMPOTS

26

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)
(millions de francs)

Source : *Moniteur belge.*

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1953 Moyenne mensuelle	2.568	1.081	1.997	5.646	—
1954 Moyenne mensuelle	2.711	1.122	2.057	5.890	—
1954 Mars	2.114	1.202	2.026	5.342	17.413
Avril	2.861	1.116	1.978	5.955	23.368
Mai	2.885	1.081	2.074	6.040	29.408
Juin	3.366	1.131	1.992	6.489	35.897
Juillet	4.998	1.122	2.072	8.192	44.089
Août	2.153	1.096	2.064	5.313	49.402
Septembre	2.297	1.168	2.135	5.600	55.002
Octobre	1.746	1.190	2.116	5.052	60.054
Novembre	1.980	1.107	2.191	5.278	65.332
Décembre	1.883	1.239	2.228	5.350	70.682
1955 Janvier	4.698	1.039	2.158	7.895	7.895
Février	2.079	1.171	2.081	5.331	13.226
Mars	2.100	1.309	2.186	5.595	18.821
Avril	2.281	1.279	2.061	5.621	24.442
Mai	2.698	1.244	2.162	6.104	30.546

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 30 avril 1955 pour les exercices 1954 et 1955
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)
(millions de francs)

Source : *Moniteur belge.*

	Exercice 1954 2		Exercice 1955		Avril 1955
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1955
I. Contributions directes 1	30.325	33.712	6.119	6.353	2.281
II. Douanes et accises	13.395	13.045	4.538	4.447	1.279
dont douanes	4.577	4.350	1.624	1.522	423
accises	7.868	8.538	2.614	2.845	794
taxes spéciales de consommat.	687		216		50
III. Enregistrement	24.683	25.256	8.479	8.301	2.061
dont enregistrement	2.522	2.370	810	839	215
successions	1.191	1.050	361	329	76
timbres et taxes assimilées	20.693	21.500	7.197	7.000	1.739
Total 1 ...	68.403	72.013	19.136	19.101	5.621
Différence par rapport aux éval. budgét.	— 3.610		+ 35		— 350

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 mai 1955 pour les exercices 1954 et 1955
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)
(millions de francs)

Source : *Moniteur belge.*

	Exercice 1954 2		Exercice 1955		Mai 1955
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1955
I. Contributions directes 1	30.325	33.712	8.817	9.558	2.698
II. Douanes et accises	13.395	13.045	5.782	5.643	1.244
dont douanes	4.577	4.350	2.028	1.883	404
accises	7.868	8.538	3.391	3.660	777
taxes spéciales de consommat.	687		265		49
III. Enregistrement	24.683	25.256	10.641	10.388	2.162
dont enregistrement	2.522	2.370	1.032	1.061	222
successions	1.191	1.050	462	412	101
timbres et taxes assimilées ...	20.693	21.500	9.014	8.755	1.818
Total 1 ...	68.403	72.013	25.240	25.589	6.104
Différence par rapport aux éval. budgét.	— 3.610		— 349		— 384

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1954 commencé le 1er janvier 1954 se clôture le 31 mars 1955.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

REVENUS ET EPARGNE

30

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Tableau rétrospectif *

Source : Institut National de Statistiques.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires ¹	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfique	en perte			bénéfice	perte			
1953 ²	12.805	9.046	3.759	136.107	86.053	23.561	2.078	13.128	32.120 ³	1.493
1954	13.684	9.623	4.061	141.507	93.368	24.397	1.946	13.261	33.030 ³	1.524
1953 Octobre	654	470	184	10.986	6.432	1.443	172	884	2.800	116
Novembre ...	352	251	101	10.126	6.159	1.293	81	915	2.730	113
Décembre ...	342	239	103	5.806	3.671	578	73	287	3.361	147
1954 Janvier	112	82	30	2.221	734	190	19	106	3.885	171
Février	169	123	46	649	1.466	353	13	57	2.882	124
Mars	1.576	1.160	416	12.949	10.642	2.013	189	1.146	2.718	111
Avril	2.618	1.904	709	22.946	13.942	3.043	285	1.769	2.850	138
Mai	2.580	1.899	681	31.047	23.023	5.255	525	2.859	2.321	110
Juin	1.347	967	380	20.942	13.182	3.436	187	1.728	2.399	114
Juillet	554	420	134	14.453	7.999	4.893	62	3.326	3.331	160
Août	230	165	65	1.320	1.096	211	26	102	2.161	96
Septembre ...	318	223	95	1.541	1.488	247	36	126	2.495	117
Octobre	595	434	161	11.398	7.270	1.090	158	652	2.568	123
Novembre ...	362	261	101	11.050	5.661	1.364	91	904	2.431	116
Décembre ...	302	212	90	5.317	3.610	519	68	271	2.991	144

* Les chiffres de 1954 sont provisoires.

¹ En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² Déduction faite des doubles emplois.

³ Au 31 décembre.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

31

a) Dépôts sur livrets particuliers
à la Caisse d'Épargne¹ (épargne pure)

(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période
1953 Moy. mens.	1.100	807	293	45.493 ²
1954 Moy. mens.	1.115	897	218	49.459 ²
1954 Mars	1.074	958	116	46.718
Avril	1.023	969	54	46.772
Mai	982	942	40	46.812
Juin	1.026	1.002	24	46.836
Juillet ...	1.306	1.015	291	47.127
Août	1.041	813	228	47.355
Septembre .	1.017	863	154	47.509
Octobre .	1.120	862	258	47.767
Novembre .	978	833	145	47.913
Décembre .	1.267	1.067	200	49.459 ²
1955 Janvier . p	1.578	737	841	50.300
Février . p	1.135	790	345	50.645
Mars ... p	1.013	1.119	—106	50.539
Avril ... p	972	1.434	—462	50.077
Mai ... p	989	1.135	—146	49.931

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés
à la Caisse de Retraite *

(millions de francs)

Périodes	Loi de 1865	Lois coordonnées de 1946		Employés (Lois des 10-3-1925 et 18-6-1930)	Totaux
		Versements obligat. (travailleurs manuels)	Versements facultatifs		
1954 Moy. mens.	4,7		12,3	26,3	
1954 Janvier .	3,4	179,0	23,1	26,2	231,7
Février .	4,9	0,6	1,0	25,2	31,7
Mars ...	4,6	4,4	14,0	27,1	50,1
Avril	4,2	3,7	13,1	26,4	47,4
Mai	5,9	3,3	13,2	26,1	48,5
Juin	5,1	2,6	12,5	25,6	45,8
Juillet ...	3,4	2,4	12,5	27,0	45,3
Août	3,7	2,2	11,8	25,7	43,4
Septembre .	4,9	1,8	11,9	26,0	44,6
Octobre .	4,8	1,7	11,1	27,1	44,7
Novembre .	4,6	1,7	11,0	25,1	42,4
Décembre .	6,6	1,9	12,0	27,7	48,2
1955 Janvier .	5,3	1,9	12,7	25,6	45,5

* Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 229,0 millions de francs (montant provisoire) en 1952, 227,6 millions de francs (montant provisoire) en 1953 et 219,3 millions de francs (montant provisoire) en 1954. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

Le montant des versements effectués auprès des organismes d'assurance agréés pour l'exécution de la loi du 18 juin 1930 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés, à l'exclusion des versements effectués à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, s'élève pour les années 1952 et 1953 respectivement à 1.225 millions et 1.236 millions de francs.

1 Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1952 : 7.223.062 et au 31 décembre 1953 : 7.222.827.

2 Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)
Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233.

Périodes	Indice général *	Indices par industries																								
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verreries	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité		
				Siderurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer ¹		Ensemble ¹	
a) Indice des salaires horaires moyens																										
1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	114	110	112	113	112	113	109	118	110	119	106	106	112	104	106	114	
1952 Septembre	486	514	478	492	489	493	492	436	458	496	458	504	482	493	489	484	458	422	464	462	484	439	448	446	527	
1952 Décembre	485	520	472	498	501	489	494	436	464	500	464	506	482	494	472	483	449	418	464	460	479	455	452	453	526	
1953 Mars	485	497	477	493	492	493	493	440	460		464	513	486	499	463	484	453	416	464	463	474	445	454	452	530	
1953 Juin	487	505	475	493	491	497	495	440	459		467	513	493	503	459	488	458	414	464	463	496	445	453	452	528	
1953 Septembre	487	499	480	485	497	497	492	444	464		469	512	489	501	458	488	457	414	481	461	491	449	455	454	530	
1953 Décembre	493	507	491	493	522	496	498	447	469		478	525	501	513	459	487	458	413	494	463	484	455	459	458	538	
1954 Mars	494	501	485	494	513	498	498	445	478		479	524	506	515	462	485	466	428	511	495	479	450	458	457	533	
1954 Juin	503	523	495	509	533	499	507	468	486		486	530	513	521	480	494	472	440	514	497	496	459	460	460	556	
1954 Septembre	502	516	505	499	519	507	507	465	477		480	531	508	519	496	487	473	429	516	499	493	461	461	461	554	
1954 Décembre	p507	531	507	509	529	510	512	468	497		p488	536	516	526	499	485	475	428	516	503	493	472	463	465	558	
1955 Mars	p506	515	496	510	522	p504	p508	468	491		p490	p532	p510	p521	p504	p486	468	432	p516	508	487	465	465	465	556	
b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés																										
1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	115	110	112	111	111	114	109	120	112	118	107	126	113	—	—	115	
1952 Septembre	470	456	440	446	481	468	461	415	452	469	445	490	494	492	479	443	467	420	472	491	457	410	—	—	—	528
1952 Décembre	469	449	438	457	489	467	466	412	452	470	449	490	494	492	461	444	456	421	472	490	451	410	—	—	—	530
1953 Mars	470	444	448	453	482	469	465	411	449		448	492	497	494	461	445	463	420	472	492	455	410	—	—	—	529
1953 Juin	470	448	448	445	471	472	462	413	449		449	496	499	498	458	446	466	419	472	493	470	410	—	—	—	529
1953 Septembre	470	445	448	440	478	472	461	411	457		453	490	506	498	458	442	459	419	472	491	458	410	—	—	—	531
1953 Décembre	475	446	454	447	483	472	464	406	458		458	511	518	515	458	446	461	419	489	493	462	410	—	—	—	531
1954 Mars	478	458	454	452	481	474	466	408	468		463	507	524	515	462	440	465	431	499	516	459	410	—	—	—	539
1954 Juin	483	465	457	462	485	477	472	428	469		467	512	523	518	476	448	472	431	502	520	468	410	—	—	—	553
1954 Septembre	484	465	464	455	483	484	473	428	469		467	513	520	516	493	447	473	432	503	510	452	410	—	—	—	555
1954 Décembre	p488	467	463	464	492	488	479	426	469		p472	516	530	523	493	438	472	431	503	519	465	410	—	—	—	555
1955 Mars	p487	469	464	464	488	p488	p479	423	469		p470	p509	p526	p518	p497	p441	467	431	p503	528	448	410	—	—	—	565
c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés																										
1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	116	111	112	112	112	113	106	116	113	118	106	119	108	—	—	—	116
1952 Septembre	468	454	462	467	505	468	472	475	432	442	428	480	498	489	469	482	418	431	430	442	477	449	—	—	—	479
1952 Décembre	468	452	461	470	522	466	475	475	432	441	429	478	496	487	458	482	414	431	430	443	486	449	—	—	—	481
1953 Mars	468	447	468	470	513	469	475	475	427		430	481	495	488	452	485	418	431	430	443	496	457	—	—	—	485
1953 Juin	470	451	464	465	507	473	474	475	427		432	486	501	494	456	488	423	431	430	444	501	457	—	—	—	485
1953 Septembre	469	448	464	457	505	477	473	475	432		435	483	498	490	456	481	418	431	430	443	499	457	—	—	—	486
1953 Décembre	475	449	476	466	514	476	477	475	432		442	495	516	506	456	486	424	431	452	444	495	457	—	—	—	486
1954 Mars	475	452	473	470	515	479	480	475	444		446	493	513	503	456	485	429	442	462	467	487	457	—	—	—	495
1954 Juin	479	457	473	477	524	481	485	495	444		448	492	514	503	475	471	433	442	465	476	495	457	—	—	—	510
1954 Septembre	483	457	479	476	512	494	495	444	444		449	491	514	503	496	477	435	442	466	480	509	457	—	—	—	510
1954 Décembre	p490	460	481	483	523	496	495	500	466		p450	515	527	521	497	482	433	442	466	505	520	457	—	—	—	511
1955 Mars	p493	462	484	483	518	p498	p495	500	469		p453	p521	p523	p522	p501	p483	436	442	p466	508	511	457	—	—	—	507

* L'indice général comprend les salaires dans les charbonnages.

¹ Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

MOUVEMENT DES AFFAIRES

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Call money ¹		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1953 Moyenne	38	2,4	154,8	1,8	8,4	159,4	75,6	2,6	3,2	166,2	242,0	185,3	56,1	351,5	298,1
1954 Moyenne	38	2,4	138,1	1,6	8,5	169,8	79,8	2,6	3,3	176,5	229,7	199,6	55,2	376,1	285,0
1954 Mars	38	2,4	180,5	1,7	12,0	177,2	80,8	2,8	3,4	184,1	276,7	213,5	60,2	397,6	336,9
Avril	38	2,2	151,6	1,7	7,5	163,8	82,8	2,6	3,4	170,3	245,3	195,2	53,9	365,5	299,2
Mai	38	2,3	131,9	1,7	7,2	165,0	74,2	2,6	3,8	171,6	217,1	195,6	51,4	367,2	268,5
Juin	38	2,2	119,5	1,8	6,1	169,6	78,3	2,5	3,9	176,1	207,8	199,3	53,2	375,4	261,0
Juillet	38	2,6	117,8	2,1	10,9	175,4	90,4	2,8	3,8	182,9	222,9	202,3	56,1	385,2	279,0
Août	38	2,5	115,8	1,7	7,8	163,7	76,8	2,4	2,9	170,3	203,3	187,3	50,6	357,6	253,9
Septembre	38	2,5	124,4	1,4	5,0	169,2	74,3	2,5	3,0	175,6	206,7	201,0	54,1	376,6	260,8
Octobre	38	2,5	139,8	1,5	7,8	172,5	82,8	2,8	3,3	179,3	233,7	201,9	58,1	381,2	291,7
Novembre	38	2,2	130,6	1,4	11,6	175,2	81,7	2,4	2,7	181,2	226,6	210,2	53,6	391,4	280,2
Décembre	38	2,6	126,5	1,9	8,9	196,0	88,7	3,1	3,9	203,6	228,0	225,3	62,6	428,9	290,6
1955 Janvier	38	2,4	131,5	1,5	7,7	177,9	87,2	2,8	3,4	184,5	229,8	205,2	54,4	389,7	284,3
Février	38	2,3	120,1	1,2	6,5	168,6	73,7	2,5	2,9	174,6	203,2	196,0	49,2	370,6	252,3
Mars	38	2,9	149,3	1,6	10,2	185,7	80,8	3,2	4,1	193,4	244,4	216,7	56,4	410,0	300,8
Avril	38	2,3	127,2	1,6	9,6	178,3	84,9	2,9	4,5	185,0	226,2	205,3	53,1	390,3	279,3
Mai	38	2,2	130,7	1,8	8,7	175,4	80,9	2,8	4,0	182,1	224,3	199,3	52,6	381,4	276,9

¹ Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global *	Avoirs des particuliers *	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation ²
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1953 Moyenne	664 ¹	27,8	21,1	28,7	71,9	28,6	71,9	201,1	92	3,80
1954 Moyenne	678 ¹	27,8	20,6	29,7	74,1	29,5	74,1	207,4	91	3,86
1954 Mars	669	26,7	20,1	29,2	72,2	27,8	72,2	201,4	92	3,65
Avril	669	27,7	20,7	29,9	75,6	30,9	75,6	212,0	92	4,04
Mai	670	28,0	20,3	27,5	71,8	28,3	71,8	199,4	92	3,92
Juin	671	28,1	20,7	29,3	70,4	26,2	70,4	196,3	91	3,61
Juillet	672	30,6	21,1	34,4	84,5	36,8	84,5	240,2	91	3,97
Août	673	27,4	20,5	28,2	70,8	28,5	70,8	198,3	91	3,65
Septembre	675	27,2	20,0	28,5	71,3	28,0	71,3	199,1	91	3,67
Octobre	676	27,0	20,8	30,8	77,3	31,7	77,3	217,2	91	4,06
Novembre	677	27,3	21,0	28,6	71,3	27,5	71,3	198,6	91	3,93
Décembre	678	27,6	21,2	33,0	78,3	30,0	78,3	219,5	91	3,94
1955 Janvier	680	29,6	21,1	31,6	82,8	34,5	82,8	231,7	90	4,13
Février	681	28,3	21,1	27,1	68,6	27,1	68,6	191,4	91	3,67
Mars	680	27,3	20,4	28,9	74,5	29,1	74,5	206,9	91	3,66
Avril	682	27,4	20,7	30,8	73,6	29,9	73,6	207,9	90	3,94
Mai	683	29,2	20,8	27,8	71,7	29,2	71,7	200,4	91	3,75

¹ Au 31 décembre.

² Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Mine-rais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
Nombre de produits	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1953 Moyenne	415	387	475	344	430	552	455	280	420	458	303	315	276	366
1954 Moyenne	410	384	458	334	422	550	438	278	410	450	304	317	271	341
1954 Mars	410	376	491	340	420	550	438	281	401	446	305	314	282	350
Avril	410	373	488	343	422	550	438	284	406	446	303	315	273	352
Mai	409	357	494	333	423	550	438	280	410	450	301	316	265	352
Juin	412	369	486	332	422	550	438	277	410	450	302	317	266	350
Juillet	409	390	433	329	421	550	438	277	407	450	302	316	266	337
Août	408	399	420	322	423	550	438	279	411	449	302	317	267	329
Septembre	408	385	426	320	423	550	438	274	417	449	303	317	267	326
Octobre	409	383	426	324	424	550	438	272	422	448	306	322	267	329
Novembre	411	387	432	332	424	550	438	272	422	448	306	322	268	326
Décembre	412	391	433	340	424	550	438	275	423	448	307	322	272	322
1955 Janvier	418	390	439	341	429	550	443	281	429	448	314	327	282	323
Février	416	378	427	338	428	550	443	284	429	438	315	328	282	322
Mars	417	370	418	330	434	550	468	287	431	441	320	336	282	324
Avril	418	370	415	334	434	550	468	287	430	443	318	336	274	328
Mai	418	373	429	340	434	550	468	280	433	446	320	339	274	325

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidé-rurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
Nombre de produits	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1953 Moyenne	232	625	427	384	457	329	478	341	259	447	438	487	402	456
1954 Moyenne	233	629	465	379	436	325	483	347	252	464	427	471	392	450
1954 Mars	194	620	458	374	426	322	483	330	253	461	421	461	390	439
Avril	215	615	462	377	442	314	475	368	253	461	422	461	390	449
Mai	220	614	463	375	448	315	459	361	253	463	425	464	392	452
Juin	230	625	463	382	463	331	472	331	253	463	427	469	392	457
Juillet	242	625	465	382	456	329	480	335	252	463	428	472	392	455
Août	234	632	469	382	450	328	484	340	252	465	427	473	391	451
Septembre	246	632	472	381	433	328	493	345	252	468	430	474	393	463
Octobre	261	632	475	382	427	332	496	349	251	469	430	475	392	462
Novembre	284	645	475	380	412	329	499	371	250	469	435	485	396	465
Décembre	312	654	480	377	413	316	498	373	250	469	434	486	394	459
1955 Janvier	351	677	483	385	412	322	496	461	250	469	441	504	395	465
Février	336	681	484	388	416	322	493	488	249	470	445	505	397	483
Mars	310	682	486	386	420	319	491	476	250	470	453	520	402	488
Avril	312	682	486	386	420	322	487	473	246	470	459	524	409	492
Mai	317	682	486	380	415	316	486	444	244	470	456	518	409	488

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE. 45²
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1948 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats- Unis (Depart- ment of Labor, Bureau Labor Statist- ics)	France (Statist- ique générale de la France) 1	Pays- Bas (Cen- tral Bureau voor de Statist- iek)	Royaume- Uni (Board of Trade)	Suède (Admi- nistra- tion du Com- merce)	Suisse (Office fédéral de l'In- dustrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1953 Moyenne ...	107	105	138	134	149	139	98
1954 Moyenne ...	105	105	136	136	150	139	99
1954 Mars	106	105	136	135	150	138	99
Avril	106	105	139	136	150	139	99
Mai	105	105	139	137	151	138	99
Juin	106	104	135	137	152	139	99
Juillet	105	105	134	134	152	139	99
Août	105	105	136	134	150	138	99
Septembre ...	105	104	135	134	150	138	99
Octobre	105	104	134	136	150	138	99
Novembre ...	106	104	135	136	151	139	100
Décembre ...	106	104	135	136	153	140	100
1955 Janvier	107	105	136	138	154	140	100
Février	107	105	135	137	154	141	99
Mars	107	104	135	136	153	142	99
Avril	107	105	p 135	136	p 152		99
Mai	107		p 137		p 152		99

¹ Base 100 en 1949.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL 46
EN BELGIQUE

Base moyenne 1936 à 1938 = 100

Périodes	Indice général	Produits alimen- taires	Produits non alimen- taires
Nombre de produits	56	34	22
1953 Moyenne	415	395	446
1954 Moyenne	422	407	444
1954 Mars	422	407	446
Avril	422	406	445
Mai	423	408	445
Juin	424	410	445
Juillet	422	407	444
Août	424	409	444
Septembre	423	407	444
Octobre	420	403	444
Novembre	422	406	444
Décembre	423	408	444
1955 Janvier	424	409	444
Février	421	405	443
Mars	420	404	442
Avril	416	399	442
Mai	414	395	441

PRODUCTION

I. — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

55¹

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de Houille										
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)							Nombre moyen de jours d'ex- traction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total			
1936-1938 Moyenne	87	125	408	353	640	451	541	2.425 ¹	24,0	1.502	
1953 Moyenne	95	132	385	307	606	417	790	2.505	24,3	3.074	
1954 Moyenne	91	126	356	300	598	414	771	2.437	24,0	2.815	
1954 Mars	93	128	403	321	661	462	829	2.676	25,9	3.372	
Avril	94	129	370	316	618	434	748	2.486	24,0	3.729	
Mai	94	130	339	279	581	412	688	2.299	22,0	3.899	
Juin	93	129	359	303	625	433	718	2.438	23,5	4.085	
Juillet	89	124	283	230	479	342	735	2.069	21,1	4.095	
Août	85	119	354	296	564	386	728	2.328	24,7	4.067	
Septembre	86	121	343	311	593	417	763	2.427	25,1	4.055	
Octobre	88	123	363	329	619	428	765	2.504	25,3	3.874	
Novembre	90	124	341	306	585	400	814	2.446	23,8	3.490	
Décembre	91	125	372	319	619	426	843	2.579	24,8	2.815	
1955 Janvier	86	120	349	309	595	405	845	2.503	24,9	2.273	
Février	86	119	312	278	549	385	809	2.333	23,3	1.898	
Mars	86	118	370	316	626	445	908	2.665	26,7	1.467	
Avril	p		339	300	590	410	848	2.487		1.352	
Mai	p		326	288	580	391	817	2.402		1.310	

¹ Y compris 22.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

I. — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE (suite)

55²

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne	435	3.831	142	855	37	261	253	202
1953 Moyenne	496	4.736	110	585	42	351	366	280
1954 Moyenne	512	4.592	115	560	p 45	385	413	302
1954 Janvier	499	4.618	129	599	42	358	376	284
Février	465	4.613	127	614	43	341	366	275
Mars	507	4.636	115	580	43	372	405	300
Avril	486	4.635	91	550	45	361	393	284
Mai	497	4.627	95	559	47	376	391	278
Juin	509	4.644	104	520	46	391	420	290
Juillet	507	4.635	86	516	44	377	393	263
Août	526	4.772	102	505	44	397	421	292
Septembre	522	4.485	124	549	45	404	438	333
Octobre	545	4.478	134	576	44	416	450	344
Novembre	528	4.483	129	571	45	399	440	328
Décembre	558	4.482	140	578	47	427	462	354
1955 Janvier	565	4.300	140	610	49	431	468	348
Février	517	4.320	126	572	51	419	458	343
Mars	577	4.374	157	610	p 51	p 477	p 522	p 403

II. — INDUSTRIE TEXTILE

56¹

Source : Ministère des Affaires économiques (Institut National de Statistique).

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écrus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1953 Moyenne .	760	5.973	152	6.875	533	1.843	1.292	2.268	618	3.654	5.553	2.013	523
1954 Moyenne .	729	6.062	181	7.662	565	1.831	1.371	2.597	629	3.284	6.425	2.091	604
1954 Janvier ...	830	6.359	172	7.551	547	1.806	1.216	2.581	581	3.203	6.001	1.956	568
Février ...	742	5.853	189	7.371	565	1.756	1.199	2.438	592	2.985	6.050	1.948	581
Mars	714	6.632	203	8.633	693	1.900	1.363	2.589	570	3.282	7.062	2.226	694
Avril	669	6.364	188	7.457	593	1.629	1.246	2.605	557	3.102	6.573	1.928	603
Mai	628	5.637	158	7.217	563	1.626	1.334	2.706	582	3.060	5.903	1.815	591
Juin	592	6.023	157	7.831	571	1.805	1.409	2.614	621	3.456	6.291	1.834	635
Juillet ...	555	5.273	185	4.974	401	1.442	1.154	2.611	595	3.270	5.143	1.746	477
Août	723	5.479	178	7.367	463	1.537	1.483	2.762	567	3.279	5.921	2.031	541
Septembre .	758	6.203	166	8.719	566	2.017	1.513	2.543	659	3.437	7.146	2.411	655
Octobre ...	861	6.631	164	8.413	595	2.135	1.697	2.754	762	3.351	7.189	2.453	659
Novembre .	781	5.857	228	7.680	608	2.057	1.576	2.664	708	3.420	6.746	2.337	599
Décembre .	898	6.456	186	8.731	620	2.260	1.261	2.901	760	3.565	7.073	2.406	639
1955 Janvier .	823	6.328	223	7.783	576	1.984	1.367	2.766	662	3.190	6.213	2.203	609
Février ...	813	6.316	215	7.727	524	1.876	1.385	2.555	678	3.287	6.203	2.301	563
Mars ...	886	7.170	202	8.629	590	1.999	1.495	2.761	697	3.667	6.964	2.437	598

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

III. — PRODUCTIONS DIVERSES

56²

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés		Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries *	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson ²		
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) ³	Déclarations en consomm.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	
											sucres bruts	sucres raffinés								
(milliers de tonnes)						(millions de pièces)				(milliers de tonnes)										
1936-1938 Moy	250 ¹	117 ²	154 ²				15,5 ¹					17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2
1953 Moyenne	386	125	163	15,2	13,8	7,7	20,1	3,3	172	12,0		31,9	16,4	253	19,5	12,4	23,1	4.694	3,7	31,8
1954 Moyenne	365	130	146	18,6	17,2	10,8	21,6	3,8	174	12,5		26,6	14,5	254	20,8	12,6	19,7	4.757	3,4	34,0
1954 Février ...	181	113	72	15,8	14,1	13,4	20,5	3,8	92	7,8		—	11,5	205	18,5	9,2	17,4	5.113	3,5	30,1
Mars	375	141	129	19,3	17,8	17,2	23,9	4,3	114	10,0		—	13,4	179	18,1	13,0	29,4	5.663	5,6	50,1
Avril	392	124	171	18,6	16,8	7,3	22,3	3,7	144	12,8		—	13,6	169	18,4	15,0	12,3	5.171	3,3	35,3
Mai	427	125	178	18,7	17,0	1,4	21,1	3,7	199	13,4		—	12,3	153	18,2	13,6	10,3	4.643	3,7	29,7
Juin	415	120	182	18,3	16,9	4,2	22,3	4,0	220	14,0		—	10,3	114	22,8	14,3	23,8	5.066	3,1	31,6
Juillet ...	430	124	166	17,8	17,1	3,8	17,9	3,0	231	14,6		—	11,8	99	25,9	14,4	19,6	4.451	2,5	24,7
Août	415	132	192	19,6	18,2	9,6	18,7	3,7	214	14,1		0,2	11,7	69	22,2	13,0	17,8	4.971	3,1	29,5
Septembre .	403	143	161	17,9	16,6	10,1	22,9	3,7	227	15,7		0,3	13,0	34	26,1	11,8	31,7	3.630	2,9	30,5
Octobre ...	403	135	167	20,1	18,9	17,9	23,3	4,1	203	13,9		104,3	22,4	105	17,0	12,1	15,7	4.697	3,4	35,9
Novembre .	347	142	137	19,7	18,7	17,3	21,9	3,9	174	12,7		171,2	27,2	232	22,9	11,7	13,4	4.513	4,1	39,4
Décembre .	331	145	101	20,2	19,1	15,0	24,9	4,2	145	12,1		43,5	15,6	254	18,8	13,1	29,8	4.732	3,1	35,9
1955 Janvier ...	217	139	88	20,3	19,2	6,9	22,5	3,6	110	10,9		1,4	11,6	236	22,6	9,9	29,0	4.651	3,9	37,6
Février	255	141	102	18,1	17,1	12,5	22,5	4,0	93	9,5		5,0	12,1	209	17,1	10,9	14,0	4.478	4,5	36,5
Mars	237	159	147	20,1	18,9	18,2	25,7	4,6	99	10,2		—	14,1	186	19,6	12,0	18,4	5.046	5,5	44,3
Avril	425	p139	p137	19,8	18,7	15,9	23,2	4,4	p126	p12,0		—	12,8	145	18,3	15,3	25,6	4.527	4,3	37,3

¹ Moyenne 1938.

² Moyenne 1937-1938-1939.

³ Fin de période.

⁴ Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

⁵ Vente aux minques d'Ostende, Nieupoort, Zeebrugge et Blankenberghe; en 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.

IV. — ENERGIE ELECTRIQUE *

58

(millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production ¹				Importations	Exportations	Total énergie absorbée par les réseaux (7) = (4) + (5) - (6)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)			
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)					
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	441
1953 Moyenne	32,7	400	384	817	17,8	17,9	817
1954 Moyenne	35,0	442	404	881	16,6	16,3	881
1954 Février	36,9	441	390	868	7,1	34,2	841
Mars	40,6	454	422	916	11,9	22,1	906
Avril	35,1	416	398	849	15,1	18,6	846
Mai	25,7	416	392	834	18,9	24,1	829
Juin	25,6	397	392	814	19,3	7,7	826
Juillet	22,6	379	361	763	19,7	4,3	778
Août	33,3	411	379	823	24,9	1,6	847
Septembre	34,6	437	394	866	22,2	4,3	884
Octobre	40,2	472	417	929	23,5	7,5	945
Novembre	39,5	471	430	941	15,4	10,6	945
Décembre	44,4	518	446	1.008	13,0	14,3	1.007
1955 Janvier	42,4	503	434	979	22,8	4,6	997
Février	40,1	451	401	892	23,7	1,7	914
Mars	42,1	478	468	988	20,3	5,9	1.008
Avril	33,6	432	430	896	30,8	6,9	920

* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1953 : 221; au début de l'année 1954 : 213.

¹ Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V. — GAZ
(Production, Importation et Exportation) ¹

59

(millions de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques — Administration du Combustible et de l'Énergie.

Périodes	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Production des charbonnages	Total de gaz produit en Belgique (7) = (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6)	Imports	Exports	Solde : imports moins exports (10) = (8) - (9)	Total de gaz disponible en Belgique (11) = (7) + (10)
	Régies et associations de communes	Sociétés privées	Régies	Sociétés privées							
				Production destinée à la distribution publique	Production destinée aux fournitures industrielles						
(1)	(2)	(8)	(4)	(5)	(6)	(8)	(9)	(10)	(11)		
1953 Moyenne	0,05	1,06	5,25	57	75	8,81	147	0,45	2,36	-1,91	145
1954 Moyenne	0,05	1,05	3,87	65	84	8,94	162	0,07	3,62	-3,55	159
1954 Janvier	0,04	1,05	4,95	72	80	8,87	167	0,03	3,57	-3,54	163
Février	0,04	2,30	5,60	66	73	8,87	156	0,03	3,54	-3,51	153
Mars	0,04	1,01	5,95	65	83	8,70	163	0,05	3,45	-3,40	160
Avril	0,04	1,00	4,83	62	80	8,76	156	0,05	3,47	-3,42	153
Mai	0,05	1,17	3,17	62	82	9,06	158	0,07	3,30	-3,23	154
Juin	0,05	1,09	3,04	64	81	9,07	158	0,05	3,41	-3,36	155
Juillet	0,06	1,13	2,98	61	79	8,27	153	0,05	3,73	-3,68	149
Août	0,05	0,86	3,31	63	85	7,82	160	0,07	2,60	-2,53	157
Septembre	0,05	0,82	3,33	64	87	8,34	163	0,05	3,89	-3,84	159
Octobre	0,04	0,76	3,20	66	91	8,99	170	0,05	4,13	-4,08	166
Novembre	0,04	0,73	2,91	66	91	9,58	171	0,08	4,09	-4,01	167
Décembre	0,04	0,75	2,82	68	92	10,92	175	0,24	4,28	-4,04	171
1955 Janvier	0,04	0,83	2,50	73	94	12,10	182	0,41	4,78	-4,37	178
Février	0,03	0,71	2,29	66	89	11,34	170	0,03	0,29	-0,26	169
Mars	0,04	0,85	2,56	74	102	12,22	192	0,09	4,80	-4,71	187

¹ La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gas auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisation, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production en gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours, etc.

N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (8) (4) (6) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

c) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0o C., 760 mm. Hg.

d) Les cokeries produisant du gaz tant pour la distribution publique que pour les consommations industrielles directes sont comprises dans le nombre de cokeries correspondant à la colonne (6). Le nombre total des cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1953 et 1954) s'élève à 18.

CONSOMMATION *

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

65¹

A. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

Mois	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Art. de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954
Avril	499	521	609	641	667	683	406	415	236	240	560	625	504	549
Mai	486	499	570	599	659	655	403	403	229	229	551	620	449	471
Juin	419	435	538	537	619	642	402	411	243	236	551	620	388	404
Juillet	496	520	558	621	726	793	434	438	235	241	586	667	397	403
Août	346	353	507	536	688	699	423	419	227	227	557	616	375	413
Septembre	447	464	605	620	672	695	396	408	233	235	562	637	546	541
Octobre	558	560	585	574	715	701	411	427	241	244	600	650	542	595
Novembre	498	524	507	544	920	995	392	433	221	226	565	638	465	515
Décembre	521	576	579	605	1.087	1.160	493	505	248	256	710	781	472	533
	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955
Janvier	445	388	546	543	576	616	447	431	220	223	650	674	623	716
Février	336	347	537	550	550	604	420	423	217	220	610	647	456	527
Mars	476	450	629	626	644	661	402	446	244	247	618	698	588	574
Avril	521	472	641	530	683	604	415	445	240		625		549	

* Pour la consommation de sucre, voir tableau no 56².

B. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100

65²

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Indice général	Grands magasins à rayons multiples																				
		Alimentation				Habillage					Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie		Parf.		
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Amalgams	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapel.	Total ¹	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets, sports, voyage
1954 Avril	109	122	122	113	121	107	140	126	102	110	113	110	112	105	100	104	103	95	82	84	105	70
Mai	101	104	99	102	102	110	120	105	108	99	115	106	104	98	103	90	71	77	76	99	63	
Juin	94	98	97	98	98	90	102	93	106	88	106	97	99	87	97	101	73	70	70	86	73	
Juillet	114	108	106	117	108	89	129	115	144	119	119	128	123	119	106	117	117	102	82	85	129	105
Août	93	94	94	107	95	65	77	81	86	81	91	104	97	104	104	104	84	146	137	104	64	
Septembre	100	101	103	105	102	93	97	96	88	93	109	121	115	106	130	110	80	158	147	100	43	
Octobre	108	118	107	110	113	106	146	130	102	114	97	100	98	100	143	107	94	92	92	102	84	
Novembre	121	114	122	118	117	98	126	102	109	111	96	97	96	92	125	98	117	216	126	139	102	336
Décembre	146	148	174	134	155	91	120	114	141	133	99	111	105	129	163	135	231	238	202	207	151	220
1955 Janvier	102	116	107	109	112	94	86	88	125	104	124	89	108	92	121	97	104	83	97	95	96	32
Février	90	117	109	96	112	81	50	58	79	73	91	105	97	94	117	98	96	76	81	80	91	42
Mars	105	131	125	111	127	113	93	88	91	94	114	108	111	107	111	108	107	88	90	90	101	48
Avril	118	131	127	121	129	116	166	139	115	122	113	114	113	110	125	113	109	99	91	92	114	74

¹ Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

65³

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement				Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale
1954 Avril	151	130	115	107	103	108	120	140	103	98	63	102	120	87	103	120	106
Mai	135	104	101	106	98	107	104	115	109	92	107	88	115	116	109	113	102
Juin	105	83	79	103	102	107	87	93	91	99	99	84	105	107	111	117	110
Juillet	104	102	120	109	103	114	83	140	99	106	122	90	106	121	121	100	111
Août	68	55	51	104	97	107	81	93	94	91	188	90	99	137	86	89	110
Septembre	98	80	72	110	100	112	105	146	98	93	111	114	120	119	86	91	111
Octobre	128	125	87	112	105	115	117	117	101	100	148	79	101	105	98	115	100
Novembre	109	90	67	107	98	110	111	128	106	97	90	93	103	92	88	90	104
Décembre	103	86	82	126	113	136	115	95	105	122	117	125	132	108	131	103	120
1955 Janvier	108	82	131	116	97	124	109	108	92	81	65	88	75	119	92	101	p 99
Février	73	41	41	107	96	113	101	97	97	86	50	85	72	109	78	74	p100
Mars	109	91	90	117	108	122	111	130	108	96	68	105	108	118	84	70	p115
Avril	176	145	104												109	118	

II. — CONSOMMATION DE TABAC 66

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy.	16,2	49,4	430	1.097
1953 Moyenne	10,9	36,9	684	834
1954 Moyenne	12,3	42,4	688	819
1954 Mai	11,5	47,5	772	874
Juin	8,5	44,5	784	925
Juillet	12,1	43,0	733	745
Août	12,8	50,4	639	827
Septembre	16,2	43,9	729	825
Octobre	14,6	41,9	635	794
Novembre	15,0	53,6	657	873
Décembre	14,8	55,4	718	812
1955 Janvier	12,1	37,6	638	790
Février	9,5	32,9	635	709
Mars	9,5	39,6	684	891
Avril	10,8	39,3	717	789
Mai	11,4	46,8	715	815

III. — ABATTAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS 67

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy.	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1953 Moyenne	18,8	3,5	10,2	33,9	5,6
1954 Moyenne	20,1	4,1	11,1	31,6	6,1
1954 Avril	19,2	3,7	12,7	31,0	3,4
Mai	18,6	3,7	12,1	34,0	2,4
Juin	21,1	3,8	13,6	36,7	2,1
Juillet	17,5	3,6	9,7	28,7	1,8
Août	19,5	3,8	10,8	30,5	2,0
Septembre	21,7	4,6	11,9	32,0	5,4
Octobre	19,5	4,0	9,6	30,0	9,1
Novembre	22,2	4,5	10,0	31,0	12,4
Décembre	23,1	4,8	10,8	33,9	12,4
1955 Janvier	21,4	4,2	9,6	31,3	11,1
Février	20,8	3,9	10,5	30,2	6,5
Mars	23,0	3,9	13,6	32,5	4,1
Avril	19,4	3,1	12,7	29,1	2,8

TRANSPORTS

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70¹

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses ²	Total			
1938 Moyenne ¹	74	147	5	226	239	— 13	106
1953 Moyenne	286	560	87	933	935	— 2	100
1954 Moyenne	291	557	107	955	956	— 1	100
1953 Décembre	263	572	89	924	850	74	92
1954 Janvier	283	512	102	897	979	— 82	109
Février	234	567	92	893	939	— 46	105
Mars	278	578	102	958	981	— 23	102
Avril	293	514	99	906	948	— 42	105
Mai	290	508	99	897	939	— 42	105
Juin	299	552	111	962	946	16	98
Juillet	346	511	110	967	951	16	98
Août	351	523	111	985	948	37	96
Septembre	306	569	112	987	947	40	96
Octobre	283	612	113	1.008	963	45	96
Novembre	258	602	114	974	933	41	96
Décembre	266	631	123	1.020	991	29	97
1955 Janvier				978	950	28	97
Février				893	904	— 11	101

¹ Y compris le Nord-Belge.

² Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie¹

c) Statistique du trafic

70²

1° Trafic général

Périodes	A	B	C	A+C	Voyageurs		Wagons complets ²				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)				(millions)	(milliers)	(millions)					
1938 Moyenne ³	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1953 Moyenne	274	95	55	328	18,9	627	5.150	171	201	105	477
1954 Moyenne	264	97	58	322	p18,9	p630	5.104	162	218	90	470
1954 Janvier	237	98	52	289	p19,1	p603	4.592	144	193	92	430
Février	244	103	60	304	p17,8	p548	4.853	163	207	114	484
Mars	276	99	59	335	p19,6	p616	5.215	168	207	93	468
Avril	248	83	51	299	p20,0	p642	4.582	146	189	76	411
Mai	243	81	53	296	p19,2	p625	4.617	147	191	83	422
Juin	262	89	53	315	p19,2	p643	4.961	157	213	76	445
Juillet	241	81	58	298	p17,4	p663	4.590	142	210	82	434
Août	259	93	54	313	p18,4	p688	4.952	155	219	81	455
Septembre	280	95	63	343	p19,1	p638	5.280	172	233	87	492
Octobre	299	106	64	363	p19,0	p620	5.811	186	239	93	518
Novembre	292	108	61	353	p19,7	p626	5.832	186	239	89	514
Décembre	290	123	67	357	p19,7	p641	5.961	180	266	115	562
1955 Janvier	261	117	60	321	p19,8	p634	5.393				518
Février	251	106	60	311	p19,1	p602	5.163				501
Mars	285	118	70	355			5.866				551

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.
 B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.
 C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Non compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic ¹

Périodes	Tonnes-km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)									
1953 Janvier	456	4.843	129	2.254	801	754	630	18	241	16
Février	426	4.556	121	2.021	767	684	691	20	235	17
Mars	507	5.428	169	2.121	881	771	1.098	25	339	24
Avril	484	5.225	129	2.086	877	763	1.132	24	193	21
Mai	460	4.929	109	1.969	808	699	1.110	21	193	20
Juin	511	5.343	107	2.103	919	787	1.158	19	228	22
Juillet	466	4.825	129	2.009	834	606	969	17	239	22
Août	423	4.733	119	2.148	614	568	970	49	247	18
Septembre ...	489	5.258	158	2.226	813	627	1.079	41	290	24
Octobre	517	5.890	694	2.267	821	707	1.095	17	267	22
Novembre ...	493	5.558	670	2.302	762	655	876	17	258	18
Décembre ...	488	5.216	254	2.346	725	712	817	21	320	21
1954 Janvier	430	4.593	114	2.254	718	616	584	19	271	16
Février	484	4.853	163	2.354	687	683	589	22	335	20
Mars	468	5.215	151	2.292	763	691	953	26	317	21
Avril	411	4.582	121	1.923	734	630	943	20	192	19
Mai	422	4.617	119	1.915	745	600	991	17	210	20
Juin	445	4.961	90	2.080	845	672	993	15	247	19
Juillet	434	4.590	83	1.893	794	632	905	14	249	20
Août	455	4.952	82	2.111	883	642	950	29	238	17
Septembre ...	492	5.280	102	2.219	847	709	1.040	93	251	19
Octobre	518	5.811	428	2.431	837	780	1.028	32	253	22
Novembre ...	514	5.832	613	2.524	815	711	901	20	229	19
Décembre ...	562	5.961	263	2.877	863	805	854	19	259	21

¹ Non compris les transports militaires.B. — Service interne belge ¹

Périodes	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. transportés (milliers)
1953 Janvier	2.848	42	1.780	149	299	433	2	141	3	1.286
Février	2.654	39	1.590	132	274	476	2	138	3	1.294
Mars	3.208	39	1.696	171	301	811	2	182	6	1.867
Avril	3.131	33	1.645	183	300	851	3	111	6	1.784
Mai	2.898	31	1.476	173	275	827	2	109	5	1.605
Juin	3.033	33	1.526	182	289	870	2	126	5	1.805
Juillet	2.624	37	1.367	168	196	706	3	141	6	1.476
Août	2.810	38	1.456	171	219	745	32	144	5	1.512
Septembre ...	3.003	82	1.530	182	225	808	19	149	8	1.997
Octobre	3.534	515	1.632	190	260	788	2	143	4	4.319
Novembre ...	3.298	492	1.621	178	244	629	2	130	2	3.769
Décembre ...	2.890	75	1.655	170	257	581	2	148	2	1.509
1954 Janvier	2.598	32	1.642	141	241	402	2	136	2	970
Février	2.604	35	1.714	109	236	369	2	137	2	940
Mars	2.991	37	1.623	169	289	691	2	174	5	1.158
Avril	2.665	31	1.363	178	259	694	1	116	3	1.027
Mai	2.690	29	1.352	185	246	756	2	117	3	1.127
Juin	2.844	32	1.433	197	280	746	2	151	3	1.036
Juillet	2.488	36	1.247	169	247	656	1	129	3	975
Août	2.779	32	1.441	192	266	700	14	132	3	1.063
Septembre ...	2.931	38	1.483	184	290	733	58	141	4	1.173
Octobre	3.299	323	1.646	179	301	705	10	132	3	2.745
Novembre ...	3.345	468	1.694	168	272	609	2	127	3	3.434
Décembre ...	3.182	114	1.896	178	291	567	1	132	3	1.429

¹ Non compris les transports militaires.

* Les montants pour janvier, février et mars 1955 sont respectivement de 791, 716 et 691.

III. — MOUVEMENT DES PORTS

71¹

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²
chargés				sur lest								
1953 Moyenne ...	1.084	2.538	1.201	925	156	1.147	3.678	1.565	713	3.677	1.573	817
1954 Moyenne ...	1.075	2.634	1.276	924	150	1.091	3.563	1.561	679	3.575	1.570	853
1954 Mai	1.100	2.758	1.148	912	162	1.081	3.749	1.618	741	3.569	1.572	775
Juin	1.009	2.433	1.222	891	156	1.093	3.632	1.573	735	3.775	1.612	830
Juillet	1.114	2.793	1.334	943	159	1.035	3.834	1.665	764	3.882	1.705	911
Août	1.109	2.672	1.286	946	155	1.083	3.667	1.579	666	3.685	1.607	919
Septembre ..	1.076	2.756	1.498	895	168	1.065	3.616	1.597	699	3.556	1.577	936
Octobre	1.075	2.823	1.545	927	159	1.170	3.799	1.723	778	3.927	1.803	983
Novembre ..	1.140	2.697	1.212	1.014	130	1.192	3.636	1.646	748	3.694	1.651	916
Décembre ..	1.103	2.726	1.287	951	116	1.182	3.710	1.663	717	3.713	1.677	965
1955 Janvier	1.143	2.837	1.371	986	138	1.381	3.584	1.612	746	3.518	1.585	877
Février	1.047	2.465	1.159	960	119	1.170	3.203	1.454	651	3.237	1.476	777
Mars	1.232	2.926		1.081	150		3.953	1.795	794	3.701	1.652	868
Avril	1.162	2.790		1.025	144		3.719	1.662	827	3.850	1.727	863
Mai	1.145	2.926		941	164							

¹ Trafic international. — ² Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

71²

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises ¹	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1953 Moyenne	156	116	117	156	117	76	118	46
1954 Moyenne	146	119	113	144	115	85	133	62
1954 Mai	147	115	108	140	108	53	124	47
Juin	126	91	94	126	88	79	125	63
Juillet	144	125	126	139	115	51	166	66
Août	165	120	110	159	118	114	138	51
Septembre	155	134	148	151	123	75	174	90
Octobre	155	141	137	157	149	119	181	67
Novembre	156	134	142	153	127	92	127	93
Décembre	138	123	102	133	116	98	112	94
1955 Janvier	169	158	135	167	157	173	113	94
Février	151	149	115	152	145	159	121	104
Mars	166	129		165	139			
Avril	175	140		182	137			
Mai	176	142		168	140			

¹ Trafic international.

IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Trafic intérieur	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics	Trafic intérieur	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics	Trafic intérieur	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
1953 Moyenne .	7.177	3.152	2.615	400	13.344	1.778	1.039	877	94	3.788	181,3	71,1	57,4	13,4	323,2
1954 Moyenne p	6.838	3.672	2.914	580	14.004	1.745	1.317	1.062	134	4.258	169,7	86,2	69,3	17,8	343,0
1954 Février ...	3.446	1.024	1.082	165	5.717	967	355	392	37	1.751	83,5	21,6	21,9	4,5	131,5
Mars	7.562	4.302	3.189	672	15.725	1.947	1.584	1.146	158	4.836	191,5	96,2	75,9	21,6	385,2
Avril ...	6.948	3.986	2.930	748	14.612	1.784	1.422	1.004	174	4.384	171,3	95,9	67,1	21,4	355,7
Mai	7.188	4.249	3.223	629	15.289	1.760	1.513	1.101	145	4.520	171,5	102,8	75,5	19,4	369,2
Juin	7.204	4.010	3.205	680	15.099	1.822	1.449	1.129	152	4.552	177,7	97,0	75,3	20,4	370,4
Juillet ...	7.146	4.363	3.247	796	15.552	1.859	1.571	1.135	180	4.745	187,7	104,7	77,2	23,2	392,8
Août	7.194	4.240	3.075	706	15.215	1.853	1.491	1.126	163	4.633	183,9	98,1	74,1	21,2	377,3
Septembre ..	7.275	4.373	3.111	467	15.226	1.865	1.561	1.175	108	4.709	183,0	95,2	72,8	14,9	365,9
Octobre	7.396	4.017	3.251	634	15.298	1.899	1.471	1.243	145	4.758	185,4	93,8	78,9	20,4	378,5
Novembre ..	7.306	3.652	3.142	543	14.643	1.844	1.314	1.226	130	4.514	171,9	87,0	76,7	17,8	353,4
Décembre ..	6.820	3.203	3.180	607	13.810	1.757	1.225	1.307	141	4.430	177,2	81,8	85,9	18,6	363,5
1955 Janvier ...	6.011	2.757	2.622	469	11.859	1.653	1.094	1.138	109	3.994	165,3	67,2	75,2	15,6	323,3
Février ...	5.936	3.118	2.769	536	12.359	1.599	1.177	1.140	128	4.044	166,2	73,3	75,0	17,2	331,7

COMMERCE EXTERIEUR

DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

75

Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits Chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- pale- ment d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p. c.
<i>Importations.</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1954 Mai	1.625	179	2.576	1.020	90	610	2.021	1.948	473	114	10.656	2.922		
Juin	1.554	180	2.147	1.034	113	543	2.528	1.894	442	102	10.537	2.879		
Juillet	1.496	160	2.383	1.115	131	569	1.941	1.710	437	90	10.032	2.570		
Août	1.495	148	2.426	1.009	138	493	2.461	1.545	447	89	10.251	2.616		
Septembre	1.740	182	2.789	1.238	90	570	2.427	1.575	559	86	11.256	2.706		
Octobre	1.694	192	2.413	1.148	110	566	2.417	1.609	564	110	10.823	2.631		
Novembre	1.669	185	2.616	913	129	590	2.335	1.574	508	83	10.602	2.903		
Décembre	1.790	224	2.557	1.146	117	577	2.493	1.759	488	84	11.235	3.069		
1955 Janvier	1.636	154	3.010	1.093	158	550	2.336	1.729	386	79	11.131	3.140		
Février	1.599	154	2.539	1.041	169	570	2.556	1.735	455	63	10.881	3.184		
Mars	1.731	173	2.762	1.234	215	681	2.965	2.198	591	128	12.678	3.308		
Avril	1.338	172	2.495	1.092	233	668	2.485	1.990	546	115	11.134	2.872		
Mai											p11.811	2.836		
<i>Exportations.</i>														
1954 Mai	334	12	720	574	54	680	4.658	1.241	342	78	8.693	4.342	-1.963	81,6
Juin	371	16	825	674	60	688	5.708	1.097	356	80	9.875	4.493	- 662	93,7
Juillet	356	14	717	552	62	654	5.051	1.296	369	67	9.138	4.571	- 894	91,1
Août	291	17	639	603	62	765	4.904	954	425	63	8.723	3.833	-1.528	85,1
Septembre	335	13	688	623	66	726	5.314	833	405	52	9.055	4.273	-2.201	80,4
Octobre	453	13	798	682	74	744	6.271	926	463	65	10.489	4.481	- 334	96,9
Novembre	552	16	971	779	53	740	6.175	1.068	442	85	10.881	4.448	+ 279	102,6
Décembre	457	18	958	832	84	706	6.139	1.004	430	56	10.684	4.364	- 551	95,1
1955 Janvier	356	13	850	859	86	792	6.092	1.468	400	93	11.009	4.341	- 122	98,9
Février	352	20	861	708	101	811	6.295	1.058	391	88	10.685	4.774	- 196	98,2
Mars	384	15	981	784	115	894	7.017	1.426	430	75	12.121	4.628	- 557	95,6
Avril	376	19	840	617	150	806	6.388	1.333	406	149	11.084	4.715	- 50	99,6
Mai											p10.174	p4.673	p-1.637	p 86,1
<i>Importations.</i>														
Quantités (milliers de tonnes)														
1954 Mai	289	9,4	1.993	1.069	7,6	108	117	47,9	4,9	1,4	3.647			
Juin	276	9,9	1.978	1.088	8,7	117	142	33,6	4,8	1,6	3.660			
Juillet	277	8,9	2.168	1.166	11,4	109	118	39,2	4,9	1,6	3.904			
Août	268	7,7	2.245	1.086	11,5	111	149	33,9	4,6	1,5	3.918			
Septembre	314	9,1	2.264	1.269	7,2	116	141	30,8	5,6	2,0	4.159			
Octobre	342	10,1	2.200	1.218	9,4	141	149	36,6	5,6	1,5	4.113			
Novembre	350	10,0	2.011	969	11,7	120	146	27,9	5,1	1,5	3.652			
Décembre	319	11,2	1.850	1.175	10,0	112	145	33,0	4,9	1,3	3.661			
1955 Janvier	246	8,6	1.863	1.135	13,5	117	126	30,2	3,8	1,5	3.545			
Février	234	8,4	1.828	1.060	13,6	97	137	33,7	4,1	1,4	3.417			
Mars	242	9,8	2.033	1.211	17,6	125	149	36,4	5,4	2,4	3.832			
Avril	188	9,9	2.199	1.127	19,0	141	150	36,6	5,2	1,6	3.877			
Mai											p4.164			
<i>Exportations.</i>														
1954 Mai	39	0,7	382	610	3,8	274	624	32,3	3,9	32,0	2.002			
Juin	38	1,0	365	742	4,0	243	731	31,3	4,4	38,8	2.198			
Juillet	34	0,8	339	603	4,4	254	698	29,5	4,5	31,9	1.999			
Août	40	1,3	441	724	4,5	304	691	24,0	4,5	41,9	2.276			
Septembre	49	0,7	361	706	4,8	268	672	17,4	4,6	35,2	2.119			
Octobre	73	0,5	346	801	5,9	282	765	18,2	4,9	44,3	2.341			
Novembre	82	0,9	356	908	4,2	269	742	25,1	4,6	54,3	2.446			
Décembre	76	1,0	310	989	6,8	281	722	21,2	4,6	36,4	2.448			
1955 Janvier	51	0,6	270	1.059	6,7	303	754	31,4	4,7	55,7	2.536			
Février	62	0,7	236	888	7,2	292	684	22,6	4,7	40,6	2.238			
Mars	56	0,6	343	977	8,6	307	839	33,0	4,6	50,2	2.619			
Avril	57	0,8	401	695	10,6	304	791	37,3	4,7	49,3	2.351			
Mai											2.177			

CHOMAGE

I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81¹

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyennes journalières			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)						(milliers)			
1954 Mai	213	203	416	169	50	219	4.894	1.460	6.354
Juin	191	174	365	159	48	207	3.650	1.106	4.756
Juillet	185	164	349	154	44	198	3.548	1.010	4.558
Août	186	146	332	140	37	177	4.209	1.111	5.320
Septembre	163	135	298	125	37	162	3.004	881	3.885
Octobre	159	157	316	119	38	157	3.465	1.103	4.568
Novembre	167	135	302	134	43	177	3.096	974	4.070
Décembre	186	159	345	155	54	209	3.420	1.180	4.600
1955 Janvier	215	280	495	178	118	296	5.345	3.521	8.866
Février	195	256	451	170	128	298	4.078	3.074	7.152
Mars	191	231	422	156	86	242	3.750	2.051	5.801
Avril	161	127	288	130	41	171	2.987	933	3.920
Mai				112	39	151			

II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81²

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
(milliers)													

Moyenne journalière par mois

1954 Mai	—	—	29	219,1	47,3	34,7	35,8	49,6	22,1	14,6	10,9	0,7	3,4
Juin	—	—	23	206,8	45,0	33,6	33,9	47,6	21,1	13,3	8,5	0,7	3,1
Juillet	—	—	23	198,2	43,6	31,9	31,9	45,9	19,7	13,0	8,6	0,8	2,8
Août	—	—	30	177,3	39,6	29,6	27,2	41,5	17,4	12,4	6,2	0,7	2,7
Septembre	—	—	24	162,0	38,2	25,5	25,5	37,4	15,2	11,7	5,6	0,6	2,3
Octobre	—	—	29	157,4	37,6	23,5	26,4	36,0	14,6	11,6	4,9	0,6	2,2
Novembre	—	—	23	176,8	42,8	26,1	32,5	39,5	15,6	11,9	5,0	0,9	2,5
Décembre	—	—	22	208,7	46,7	30,4	39,4	48,6	18,6	13,7	6,2	2,0	3,1
1955 Janvier	—	—	30	295,8	62,8	44,6	54,3	65,7	26,1	19,2	12,5	4,6	6,0
Février	—	—	24	297,5	60,6	45,6	53,4	64,2	28,4	20,2	12,9	5,3	6,9
Mars	—	—	24	242,4	50,5	37,9	43,9	54,0	20,8	16,4	10,2	3,8	4,9
Avril	—	—	23	170,6	37,0	26,3	32,7	42,4	14,7	9,9	4,8	0,5	2,3
Mai	—	—	28	151,0	31,7	22,9	29,3	38,9	13,0	9,2	3,7	0,3	2,0

Moyenne journalière par semaine

1955 Mai	1	7	6	158,6	33,7	24,0	31,4	40,2	13,6	9,2	4,1	0,3	2,1
	8	14	6	152,6	32,7	23,3	29,3	38,9	12,8	9,3	3,9	0,3	2,1
	15	21	5	154,8	31,7	23,1	30,8	40,3	13,4	9,5	3,7	0,3	2,0
	22	28	6	145,0	30,7	22,1	26,8	37,9	12,7	9,0	3,6	0,3	1,9
	29	4	5	143,5	29,3	21,8	28,1	37,2	12,7	8,8	3,4	0,3	1,9

III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81³

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1953 Moyenne	158,0	87,8	245,8	116,6	67,0	183,6	41,4	20,8	62,2
1954 Moyenne	147,7	77,1	224,8	107,4	59,5	166,9	40,3	17,6	57,9
1954 Mai	138,6	80,5	219,1	106,3	62,4	168,7	32,3	18,1	50,4
Juin	129,2	77,6	206,8	99,6	59,0	158,6	29,6	18,6	48,2
Juillet	125,4	72,8	198,2	98,4	55,9	154,3	27,0	16,9	43,9
Août	110,3	67,0	177,3	87,2	53,1	140,3	23,1	13,9	37,0
Septembre	98,4	63,6	162,0	74,7	50,5	125,2	23,7	13,1	36,8
Octobre	93,9	63,5	157,4	69,5	49,8	119,3	24,4	13,7	38,1
Novembre	109,2	67,6	176,8	82,5	51,9	134,4	26,8	15,6	42,4
Décembre	134,5	74,2	208,7	102,1	53,1	155,2	32,5	21,0	53,5
1955 Janvier	217,9	77,9	295,8	123,1	55,3	178,4	34,8	22,6	57,4
Février	228,2	69,3	297,5	118,3	51,6	169,9	35,3	21,8	57,1
Mars	177,9	64,5	242,4	108,7	47,7	156,4	27,0	16,8	43,8
Avril	107,6	63,0	170,6	84,7	45,1	129,8	22,9	17,9	40,8
Mai	90,6	60,4	151,0	69,1	42,8	111,9	21,5	17,6	39,1

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

814

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

périodes	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels-restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
Chômeurs complets																									
1954 Mars	14,8	1,0	1,5	1,8	5,5	3,2	32,6	9,1	26,1	2,6	1,7	1,3	26,1	13,9	4,5	12,2	16,4	—	—	6,2	5,3	0,5	12,8	0,9	199,9
Avril	13,8	1,0	1,5	1,5	3,8	3,6	26,5	7,8	23,7	2,6	1,5	1,2	25,4	12,1	4,3	12,0	15,5	—	—	5,3	5,2	0,4	12,2	1,0	181,9
Mai	10,1	1,0	1,5	1,4	3,3	3,3	22,8	7,1	22,6	2,5	1,5	1,2	25,1	11,7	4,2	10,8	14,8	—	—	5,1	5,0	0,4	12,1	1,2	168,7
Juin	10,0	1,1	1,5	1,3	3,1	3,0	20,5	6,4	20,7	2,4	1,4	1,1	24,5	11,5	4,2	9,6	14,0	—	—	4,4	4,9	0,3	11,6	1,1	158,6
Juillet	12,3	1,1	1,5	1,3	3,0	3,0	18,7	6,2	19,7	2,3	1,4	1,1	23,1	12,0	4,1	8,9	13,5	—	—	3,8	4,6	0,3	11,3	1,1	154,3
Août	9,6	1,0	1,3	1,2	2,9	2,9	15,1	5,8	18,4	2,2	1,3	1,1	20,5	10,9	3,7	8,5	12,9	—	—	3,9	4,7	0,3	11,1	1,0	140,3
Septembre	6,1	0,7	1,1	0,9	2,9	2,1	14,3	5,1	16,6	1,8	1,2	1,0	18,9	9,5	3,0	7,4	11,5	—	—	4,5	4,5	0,3	10,9	0,9	125,2
Octobre	3,9	0,6	1,1	0,9	4,0	1,9	13,5	4,9	15,1	1,7	1,1	1,0	18,4	8,6	3,0	7,0	11,0	—	—	5,3	4,5	0,3	10,8	0,7	119,3
Novembre	9,1	0,6	1,1	1,0	4,9	1,9	17,2	5,6	15,8	2,0	1,1	1,0	19,1	9,7	3,4	7,4	11,5	—	—	5,6	4,5	0,4	10,7	0,8	134,4
Décembre	12,9	0,6	1,3	1,3	5,8	1,9	24,8	7,0	17,4	1,9	1,2	1,0	20,9	11,4	4,0	8,1	12,1	—	—	5,4	4,4	0,3	10,7	0,8	155,2
1955 Janvier	14,7	0,7	1,4	1,6	6,9	2,1	34,4	8,4	19,2	2,0	1,3	1,1	23,0	13,0	4,1	9,3	13,3	—	—	5,4	4,4	0,4	10,9	0,8	178,4
Février	14,3	0,7	1,3	1,4	6,6	2,1	33,1	7,8	18,2	1,8	1,3	1,1	22,5	10,9	3,5	9,2	12,8	—	—	5,3	4,3	0,4	10,5	0,8	169,9
Mars	13,2	0,7	1,3	1,3	5,5	2,1	29,1	7,3	16,9	1,8	1,2	1,0	21,6	9,1	3,2	9,1	11,9	—	—	5,0	4,0	0,3	10,0	0,8	156,4
Chômeurs partiels et accidentels																									
1954 Mars	0,6	0,5	0,2	0,5	0,7	0,5	4,3	1,5	6,1	0,5	0,3	0,2	13,1	4,9	2,2	2,6	2,5	6,2	1,0	0,3	0,3	0,1	0,5	0,0	49,6
Avril	0,5	0,3	3,7	0,3	0,5	0,6	2,3	1,3	5,3	0,6	0,3	0,2	14,3	4,6	2,5	2,3	2,5	6,3	0,5	0,3	0,3	0,1	0,5	0,1	50,2
Mai	0,7	0,4	6,2	0,2	0,4	0,4	2,1	1,1	4,7	0,6	0,3	0,2	15,3	4,4	2,5	2,0	2,2	5,3	0,4	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	50,4
Juin	1,2	0,3	4,0	0,2	0,5	0,3	1,8	1,1	3,8	0,4	0,3	0,2	13,5	5,4	4,4	1,6	2,0	5,5	0,6	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	48,2
Juillet	1,0	0,3	3,9	0,2	0,4	0,3	1,7	1,0	3,3	0,3	0,3	0,2	12,9	5,4	3,1	1,4	2,0	4,4	0,8	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	43,9
Août	0,8	0,3	2,0	0,2	0,4	0,3	1,9	0,9	3,2	0,3	0,3	0,2	10,2	4,3	2,7	1,3	1,8	3,9	1,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	37,0
Septembre	0,7	0,4	2,4	0,3	0,6	0,2	2,1	0,9	2,8	0,4	0,3	0,1	9,5	4,1	1,8	1,4	1,7	4,8	1,3	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	36,8
Octobre	0,8	0,4	2,0	0,3	0,5	0,2	2,9	1,1	3,1	0,5	0,3	0,2	8,9	4,7	2,6	1,8	1,8	4,3	0,7	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	38,1
Novembre	0,9	0,4	0,2	0,4	0,4	0,3	3,9	1,5	3,3	0,5	0,3	0,2	9,1	6,4	3,3	1,8	1,9	4,7	1,8	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	42,4
Décembre	1,0	0,7	0,4	0,7	0,5	0,3	6,4	2,3	4,1	0,7	0,3	0,1	11,3	9,4	4,3	2,3	2,3	4,1	1,0	0,4	0,4	0,1	0,4	0,0	53,5
1955 Janvier	2,5	1,8	0,3	2,5	1,3	0,4	54,3	6,0	6,6	0,7	0,5	0,2	14,1	9,7	2,6	3,1	4,8	3,4	1,1	0,4	0,4	0,1	0,6	0,0	117,4
Février	3,2	2,9	0,2	5,2	1,6	0,3	64,0	7,1	6,5	0,5	0,4	0,2	13,6	6,7	1,9	2,8	5,0	3,6	0,5	0,4	0,4	0,1	0,6	0,0	127,7
Mars	1,7	1,6	0,1	1,8	1,0	0,4	35,9	4,7	4,7	0,5	0,3	0,2	12,8	5,6	2,4	2,5	3,6	4,3	0,4	0,4	0,4	0,1	0,6	0,0	86,0
Total des chômeurs contrôlés																									
1954 Mars	15,4	1,6	1,7	2,3	6,2	3,7	37,0	10,7	32,2	3,1	1,9	1,5	39,2	18,8	6,7	14,7	18,8	6,2	1,0	6,5	5,6	0,5	13,3	0,9	249,5
Avril	14,3	1,3	5,2	1,8	4,3	4,2	28,9	9,1	29,0	3,2	1,8	1,4	39,7	16,7	6,8	14,3	17,9	6,3	0,5	5,6	5,5	0,5	12,7	1,1	232,1
Mai	10,8	1,3	7,7	1,7	3,7	3,7	24,8	8,3	27,2	3,1	1,9	1,4	40,4	16,1	6,7	12,7	17,0	5,3	0,4	5,4	5,3	0,4	12,6	1,2	219,1
Juin	11,2	1,4	5,5	1,5	3,5	3,3	22,3	7,4	24,4	2,8	1,8	1,3	38,0	17,0	8,6	11,3	16,0	5,5	0,6	4,7	5,2	0,4	12,0	1,1	206,8
Juillet	13,3	1,4	5,4	1,5	3,4	3,3	20,4	7,2	23,0	2,6	1,7	1,3	36,0	17,4	7,2	10,3	15,5	4,4	0,8	4,1	4,9	0,3	11,7	1,1	198,2
Août	10,4	1,3	3,3	1,4	3,3	3,2	17,0	6,7	21,6	2,5	1,6	1,3	30,7	15,2	6,4	9,8	14,7	3,9	1,0	4,2	5,0	0,3	11,5	1,0	177,3
Septembre	6,8	1,1	3,5	1,2	3,5	2,3	16,4	6,0	19,4	2,2	1,5	1,1	28,4	13,6	4,8	8,8	13,2	4,8	1,3	4,8	4,8	0,3	11,3	0,9	162,0
Octobre	4,7	1,0	3,1	1,2	4,5	2,1	16,4	6,0	18,2	2,2	1,3	1,1	27,3	13,3	5,6	8,8	12,8	4,3	0,7	5,6	4,8	0,4	11,3	0,7	157,4
Novembre	10,0	1,0	1,3	1,4	5,3	2,2	21,1	7,1	19,1	2,5	1,4	1,2	28,2	16,1	6,7	9,2	13,4	4,7	1,8	5,9	4,8	0,5	11,1	0,8	176,8
Décembre	13,9	1,3	1,7	2,0	6,3	2,2	31,2	9,3	21,5	2,6	1,5	1,1	32,2	20,8	8,3	10,4	14,4	4,1	1,0	5,8	4,8	0,4	11,1	0,8	208,7
1955 Janvier	17,2	2,5	1,6	4,2	8,2	2,4	88,7	14,5	25,8	2,7	1,7	1,3	37,1	22,7	6,7	12,4	18,1	3,4	1,1	5,8	4,8	0,5	11,5	0,9	295,8
Février	17,5	3,6	1,5	6,6	8,2	2,3	97,1	14,9	24,7	2,4	1,6	1,3	36,1	17,6	5,4	12,0	17,8	3,6	0,5	5,7	4,6	0,5	11,1	0,8	297,5
Mars	14,9	2,3	1,4	3,1	6,5	2,5	65,0	12,0	21,6	2,3	1,5	1,2	34,4	14,7	5,6	11,6	15,5	4,3	0,4	5,4	4,4	0,4	10,6	0,8	242,4

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES ¹ (millions de francs)

85¹

Rubriques	1954 30 septembre	1954 30 octobre	1954 30 novembre	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars	1955 30 avril
ACTIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.560	2.470	2.583	4.961	2.462	2.279	3.910	2.585
Prêts au jour le jour	2.053	2.948	2.427	1.507	2.013	1.922	1.607	2.397
Banquiers	3.308	3.602	4.117	3.887	3.928	4.021	4.127	4.739
Maison-mère, succursales et filiales ...	427	513	687	724	810	788	784	741
Autres valeurs à recevoir à court terme	3.070	3.456	3.271	3.286	2.961	3.337	3.645	4.549
Portefeuille-effets	42.475	44.002	40.331	39.002	40.927	41.929	44.896	44.064
a) Portefeuille commercial ²	11.739	13.120	12.204	11.742	12.343	13.013	14.487	13.225
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	12.842	12.093	11.288	9.102	9.053	9.514	9.115	8.934
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	17.894	18.789	16.839	18.158	19.531	19.402	21.294	21.905
Reports et avances sur titres	1.168	985	1.465	1.447	1.515	1.190	1.124	1.156
Débiteurs par acceptations	8.423	8.508	8.456	8.913	8.946	8.981	9.121	8.868
Débiteurs divers	16.831	16.753	16.968	17.108	17.242	17.336	17.365	17.937
Portefeuille-titres	19.931	20.339	21.403	22.027	21.982	21.967	21.593	22.372
a) Valeurs de la réserve légale	250	250	250	247	247	247	248	279
b) Fonds publics belges	17.195	17.543	18.710	18.982	18.948	19.049	19.072	19.617
c) Fonds publics étrangers	346	396	283	131	221	263	147	319
d) Actions de banques	1.073	1.073	1.073	1.083	1.062	1.064	1.060	1.064
e) Autres titres	1.067	1.077	1.087	1.584	1.504	1.344	1.066	1.093
Divers	661	786	704	717	843	806	1.217	726
Capital non versé	4	4	4	4	4	4	4	5
Total disponible et réalisable	100.911	104.366	102.416	103.583	103.633	104.560	109.393	110.139
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	7	6	6	7	7	6	6	7
Immeubles	866	874	884	885	906	909	910	933
Participation dans les filiales immobil.	257	257	257	257	257	257	257	257
Créances sur filiales immobilières	275	276	279	279	278	280	283	280
Matériel et mobilier	117	119	123	119	120	119	122	124
Total de l'immobilisé	1.522	1.532	1.549	1.547	1.568	1.571	1.578	1.601
Total général actif.....	102.433	105.898	103.965	105.130	105.201	106.131	110.971	111.740
PASSIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	1.515	2.063	446	368	595	508	460	1.213
Emprunts au jour le jour	21	3	17	2	15	14	—	5
Banquiers	6.707	6.738	7.177	6.728	6.933	6.834	8.344	8.001
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.210	1.454	1.360	1.495	1.355	1.526	1.822	1.948
Acceptations	8.423	8.508	8.456	8.913	8.946	8.981	9.121	8.868
Autres valeurs à payer à court terme	1.642	2.150	1.768	1.655	1.714	1.755	2.177	2.595
Créditeurs pour effets à l'encaissement	679	615	607	560	539	800	765	802
Dépôts et comptes courants	69.771	71.605	71.221	72.339	71.621	72.547	75.317	74.951
a) A vue et à un mois au plus ³ ...	60.116	61.572	60.600	61.870	61.963	62.289	64.421	63.983
b) A plus d'un mois	9.655	10.033	10.621	10.469	9.658	10.258	10.896	10.968
Obligations et bons de caisse	2.732	2.770	2.798	2.894	2.970	3.079	3.188	3.249
Montants à libérer sur titres et partic.	641	642	641	989	989	854	636	645
Divers	2.454	2.718	2.835	2.482	2.849	2.551	2.410	2.650
Total de l'exigible	95.795	99.266	97.326	98.425	98.526	99.449	104.240	104.927
C. Non exigible :								
Capital	3.995	3.989	3.996	3.979	3.958	3.958	3.962	3.966
Fonds indispos. par prime d'émission	110	110	109	157	157	157	160	166
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	254	253	253	251	251	251	252	283
Réserve disponible	2.198	2.202	2.202	2.224	2.236	2.242	2.277	2.320
Provisions	81	78	79	94	73	74	80	78
Total du non exigible	6.638	6.632	6.639	6.705	6.675	6.682	6.731	6.813
Total général passif.....	102.433	105.898	103.965	105.130	105.201	106.131	110.971	111.740

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

² L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts paraétatiques s'élevait aux 30 Septembre, 30 octobre, 30 novembre, 31 décembre 1954, 31 janvier, 28 février, 31 mars et 30 avril 1955 respectivement à 7.758, 7.035, 7.693, 9.126, 7.439, 6.859, 6.054 et 6.544 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

³ Y compris les dépôts inscrits on carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours; et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour les mois de décembre 1954, janvier, février, mars et avril 1955, ces dépôts s'élevaient respectivement à 9.558, 9.859, 9.946, 9.999 et 9.988 millions de francs.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85³

(millions de francs)

Rubriques	1955 28 avril	1955 5 mai	1955 12 mai	1955 18 mai	1955 26 mai	1955 2 juin	1955 9 juin	1955 16 juin
ACTIF								
Encaisse en or	41.938	42.164	42.277	42.333	42.390	42.503	42.161	42.162
Avoirs sur l'étranger	3.004	2.807	2.503	2.436	2.240	2.123	1.917	1.990
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	9.451	9.412	9.412	9.341	9.341	9.302	9.302	9.400
b) pays membres de l'U.E.P.	757	954	1.083	681	663	685	700	188
c) autres pays	594	600	589	585	567	533	473	460
Débiteurs pour change et or, à terme ...	375	375	375	375	375	375	300	225
Effets commerciaux sur la Belgique	5.616	4.979	7.163	6.834	6.883	7.218	7.182	6.843
Avances sur fonds publics	274	411	275	281	513	639	329	527
Effets publics (art. 20 des statuts. Con- ventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	7.340	8.395	5.930	5.480	6.120	6.845	7.660	6.320
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	1.392	894	587	487	375	766	57	720
c) autres effets publics belges	91	119	326	165	162	144	137	116
Monnaies divisionnaires et d'appoint	725	732	749	763	700	690	703	733
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	2	1	2	2	2	2	2
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.902	1.902	1.902	1.902	1.902	1.902	1.902	1.904
Immeubles, matériel et mobilier	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060
Valeurs de la Caisse de Pensions du Per- sonnel	779	775	775	775	775	779	776	777
Divers	537	589	397	427	434	484	446	539
	110.497	110.830	110.064	108.587	109.162	110.710	109.767	108.626

PASSIF

Billets en circulation	103.811	104.242	103.241	102.742	103.096	104.512	103.936	102.984
Comptes courants :								
Trésor public { Compte ordinaire ...	2	5	6	3	7	5	6	2
{ Comptes Accord de Coop. Economique	96	76	76	76	76	76	76	68
Banques à l'étranger : comptes ordin.	221	207	209	202	198	218	199	236
Comptes courants divers	1.598	1.319	1.464	1.240	1.372	1.504	1.244	1.168
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :								
Pays membres de l'U.E.P.	851	1.078	1.182	476	457	436	386	209
Autres pays	554	551	521	480	489	482	481	479
<i>Total des engagements à vue</i>	107.133	107.478	106.699	105.219	105.695	107.233	106.328	105.146
Provision spéciale (convention du 14-9-54) : S.N.C.I.	—	—	—	—	—	75	125	125
Devises étrangères et or à livrer	430	412	417	408	498	420	326	358
Caisse de Pensions du Personnel	779	775	775	775	775	779	776	777
Divers	237	247	255	267	276	285	294	302
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518
	110.497	110.830	110.064	108.587	109.162	110.710	109.767	108.626

SITUATIONS MENSUELLES

85³

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1954 30 septembre	1954 31 octobre	1954 30 novembre	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars	1955 30 avril
ACTIF								
Encaisse or	5.889	5.779	5.742	5.735	5.739	5.744	5.749	5.754
Avoirs en monnaies convertibles	3.779	3.876	3.951	3.942	3.982	3.922	3.931	3.977
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	2	1	1	105	112	16	1	63
Certificats du Trésor belge	1.821	1.732	1.667	1.566	1.404	1.306	1.656	1.531
Autres avoirs	1.406	1.414	1.247	1.632	1.599	1.563	1.261	1.206
Avoirs en autres monnaies	59	46	57	34	45	32	30	33
Débiteurs pour change et or à terme	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	19	38	59	70	62	44	30	26
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	12	7	23	24	45	—	—	—
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ...	5	11	13	12	6	31	13	8
Effets publics (art. 6, § 1, litt. 3a des Statuts) émis par le Congo Belge	50	—	—	—	100	100	—	—
Effets publics belges émis en francs cong.	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	3.993	3.993
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13 des Statuts)	471	535	554	542	513	526	505	502
Immeubles, matériel et mobilier	116	120	124	137	138	140	146	151
Divers	74	77	95	47	40	51	59	80
	18.139	18.072	17.969	18.282	18.221	17.911	17.374	17.324
PASSIF								
Billets et monnaies métalliques en circul.	4.625	4.556	4.512	4.785	4.724	4.687	4.628	4.567
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge	4.827	4.842	5.316	4.884	4.889	5.581	5.872	5.955
Ruanda-Urundi	631	620	551	541	522	406	409	395
Comptes courants divers	2.883	2.976	3.397	3.732	4.181	3.605	3.403	3.873
Valeurs à payer	200	289	204	399	194	216	233	183
<i>Total des engagements à vue</i>	13.166	13.283	13.980	14.341	14.510	14.495	14.545	14.973
Engagements en francs belges :								
A vue	781	649	683	847	836	731	644	518
A terme	2.665	2.705	1.990	1.970	1.847	1.677	1.340	1.075
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles	1.009	899	762	649	533	413	269	164
En autres monnaies	11	7	8	13	6	6	12	7
Monnaies étrangères et or à livrer	51	53	56	44	39	125	85	90
Divers	266	286	300	228	260	274	289	307
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	40	40	40	40	40	40	40	40
	18.139	18.072	17.969	18.282	18.221	17.911	17.874	17.324

(millions de francs)

Fin de mois	A la disposition de l'économie belge								Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges	
	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale				Total du stock monétaire à la disposition de l'économie belge		P.c. de la monnaie fiduciaire dans le stock monétaire
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en comptes chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paratitiques *	Stock de monnaie scripturale			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) + (5) + (6)	(8) = (3) + (7)	(9) = (8) / (8)	(10)	
1953 Avril	5.489	97.908	102.110	519	19.546	49.118	69.183	171.293	59,6	7.677
1954 Février	5.621	99.346	103.600	881	20.142	50.717	71.740	175.340	59,1	8.092
Mars	5.575	98.813	102.941	489	21.229	50.528	72.246	175.187	58,8	8.429
Avril	5.600	99.862	104.087	473	20.972	51.785	73.230	177.317	58,7	9.007
Mai	5.583	99.645	103.831	482	20.480	52.599	73.561	177.392	58,5	9.394
Juin	5.588	100.190	104.315	688	22.120	53.379	76.187	180.502	57,8	8.673
Juillet	5.640	102.295	106.411	667	21.417	51.275	73.359	179.770	59,2	8.380
Août	5.574	101.489	105.641	629	20.969	51.934	73.532	179.173	59,0	7.639
Septembre ...	5.535	101.162	105.198	516	20.666	52.415	73.597	178.795	58,8	7.855
Octobre	5.501	101.617	105.684	496	20.853	53.966	75.315	180.999	58,4	7.778
Novembre ...	5.429	100.476	104.369	495	21.686	52.001	74.182	178.551	58,4	7.941
Décembre ...	5.387	102.679	106.661	567	22.280	52.732	75.579	182.240	58,5	7.783
1955 Janvier	5.331	102.013	105.841	525	21.696	52.737	74.958	180.799	58,5	7.624
Février	5.248	102.976	106.803	531	21.781	52.643	74.955	181.758	58,8	7.628
Mars	5.160	104.039	107.567	419	20.567	54.406	75.392	182.959	58,8	7.665
Avril	5.099	104.599	108.096	484	21.738	54.705	76.927	185.023	58,4	8.374

* Déduction faite des encaisses du système bancaire.

¹ Cfr. Bulletin d'Information et de Documentation de décembre 1949, vol. II, no 6 : « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », pp. 838 et suivantes.

VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE EN BELGIQUE

Mois	Comptes Chèques postaux ¹	Mois	Dépôts à vue dans les banques ²
1954 Mars	3,65	1954 Février	1,78
Avril	4,04	Mars	1,86
Mai	3,92	Avril	1,78
Juin	3,61	Mai	1,71
Juillet	3,97	Juin	1,84
Août	3,65	Juillet	1,95
Septembre	3,67	Août	1,70
Octobre	4,06	Septembre	1,78
Novembre	3,93	Octobre	1,81
Décembre	3,94	Novembre	1,89
1955 Janvier	4,13	Décembre	2,15
Février	3,67	1955 Janvier	1,90
Mars	3,66	Février	1,75
Avril	3,94	Mars	1,93
Mai	3,75	Avril	1,96

¹ Voir tableau no 86.

² Méthode d'établissement : voir notre Bulletin d'Information et de Documentation d'octobre 1950, p. 222.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE
(milliards de francs français)

86¹

Rubriques	1954 4 novembre	1954 9 décembre	1955 6 janvier	1955 10 février	1955 10 mars	1955 7 avril	1955 6 mai	1955 9 juin
ACTIF								
Encaisse or	201	201	201	201	201	201	201	201
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements ...	49	53	58	64	72	100	127	171
Monnaies divisionnaires	8	16	13	12	11	11	12	14
Comptes courants postaux	33	31	35	27	32	25	26	36
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes ¹	76	101	140	176	212	197	198	198
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique	4	4	4	4	4	4	4	4
Prêts sans intérêts à l'Etat ²	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 ³	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat ⁴	195	195	190	190	190	190	190	190
Avances spéciales à l'Etat ⁵	159	158	124	138	139	118	110	120
Portefeuille d'escompte	1.077	1.113	1.169	1.105	1.129	1.221	1.112	1.065
<i>Effets escomptés sur la France</i>	547	583	614	579	607	645	589	585
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> ⁶	39	52	49	45	37	33	29	23
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	491	478	506	481	485	543	494	457
Effets négociables achetés en France ⁷ ...	242	205	223	196	155	152	197	192
Avances à 30 jours sur effets publics	18	12	16	16	12	16	20	11
Avances sur titres	10	8	9	9	9	9	10	8
Avances sur or	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales ⁸	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement	46	13	20	19	17	13	20	14
Divers	51	49	48	48	48	48	48	47
Total ...	2.645	2.635	2.726	2.681	2.707	2.781	2.751	2.747

PASSIF

Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	2.447	2.452	2.541	2.502	2.534	2.601	2.566	2.549
Comptes courants créditeurs	111	114	117	113	110	120	121	131
<i>Compte courant du Trésor public</i>	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
<i>Comptes courants des accords de coopé- ration économique</i>	0,1	3	4	0,1	4	7	11	12
<i>Comptes courants des banques et insti- tutions financières françaises et étran- gères</i>	52	49	50	49	48	49	48	50
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engage- ments à vue</i>	59	62	63	64	58	64	62	69
Capital de la Banque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital ⁹	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Réserves mobilières légales ⁸	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	87	69	68	66	63	60	64	67
Total ...	2.645	2.635	2.726	2.681	2.707	2.781	2.751	2.747

¹ Convention du 27 juin 1940.

² Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 18 juin 1878, prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

³ Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

⁴ Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 22 janvier 1953 approuvée par la loi du 23 janvier 1953.

⁵ Convention du 11 juillet 1953 approuvée par la loi du même jour.

⁶ Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

⁷ Décret du 17 juin 1938.

⁸ Loi du 17 mai 1884, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.

⁹ Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

BANK OF ENGLAND

(millions de £)

86²

Rubriques	1954 10 novembre	1954 8 décembre	1955 5 janvier	1955 9 février	1955 9 mars	1955 6 avril	1955 4 mai	1955 8 juin
-----------	---------------------	--------------------	-------------------	-------------------	----------------	-----------------	---------------	----------------

Département d'émission

ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	1.660	1.710	1.760	1.710	1.710	1.735	1.760	1.810
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire	1.675	1.725	1.775	1.725	1.725	1.750	1.775	1.825
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	1.675	1.725	1.775	1.725	1.725	1.750	1.775	1.825

PASSIF

Billets émis :								
En circulation	1.647	1.703	1.731	1.659	1.678	1.723	1.742	1.778
Au département bancaire	28	22	44	66	47	27	33	47
	1.675	1.725	1.775	1.725	1.725	1.750	1.775	1.825

Département bancaire

ACTIF

Fonds publics	347	348	273	273	289	309	283	279
Autres titres :								
Escomptes et avances	7	6	66	16	27	20	20	20
Titres	15	15	15	15	16	14	14	14
Billets	28	22	44	66	47	27	33	47
Monnaies	2	2	2	2	2	2	2	2
	399	393	400	372	381	372	352	362

PASSIF

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves	3	3	3	4	4	3	3	3
Dépôts publics :								
Comptes publics (y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes)	14	12	19	15	15	12	22	10
Trésor, compte spécial	7	10	11	5	7	4	5	7
Autres dépôts :								
Banquiers	296	289	281	267	277	272	244	248
Autres comptes	64	64	71	66	63	66	63	79
	399	393	400	372	381	372	352	362

FEDERAL RESERVE BANKS ¹

86³

(millions de \$)

Rubriques	1954 10 novembre	1954 8 décembre	1955 5 janvier	1955 9 février	1955 9 mars	1955 6 avril	1955 4 mai	1955 8 juin
ACTIF								
Certificats-or	20.185	20.164	20.165	20.174	20.178	20.189	20.128	20.145
Fonds de rachat des billets des F.R.	842	865	867	861	853	851	855	846
Total des réserves de certificats-or	21.027	21.029	21.032	21.035	21.031	21.034	20.983	20.991
Billets F.R. d'autres banques	139	143	215	213	206	178	197	179
Autres encaisses	315	302	382	460	420	377	375	329
Escompte et avances	293	345	358	335	488	707	720	391
Prêts à l'économie privée	1	1	1	1	1	1	1	1
Acceptations achetées directement	—	—	—	—	—	11	16	16
Acceptations détenues en vertu d'une convention de rachat	—	—	—	—	—	2	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets	2.024	2.167	2.117	1.181	883	883	943	893
Certificats	6.600	6.600	13.882	13.882	9.960	9.960	9.960	8.274
Billets	13.029	13.029	6.037	6.037	9.959	9.960	9.959	11.646
Obligations	3.092	3.092	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802
Total achetés directement ...	24.745	24.888	24.838	23.902	23.604	23.605	23.664	23.615
Détenus en vertu d'une convention de rachat	—	—	—	114	—	40	118	—
Total des fonds publics	24.745	24.888	24.838	24.016	23.604	23.645	23.782	23.615
Total des prêts et des fonds publics	25.039	25.234	25.197	24.352	24.093	24.366	24.519	24.023
Avoirs sur banques étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés	3.679	3.568	4.149	3.635	3.715	3.686	3.982	3.811
Immeubles	54	55	55	55	56	56	56	57
Autres avoirs	180	214	142	177	140	131	157	170
Total actif ...	50.434	50.545	51.172	49.927	49.661	49.828	50.269	49.560

EXIGIBLE

Billets de la Federal Reserve	25.873	26.297	26.179	25.613	25.588	25.591	25.486	25.709
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	19.410	19.072	19.566	18.838	18.521	18.791	19.123	18.483
Trésor américain — compte général ...	214	350	222	307	500	443	458	289
Etrangers	432	358	563	471	392	351	357	402
Autres	249	380	401	457	417	445	435	393
Total dépôts	20.305	20.160	20.752	20.073	19.830	20.030	20.373	19.567
Moyens de trésor. avec disponib. différée	3.137	2.943	3.139	3.113	3.094	3.041	3.276	3.122
Autres engagements et dividendes courus	19	22	14	14	14	16	18	20
Total exigible ...	49.334	49.422	50.084	48.813	48.526	48.678	49.153	48.418

COMPTES DE CAPITAL

Capital libéré	283	284	288	291	294	291	292	294
Surplus (section 7)	625	625	661	661	661	661	661	661
Surplus (section 13b)	28	27	28	28	28	28	28	28
Autres comptes de capital	164	187	111	134	152	170	135	159
Total passif ...	50.434	50.545	51.172	49.927	49.661	49.828	50.269	49.560
Engagements éventuels sur acceptations achetées p ^r correspondants étrangers ...	15	20	19	24	29	29	28	27
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	2	2	1	3	3	4	3	4
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	45,5 %	45,3 %	44,8 %	46,0 %	46,3 %	46,1 %	45,8 %	46,4 %

¹ Situation globale des douze banques de réserve fédérale.

NEDERLANDSCHE BANK
(millions de florins)

86⁴

Rubriques	1954 8 novembre	1954 6 décembre	1955 10 janvier	1955 7 février	1955 7 mars	1955 4 avril	1955 9 mai	1955 6 juin
ACTIF								
Effets, promesses et obligat. escomptés ¹	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^o , de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	335	335	385	385	385	501	501	501
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts)	29	30	39	29	41	29	99	33
<i>sur titres, etc.</i> ²	26	27	36	26	39	27	97	32
<i>sur produits et cédules</i>	3	3	3	3	2	2	2	1
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-47	400	400	300	300	300	300	300	300
Lingots et monnaies	3.034	3.035	3.032	3.030	3.031	3.039	3.051	3.068
<i>Monnaies et lingots d'or</i>	3.015	3.015	3.014	3.015	3.015	3.023	3.031	3.046
<i>Monnaies d'argent, etc.</i>	19	20	18	15	16	16	20	22
Créances et titres libellés en monnaies étrangères	1.425	1.500	1.619	1.509	1.585	1.570	1.567	1.575
Moyens de paiement étrangers	1	1	2	1	2	1	1	1
Créances en florins résultant d'accords de paiement	258	243	236	228	192	214	215	222
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de prévision	187	187	187	188	188	188	192	192
Immeubles et inventaires	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers	35	38	40	46	46	49	28	29
	5.706	5.770	5.841	5.717	5.771	5.892	5.955	5.922
PASSIF								
Capital	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve	25	25	25	25	25	25	26	26
Réserves spéciales	101	101	101	101	101	101	103	103
Fonds de pension	40	40	40	40	40	40	45	45
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	1	1	1	2	2	2	2
Billets en circulation (émissions ancien.)	28	29	28	28	28	28	28	28
Billets en circulation (émissions nouvelles)	3.409	3.462	3.514	3.462	3.523	3.599	3.611	3.626
Accréditifs en circulation	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants	1.903	1.927	1.945	1.864	1.854	1.930	1.989	1.947
<i>Trésor public</i>	459	560	548	671	614	604	736	630
<i>Trésor public, compte spécial</i>	704	646	650	653	653	653	612	611
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i>	594	586	613	408	435	496	504	581
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i>	46	41	31	36	52	96	61	55
<i>Autres avoirs de non-résidents</i>	17	17	21	23	23	23	23	21
<i>Autres engagements</i>	83	77	82	73	77	58	53	49
Engagements libellés en monnaies étrang.	129	116	115	113	113	91	97	90
Comptes divers	50	49	52	63	65	56	34	35
	5.706	5.770	5.841	5.717	5.771	5.892	5.955	5.922
¹ Dont Certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque)	—	—	—	—	—	—	—	—
² Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1938 — Staatsblad, n ^o 99)	21	21	21	21	21	21	21	21
N.B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiement et placés en bons du Trésor néerlandais	17	17	17	17	17	17	17	17
Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat	156	158	158	155	156	158	162	163

SVERIGES RIKSBANK
(millions de kr.)

86⁵

Rubriques	1954 30 octobre	1954 30 novembre	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars	1955 30 avril	1955 31 mai
ACTIF								
Monnaies et lingots d'or	494	543	584	584	584	584	569	580
Surplus de valeur d'or	665	731	786	786	786	786	766	781
Fonds publics étrangers *	739	597	485	410	417	452	449	454
Effets sur l'étranger *	83	97	126	119	109	81	71	73
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers *	594	579	493	511	447	390	338	321
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	2.642	2.699	3.267	2.997	2.953	2.777	2.939	2.783
Effets payables en Suède *	17	17	16	16	15	15	16	16
Prêts nantis *	15	34	65	14	44	185	237	303
Avances en comptes courants *	12	21	18	0,1	0,1	3	—	7
Prêts sur ventes à tempérament	56	55	55	55	55	55	55	54
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	17	19	15	18	20	23	24	27
Chèques et effets bancaires	16	7	10	11	6	41	5	5
Autres valeurs actives intérieures	18	27	55	48	50	39	36	38
Quota de la Suède au F.M.I.	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D.	103	103	103	103	103	103	103	104
Total ...	5.996	6.054	6.603	6.197	6.114	6.059	6.133	6.071
PASSIF								
Billets en circulation ¹	4.730	4.738	5.087	4.855	4.793	4.755	4.857	4.792
Effets bancaires	1	2	4	2	1	4	3	4
Dépôts en comptes chèques :	190	242	441	265	247	225	205	207
<i>Institutions officielles</i>	105	213	239	123	144	130	100	105
<i>Banques commerciales</i>	72	25	150	137	101	93	101	99
<i>Autres déposants</i>	13	4	2	5	2	2	4	3
Dépôts	103	100	98	98	98	98	98	97
Comptes d'ajustements de change	302	302	302	303	303	303	339	339
Autres engagements	57	57	59	11	9	11	20	23
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés	1	1	1	1	1	1	0,3	0,3
Bénéfice pour 1954	—	—	—	51	51	51	—	—
Fonds Monétaire International	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	82	82	81	81	81	81	81	79
Total ...	5.996	6.054	6.603	6.197	6.114	6.059	6.133	6.071

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.
¹ Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée par la loi n° 326 du 4 juin 1954 est de 5.500 millions de kr.

(milliards de lire)

Rubriques	1954 31 août	1954 30 septembre	1954 30 octobre	1954 30 novembre	1954 31 décembre	1955 31 janvier *	1955 28 février *	1955 31 mars *
ACTIF								
Encaisse en or	4	4	4	4	4	4	4	4
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse ¹	9	8	9	7	7	7	6	6
Portefeuille d'escompte	278	279	286	284	327	313	307	283
Effets reçus à l'encaissement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	86	78	93	86	94	82	128	95
Disponibilités en devises à l'étranger	77	79	82	80	72	74	74	69
Titres émis ou garantis par l'Etat	30	31	31	33	49	49	48	49
Immeubles	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers	693	705	700	705	695	698	711	694
Créances diverses	4	4	4	4	4	4	4	4
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor ²	39	88	71	81	97	69	25	78
Placements en titres pour le compte du Trésor	281	291	291	296	296	300	300	313
Services divers pour le compte de l'Etat	13	12	7	13	18	20	16	16
Dépenses diverses	17	18	19	20	25	1	2	4
Total de l'actif ...	2.098	2.164	2.164	2.180	2.255	2.188	2.192	2.182
PASSIF								
Billets en circulation	1.395	1.410	1.403	1.403	1.538	1.444	1.436	1.434
Chèques et autres dettes à vue ³	15	15	12	14	17	13	13	15
Comptes courants à vue	54	45	44	42	63	39	43	46
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	475	523	532	537	448	513	514	502
Créditeurs divers	110	115	112	119	124	134	139	131
Comptes courants du Trésor public :								
ordinaire	—	—	—	—	—	—	—	—
spécial	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants des Accords de coopé- ration économique	30	35	39	42	37	42	43	48
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours	17	19	20	21	26	1	2	4
Total du passif et du patrimoine ...	2.098	2.164	2.164	2.180	2.255	2.188	2.192	2.182
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	3.329	3.371	3.244	3.211	3.219	3.079	2.997	2.870
Escomptes effectués	140	43	33	102	181	36	33	90
Avances effectuées	319	255	336	274	428	237	338	314
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	4.281	4.454	5.308	4.644	5.849	5.473	5.259	5.382
¹ Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor	5	5	5	5	4	5	5	5
² Solde du fonds spécial	2	2	2	2	2	2	2	2
³ Comprend valeurs et assignations	12	12	11	12	14	12	11	13

* Chiffres provisoires

BANK DEUTSCHER LÄNDER
(millions de D.M.)

86'

Rubriques	1954 6 novembre	1954 7 décembre	1955 7 janvier	1955 7 février	1955 7 mars	1955 7 avril	1955 7 mai	1955 7 juin
ACTIF								
Or	2.514	2.568	2.625	2.752	2.983	2.998	3.061	3.106
Avoirs auprès de banques étrangères	7.650	7.612	7.696	7.815	7.666	7.619	7.651	7.999
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	626	745	930	903	922	951	987	779
Avoirs en comptes chèques postaux	61	70	87	66	60	63	63	75
Effets sur l'intérieur	711	967	1.237	842	759	873	691	737
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt des administrations de l'Etat ...	12	5	49	—	115	15	—	18
Monnaies divisionnaires allemandes	76	59	79	89	85	65	69	66
Prêts sur créances de compensation	23	37	23	32	29	23	22	35
Avances et crédits à court terme	125	139	136	190	141	330	179	116
Titres	43	43	47	47	47	43	35	23
Créances sur les pouvoirs publics	1.903	1.743	1.312	1.266	1.320	1.892	2.006	1.528
a) <i>créances de compensation</i>	1.281	1.121	690	644	698	1.270	1.384	906
b) <i>titres d'obligation</i>	622	622	622	622	622	622	622	622
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale	391	391	391	391	391	391	391	391
Autres valeurs actives	259	256	89	77	79	112	115	113
	14.394	14.635	14.701	14.470	14.697	15.375	15.220	14.986

PASSIF

Billets en circulation	11.571	11.889	11.792	11.462	11.784	12.138	12.016	11.928
Dépôts :								
a) des banques centrales des Länder ...	703	605	892	962	776	762	1.099	1.095
b) des Administrations de l'Etat :	359	367	322	318	311	432	497	478
<i>comptes de contre-valeur de l'Etat</i> .	336	347	306	300	292	299	324	301
<i>autres avoirs</i>	23	20	16	18	19	133	173	177
c) administrations alliées	488	485	484	488	475	472	344	362
d) autres	122	136	147	162	119	406	176	96
Engagements résultant des transactions avec l'étranger	329	341	419	429	477	492	446	407
Autres valeurs passives	500	490	323	327	333	351	300	278
a) <i>provisions</i>	193	193	179	179	179	179	211	210
b) <i>autres</i>	307	297	144	148	154	172	89	68
Capital social	100	100	100	100	100	100	100	100
Réserves légales et autres	222	222	222	222	222	222	242	242
	14.394	14.635	14.701	14.470	14.697	15.375	15.220	14.986

BANQUE NATIONALE SUISSE

(millions de francs suisses)

86⁸

Rubriques	1954 6 novembre	1954 7 décembre	1955 7 janvier	1955 7 février	1955 7 mars	1955 7 avril	1955 7 mai	1955 7 juin
ACTIF								
Encaisse or	6.321	6.321	6.323	6.298	6.268	6.257	6.184	6.150
Disponibilités à l'étranger	506	479	575	585	575	561	570	628
<i>pouvant servir de couverture</i>	506	479	575	585	575	561	570	628
<i>autres</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse	80	86	96	87	83	81	80	83
<i>Effets de change</i>	80	86	94	87	83	81	80	83
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i>	—	—	2	—	—	—	—	—
Avances sur nantissement	28	35	36	21	21	34	35	33
Titres	49	49	46	47	47	46	46	46
<i>pouvant servir de couverture</i>	—	—	—	1	1	—	—	—
<i>autres</i>	49	49	46	46	46	46	46	46
Correspondants en Suisse	8	10	8	7	9	10	11	12
Autres postes de l'actif	30	35	35	28	27	25	27	29
Total ...	7.022	7.015	7.119	7.073	7.030	7.014	6.953	6.981

PASSIF								
Fonds propres	46	46	46	46	46	47	47	47
Billets en circulation	4.989	5.096	5.210	4.944	4.970	5.027	4.984	4.976
Engagements à vue	1.826	1.714	1.701	1.931	1.861	1.791	1.774	1.805
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	1.274	1.178	1.252	1.483	1.416	1.276	1.166	1.191
<i>Autres engagements à vue</i>	552	536	449	448	445	515	608	614
Autres postes du passif	161	159	162	152	153	149	148	153
Total ...	7.022	7.015	7.119	7.073	7.030	7.014	6.953	6.981

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION

(au 31 mai 1955)

86⁹

(en % depuis la date indiquée)

Allemagne	20 mai 1954	3,—	Grande-Bretagne	24 février 1955	4,50
Autriche	20 mai 1955	4,50	Grèce	1 janvier 1955	9,—
Belgique	29 octobre 1953	2,75 ¹	Irlande	25 mai 1954	3,—
Canada	14 février 1955	1,50	Italie	6 avril 1950	4,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	3,50 ²	Norvège	14 février 1955	3,50
Danemark	25 mai 1955	6,—	Pays-Bas	7 avril 1953	2,50
Espagne	1 juillet 1954	3,75	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve			Suède	19 avril 1955	3,75
Bank of New-York)	15 avril 1955	1,75	Suisse	26 novemb. 1936	1,50
Finlande	1 décemb. 1954	5,—	Turquie	26 février 1951	3,—*
France	2 décemb. 1954	3,—			

¹ Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

² Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

* Depuis le 28 juin 1955 : 4 1/2 %.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE ¹

87

Situations en milliers de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

ACTIF	31 mars 1955		30 avril 1955		31 mai 1955		PASSIF						
		%		%		%		%		%		%	
I. Or en lingots et monnayé	625.675	36,4	625.541	33,7	632.646	35,8	I. Capital :						
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	72.503	4,2	63.953	3,4	91.423	5,2	Actions libérées de 25 %	125.000	7,3	125.000	6,7	125.000	7,1
III. Portefeuille réescomptable :	332.715		502.935		383.583		II. Réserves :	20.718	1,2	20.718	1,1	20.718	1,2
1. Effets de commerce et acceptations de banque	41.807	2,4	43.918	2,4	41.651	2,3	1. Fonds de Réserve légale	7.375		7.375		7.375	
2. Bons du Trésor	290.208	16,9	459.017	24,7	341.932	19,3	2. Fonds de Réserve générale	13.343		13.343		13.343	
IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.	86.388	5,0	110.742	6,0	113.644	6,4	III. Dépôts à court terme et à vue (or) :	453.193		453.144		453.161	
V. Fonds à terme, avances et dépôts :	225.483		187.672		209.168		1. Banques centr. p ^r leur compte :						
1. à 3 mois au maximum	149.897	8,7	112.101	6,0	112.194	6,3	a) de 3 à 6 mois	—		—		—	
2. de 3 à 6 mois	—		—		—		b) à 3 mois au maximum	68.883	4,0	65.438	3,5	65.446	3,7
3. de 6 à 9 mois	—		—		—		c) à vue	378.779	22,0	382.175	20,6	382.184	21,6
4. de 9 à 12 mois	—		—		—		2. Autres déposants : à vue	5.531	0,3	5.531	0,3	5.531	0,3
5. à plus d'un an	75.586	4,4	75.571	4,1	96.974	5,5	IV. Dépôts à court terme et à vue (monnaies) :	978.717		1.117.603		1.027.521	
VI. Effets et placements divers :	305.679		297.923		268.418		1. Banques centr. p ^r leur compte :						
1. Bons du Trésor.							a) à plus d'un an	53.273	3,1	53.361	2,9	89.171	5,0
a) à 3 mois au maximum	122.690	7,2	122.981	6,6	100.870	5,7	b) de 9 à 12 mois	1.427	0,1	1.428	0,1	1.430	1,0
b) de 3 à 6 mois	28.137	1,6	28.203	1,5	28.282	1,6	c) de 6 à 9 mois	49.138	2,8	49.197	2,6	31.318	1,8
c) de 6 à 9 mois	15.477	0,9	15.518	0,8	15.566	0,9	d) de 3 à 6 mois	46.374	2,7	46.412	2,5	64.428	3,7
d) de 9 à 12 mois	—		—		—		e) à 3 mois au maximum	712.538	41,5	867.420	46,7	716.351	40,5
e) à plus d'un an	31.266	1,8	31.438	1,7	31.623	1,8	f) à vue	78.759	4,6	63.232	3,4	98.459	5,6
2. Autres effets et placem. divers :							2. Banques centr. p ^r c ^{te} autr. dép. :						
a) à 3 mois au maximum	104.843	6,1	96.880	5,2	75.173	4,2	a) à 3 mois au maximum	—		—		—	
b) de 3 à 6 mois	724	0,1	357	0,0	—		b) à vue	—		—		—	
c) de 6 à 9 mois	1.079	0,1	1.082	0,1	1.085	0,1	3. Autres déposants :						
d) de 9 à 12 mois	—		—		—		a) à plus d'un an	—		—		—	
e) à plus d'un an	1.463	0,1	1.464	0,1	15.819	0,9	b) de 9 à 12 mois	—		—		—	
VII. Actifs divers	1.228	0,1	560	0,0	1.044	0,1	c) de 6 à 9 mois	—		—		—	
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68.291	4,0	68.291	3,7	68.291	3,9	d) de 3 à 6 mois	—		—		—	
<i>Total actif ...</i>	1.717.962	100,0	1.857.617	100,0	1.768.217	100,0	e) à 3 mois au maximum	17.158	1,0	16.453	0,9	9.316	0,5
							f) à vue	20.050	1,2	20.100	1,1	16.549	0,9
							V. Divers	18.482	1,1	19.300	1,0	12.450	0,7
							VI. Compte de profits et pertes :	3.803	0,2	3.803	0,2	8.418	0,5
							Report de l'exerc. soc. clos le 31-3-54	3.803	—	3.803	—	3.803	—
							Bénéf. de l'exerc. soc. clos le 31-3-55	—	—	—	—	4.615	—
							VII. Provision pour charges éventuelles	118.049	6,9	118.049	6,4	120.949	6,8
							<i>Total passif ...</i>	1.717.962	100,0	1.857.617	100,0	1.768.217	100,0
							Exécution des accords de La Haye de 1930 :						
Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)							Dépôts à long terme :	228.909		228.909		228.909	
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des Postes (échus)	221.019		221.019		221.019		1. Dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités (voir note 3)	152.606		152.606		152.606	
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		76.181		2. Dépôt du Gouvernem. allemand	76.303		76.303		76.303	
<i>Total ...</i>	297.200		297.200		297.200		Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68.291		68.291		68.291	
							<i>Total ...</i>	297.200		297.200		297.200	

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier et les valeurs détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus les fonds et les valeurs détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1956 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés et afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — Sur le total des dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités équivalant à francs suisses or 152.606.250,—, la Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.380,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

IV. — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

881

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable								
		Jun 1951	Déc. 1951	Jun 2 1952	Déc. 1952	Jun 1953	Déc. 1953	Jun 1954	Déc. 1954	Avril 1955
I. Disponibilités.										
a) Montant de l'eng. du gov. des E.U.A. (\$)	850,0	286,1	111,9	123,3	123,3	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots	—	—	100,3	149,5	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0
c) Solde du compte courant (dollars)	—	65,9	4,6	78,4	96,7	17,1	20,1	174,7	46,2	55,2
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat	—	—	—	—	—	142,6	177,9	92,4	100,2	77,8
	850,0	352,0	216,8	351,2	373,0	436,2	474,5	543,6	422,9	409,5
II. Soldes init. débit. attribués pr l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	21,2	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	215,3	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Versement d'or dû par le Danemark et différé par décision du 30-6-1952	—	—	—	1,9	2,6	—	—	—	—	—
IV. Crédit spécial ouvert à la Turquie (19-9-50) ...	—	—	—	—	3,4	—	—	—	—	—
V. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50)										
Danemark	—	61,1	38,5	27,0	29,7	40,4	62,5	97,6	97,4	109,7
Allemagne	—	182,5	—	—	—	—	—	—	—	—
France	—	—	168,0	270,6	312,0	312,0	312,0	312,0	241,4	153,0
Islande	—	—	—	1,8	1,6	1,8	3,4	5,6	4,5	4,3
Italie	—	—	—	—	—	12,0	83,9	122,3	116,9	167,7 ³
Pays-Bas	—	175,6	23,1	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	—	20,0	9,7	—	16,5	49,7	79,8	89,2	98,6	105,8
Royaume-Uni	—	—	539,2	636,0	589,6	630,3	559,4	485,4	343,4	281,6
Suède	—	44,3	—	—	—	—	—	—	—	—
Turquie	—	28,2	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Portugal	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2
	—	511,7	808,5	965,4	979,4	976,2	1131,0	1142,1	932,2	852,3
VI. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt ¹										
Norvège	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Turquie	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0
VII. Divers	—	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—
	665,3	920,3	1060,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1296,8
PASSIF										
I. Fonds de roulement	286,3	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6
II. Sold init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.										
Autriche	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	147,4	201,3	201,3	201,3	201,3	201,3	201,3	148,3	156,8
Allemagne	—	—	43,3	205,5	239,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0
Autriche	—	—	—	—	15,1	19,3	42,0	42,0	42,0	11,9
France	—	149,6	—	—	—	—	—	—	—	—
Italie	—	12,1	123,0	123,0	94,2	—	—	—	—	—
Norvège	—	—	—	0,6	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	153,1	183,7	213,0	213,0	206,7	181,2	187,7
Portugal	—	36,5	42,0	42,0	38,8	38,5	33,5	29,6	6,5	—
Suède	—	—	111,7	141,7	133,2	121,3	136,6	104,7	40,3	9,9
Suisse	—	11,1	96,0	110,3	117,8	150,0	150,0	150,0	150,0	137,5
Royaume-Uni	—	292,0	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	648,7	617,3	977,5	1023,1	1043,4	1078,4	1034,3	868,3	803,8
IV. Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	—	140,0	42,6	47,1	34,7	34,8	15,7	—	—
Allemagne	—	—	—	—	—	38,7	160,6	303,8	197,9	188,2
Autriche	—	—	—	—	—	—	13,6	30,8	2,0	—
Italie	—	—	16,3	1,9	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	7,6	—	—	—
Portugal	—	—	14,9	9,0	—	11,5	—	—	—	—
Suisse	—	—	—	—	—	4,1	32,5	31,3	17,6	—
	—	—	171,2	53,5	47,1	89,0	249,1	381,6	217,5	188,2
V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).	—	—	—	50,0	50,0	40,0	40,0	30,0	30,0	30,0
VI. Divers	—	—	0,2	0,9	1,6	3,4	3,4	3,2	2,7	3,2
	665,3	920,3	1060,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1296,8

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — 1 Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — 2 Après exécution des ajustements effectués conformément aux décisions du Conseil de l'O.E.C.E. en date du 30 juin 1952. — 3 Y compris un crédit de 44,7 millions d'unités de compte accordé à l'Italie en vertu de l'article 18(a) en date du 19 septembre 1950.

1^{er} juillet 1950 au 30 avril 1955

(millions d'unités de compte)

A — POSITION BRUTE ET POSITION CUMULATIVE NETTE					B — POSITION COMPTABLE CUMULATIVE					
Pays membres (et leurs zones monétaires) *	Position brute Total des excédents ou déficits bilatéraux		Intérêts montant net payé (—) ou reçu (+) par le pays membre d	Position nette cumulative au 30 avril 1955 excédent (+) ou déficit (—) (b+c+d) 1	Position comptable cumulative après exécution des opérations relatives au mois de mars 1955 excédent (+) ou déficit (—) f	Opérations effectuées au titre du mois d'avril 1955		Position comptable cumulative après exécution des opérations relatives au mois d'avril 1955 excédent (+) ou déficit (—) du pays membre (f+g+h) 1 3	Quotas j	« Rallonges » facilités de règlement au delà des quotas créditeur (C) débitteur (D) 5
	Excédents (+) b	Déficits (—) c				Ajustements réflétant les versements échelonnés bilatéraux effectués au titre du mois d'avril 1955 (égaux à deux fois le crédit remboursé) 2	Excédent (+) ou déficit (—) comptable pour avril 1955 h			
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
Autriche	338,9	415,6	+ 2,4	— 74,3	+ 39,9	— 0,2	— 15,8	+ 23,8	84,0	{ 32,6 C [*] 70,0 C
Belgique-Luxembourg	1.522,3	791,5	+ 23,2	+ 754,0	+ 318,0	— 3,1	— 1,3	+ 313,6	432,0 ⁴	125,0 C
Danemark	565,2	765,3	— 5,3	— 205,4	— 207,4	+ 0,7	— 12,8	— 219,4	234,0	18,2 D
France	1.048,7	1.939,1	— 22,1	— 912,5	— 310,0 ⁷	+ 4,1	néant	— 305,9 ⁷	624,0	45,5 D
Allemagne	2.447,5	1.160,6	+ 21,8	+ 1.308,7	+ 968,6	— 1,7	+ 9,5	+ 976,4	600,0	{ 313,6 C [*] 450,0 C
Grèce	99,3	424,3	+ 0,0	— 324,9	— 56,7	—	+ 0,6	— 56,1	54,0 ⁴	—
Islande	7,0	29,9	— 0,2	— 23,1	— 8,6	+ 0,1	— 0,0	— 8,6	18,0	1,6 D
Italie	732,0	1.188,8	+ 0,7	— 456,2	— 304,5	—	— 31,0	— 335,5	246,0	164,0 D
Pays-Bas	1.412,3	1.016,2	+ 10,3	+ 406,4	+ 364,8	— 2,0	+ 12,6	+ 375,4	426,0	100,0 C
Norvège	438,9	684,5	— 5,0	— 250,6	— 214,3	+ 0,9	+ 1,9	— 211,5	240,0	14,8 D
Portugal	246,3	244,5	+ 3,6	+ 5,3	— 0,4	—	— 6,9	— 7,3	84,0	—
Suède	791,8	753,7	+ 8,3	+ 46,3	+ 34,0	— 1,5	— 12,8	+ 19,7	312,0	—
Suisse	826,2	464,5	+ 11,6	+ 373,3	+ 286,3	— 1,4	— 9,9	+ 275,0	300,0	125,0 C
Turquie	273,0	604,3	— 5,6	— 336,9	— 248,7	—	— 6,2	— 255,0	60,0	—
Royaume-Uni	2.788,3	3.054,8	— 42,3	— 308,8	— 628,9	+ 4,1	+ 61,3	— 563,5	1.272,0	77,5 D
Totaux ...	13.537,7	13.537,7	+ 81,8 — 80,4	+ 2.894,0 — 2.892,7	+ 2.011,7 — 1.979,5	+ 9,9	+ 85,9 — 96,8	+ 1.984,1 — 1.962,8		

* L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni; le Royaume-Uni comprend, outre ses territoires d'outre-mer, les pays non participants de la zone sterling.

1 La différence entre la position cumulative nette (colonne e) et la position comptable cumulative (colonne i) correspond à l'effet net des facteurs suivants : utilisation de ressources existantes, de soldes initiaux et de ressources spéciales; règlements spéciaux effectués au 1^{er} juillet 1952 dans le cas de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et du Portugal; ajustements et règlements opérés lors du renouvellement de l'U.E.P. le 1^{er} juillet 1954; remboursements initiaux effectués par l'Islande au titre des opérations du mois de décembre 1954; versements échelonnés au titre de l'amortissement effectués jusqu'à ce jour, ainsi que les versements spéciaux en or reçus et effectués par l'Union lors des opérations de janvier 1955; remboursements en or faits à la France jusqu'à ce jour conformément à l'article 10 bis; les deux premiers versements effectués en remboursement du crédit spécial accordé par l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise à l'U.E.P.

2 Ces ajustements n'entraînent aucun versement d'or; ils sont opérés pour maintenir la position comptable cumulative (colonne i) à un montant double de la dette ou de la créance de chaque pays.

3 La position comptable cumulative est égale au double de la dette ou de la créance de chaque pays, sauf dans les cas suivants :

Grèce :	règlement intégral en or ou en dollars en vertu de l'Article 13 (a) au delà de son quota débiteur qui est bloqué et considéré comme égal à zéro	56,1
Turquie :	quota débiteur utilisé	60,0
	règlement entièrement en or ou en dollars en vertu de l'Article 13 (a) au delà de son quota débiteur	195,0

D'autre part le Portugal ayant choisi de régler temporairement en dollars le montant correspondant au crédit qu'il aurait du recevoir au titre des opérations du mois d'avril, 0,2 millions d'u.c. seulement de crédit ont été accordés au Portugal (lors des opérations du mois de mars).

4 Le quota débiteur de la Grèce est bloqué et considéré comme égal à zéro, le quota effectif de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en tant que créateur est de 402,6 millions d'unités de compte.

5 Chiffres définitifs, calculés compte tenu des modifications opérées depuis le 1^{er} juillet 1954.

6 Ces montants, qui font partie des « rallonges » de l'Autriche et de l'Allemagne, étaient nécessaires pour couvrir les excédents venant en dépassement du quota de ces pays au début de l'exercice 1954-55.

7 Non compris les montants d'or versés par la France à l'Union avant le 30 juin 1954 au delà de son quota. Ces montants ont été exclus de la position comptable cumulative, mais peuvent être recouverts par la France en règlement d'excédents nets pour la période postérieure au 30 juin 1954. Du total de ces montants (369,4 millions d'u.c.), 78,9 millions ont été remboursés jusqu'aux opérations au titre du mois d'avril 1955 inclusivement, laissant un solde de 290,6 millions.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

	Tabl.		Tabl.
MARCHE DE L'ARGENT.		PRODUCTION.	
I. — Taux d'escompte et de prêts	2	I. — Production charbonnière et métallurgique ...	55 ¹ et 55 ²
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne	4	II. — Industrie textile	56 ¹
III. — L'argent au jour le jour	8	III. — Productions diverses	56 ²
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission	86 ⁹	IV. — Energie électrique	58
		V. — Gaz	59
METAUX PRECIEUX.		CONSOMMATION.	
Cours des métaux précieux	9	I. — Indices des ventes à la consommation.	
MARCHE DES CHANGES.		a) Indices des ventes mensuelles	
I. — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique	10 ¹	base moyenne : 1936 à 1938 = 100	65 ¹
II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ²	b) Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100	65 ² et 65 ³
MARCHE DES CAPITAUX.		II. — Consommation de tabac	66
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15 ¹	TRANSPORTS.	
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15 ²	I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
IV. — Rendement des principaux types de valeurs à revenu fixe	16	a) recettes et dépenses d'exploitation	70 ¹
V. — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge :		b) wagons fournis à l'industrie	70 ²
Tableau rétrospectif	17 ¹	c) trafic :	
Emissions des sociétés congolaises en janvier et février 1955	17 ²	1° trafic général	70 ²
Détail des émissions		2° grosses marchandises	70 ³
Groupement par importance du capital.		A) ensemble du trafic	
Emissions des sociétés belges en janvier et février 1955 :		B) service interne belge	
Détail des émissions	17 ³	II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70 ⁴
Groupement par importance du capital	17 ⁴	III. — Mouvement des ports :	
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18	a) Port d'Anvers	71 ¹
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	b) Port de Gand	71 ²
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20	IV. — Mouvement général de la navigation intérieure ...	72
FINANCES PUBLIQUES.		COMMERCE EXTERIEUR.	
I. — Situation de la Dette publique	25 ¹	Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25 ²	CHOMAGE.	
III. — Aperçu de l'exécution des budgets	25 ³	I. — Chômage complet et partiel	81 ¹
IV. — Rendement des impôts	26	II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province ...	81 ²
REVENUS ET EPARGNE.		III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :		IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions	81 ⁴
Tableau rétrospectif	30 ²	STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.	
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	31	I. — Belgique et Congo belge :	
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Epargne;		Situations globales des banques	85 ¹
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		Banque Nationale de Belgique :	
III. — Indice trimestriel des salaires	32	Situations hebdomadaires	85 ²
MOUVEMENT DES AFFAIRES.		Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda- Urundi :	
I. — Activité des Chambres de Compensation	35	Situations mensuelles	85 ³
Mouvement du débit		Stock monétaire en francs belges	85 ⁴
II. — Mouvement des chèques postaux	36	Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	85 ⁵
PRIX.		II. — Banques d'émissions étrangères.	
a) Indices des prix de gros en Belgique	45 ¹	Situations :	
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45 ²	Banque de France	86 ¹
c) Indices des prix de détail en Belgique	46	Bank of England	86 ²
		Federal Reserve Banks	86 ³
		Nederlandsche Bank	86 ⁴
		Sveriges Riksbank	86 ⁵
		Banca d'Italia	86 ⁶
		Bank Deutscher Länder	86 ⁷
		Banque Nationale Suisse	86 ⁸
		Taux d'escompte	86 ⁹
		III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87
		IV. — Union Européenne de Paiements :	
		Résumé de la situation financière	88 ¹
		Règlement de la position des pays membres	88 ²